

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION	9
1.1	AVANT-PROPOS	11
1.2	METHODOLOGIE ET LIMITES DU TRAVAIL	13
2	CONTEXTE	15
2.1	EVOLUTION DE LA REPRESENTATION SOCIALE DE L'ÉGLISE	17
2.1.1	<i>DANS LE PASSE</i>	18
2.1.1.1	Implantation des églises dans le territoire	18
2.1.1.2	Représentation sociale et identitaire de l'édifice	19
2.1.1.3	Réaffectation / transformation du patrimoine architectural	20
2.1.2	<i>AUJOURD'HUI</i>	21
2.1.2.1	Situation du patrimoine religieux catholique : constats et causes	21
2.1.2.2	Attachement et rapport au patrimoine religieux	24
3	REFLEXIONS SUR LA MISE EN PRATIQUE DES RECONVERSIONS	27
3.1	APPROCHE SOCIALE ET ACCEPTATION DU PROJET	29
3.2	SOLUTIONS D'AVENIR POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	31
3.2.1	<i>DESTRUCTION</i>	32
3.2.2	<i>CONSERVATION</i>	33
3.2.3	<i>RÉAFFECTATION</i>	36
3.2.3.1	Réaffectation totale ou partielle	38
3.2.3.2	Choix du programme	39
3.3	DIFFERENTS ACTEURS	43
3.3.1	<i>COMMUNAUTE RURALE</i>	44
3.3.1.1	Point de vue	45
3.3.1.2	Statuts et rôles	46
3.3.1.3	Différents intervenants	47
3.3.1.3.1	Asbl et associations	47
3.3.1.3.2	Individus	47
3.3.1.4	Au sein du patrimoine	49
3.3.2	<i>ARCHITECTES</i>	51
3.3.2.1	Statuts et rôles	51
3.3.3	<i>POUVOIRS PUBLICS</i>	56
3.3.3.1	Eglise	56
3.3.3.1.1	Point de vue	56
3.3.3.1.2	Statuts et rôles	58
3.3.3.2	Communes	60

3.3.3.2.1	Statuts et rôles	60
3.4	MÉTHODOLOGIES DE PARTICIPATION - ÉTAT DE L'ART	62
4	ÉTUDES DE CAS	73
4.1	ÉGLISE SAINTE-PHILOMÈNE MALONNE	78
4.1.1	<i>ANALYSE</i> :	79
4.1.1.1	Localisation	79
4.1.1.2	Historique	79
4.1.1.3	Physique	80
4.1.1.4	Symbolique et sociale	80
4.1.2	<i>PROCESSUS DE RÉAFFECTATION</i> :	82
4.1.2.1	Lancement et philosophie du projet	82
4.1.2.2	Développement du processus de réaffectation	83
4.1.3	<i>CONSTATS/RÉÉVALUATIONS ET CONCLUSIONS</i>	86
4.1.3.1	Réaffectation	86
4.1.3.2	Patrimoine local	88
4.1.3.3	Participation citoyenne	89
4.1.3.4	Pérennisation	92
4.2	ÉGLISE SAINT-MARTIN FRIZET	94
4.2.1	<i>ANALYSE</i> :	95
4.2.1.1	Localisation	95
4.2.1.2	Historique	96
4.2.1.3	Physique	98
4.2.1.4	Symbolique et sociale	99
4.2.2	<i>PROCESSUS DE RÉAFFECTATION</i> :	101
4.2.2.1	Lancement du projet	101
4.2.2.2	Développement du processus de réaffectation	101
4.2.3	<i>CONSTATS/RÉÉVALUATIONS ET CONCLUSIONS</i>	104
4.2.3.1	Réaffectation	104
4.2.3.2	Participation citoyenne	105
4.2.3.3	Pérennisation	106
4.3	CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-MARCHÉ JODOIGNE	108
4.3.1	<i>ANALYSE</i> :	109
4.3.1.1	Localisation	109
4.3.1.2	Historique	110
4.3.1.3	Physique	111
4.3.1.4	Symbolique et sociale	112
4.3.2	<i>PROCESSUS DE RÉAFFECTATION</i> :	113
4.3.2.1	Lancement du projet	113
4.3.2.2	Développement du processus de réaffectation	114
4.3.3	<i>CONSTATS/RÉÉVALUATIONS ET CONCLUSIONS</i>	117

4.3.3.1	Réaffectation	117
4.3.3.2	Patrimoine local.....	120
4.3.3.3	Participation citoyenne	121
4.3.3.4	Pérennisation	121
5	DISCUSSION ÉTUDES DE CAS.....	123
6	CONCLUSIONS GÉNÉRALES	141
7	BIBLIOGRAPHIE	146



1

INTRODUCTION

1.1 AVANT-PROPOS

Autrefois, les édifices religieux étaient au cœur de notre société, tant au niveau géographique que symbolique et avaient comme statut d'être le noyau central des villes et villages. Cependant, aujourd'hui, nous remarquons de plus que la religion catholique a de moins en moins sa place dans notre société occidentale. Ce phénomène de sécularisation entraîne une déshérence des édifices de cultes et par la suite, un désintérêt pour ceux-ci. Au fur et à mesure des années, de plus en plus d'églises se retrouvent délabrées et manquent de tomber en ruine. Bien que toujours présentes dans notre culture catholique, les églises sont des édifices qu'on respecte et qu'on ose à peine toucher. À l'heure où la rénovation est de plus en plus pratiquée en architecture, les réaffectations d'églises restent un sujet avec encore plein de tabous et généralement difficile à aborder, tant de la part de l'Église que par les architectes, de la Ville et des communautés locales et paroissiales.

La question générale et cruciale se pose : **quel est l'avenir des églises ?** et surtout, **comment s'y prendre pour leur donner une seconde vie ?**

Lors d'un déplacement pour assister au colloque « L'avenir des églises » organisé par l'ENSA Lyon en octobre 2016, le sujet de la participation citoyenne a été abordé pour l'exemple d'une église reconvertie en France. La volonté des citoyens de protéger leur église de la démolition en réalisant une pétition a permis de lancer un projet de sauvegarde de l'édifice. Cet exemple m'a fait comprendre que les citoyens étaient des acteurs à part entière dans la sauvegarde des églises, mais pouvaient également être les instigateurs. C'est alors que se pose la question principale de ce travail :

Les habitants sont-ils des nouveaux acteurs dans la perpétuation du patrimoine religieux ?

Le terme « perpétuation » sous-entend faire durer quelque chose, le conserver et le transmettre aux générations futures. L'église retrouverait son utilité pour les communautés actuelles et le patrimoine sera assuré d'être transmis.

Ce travail se concentre principalement sur les valeurs sociales et communautaires des reconversions d'églises rurales. La seconde approche concerne le rôle de l'architecte dans le processus et l'accompagnement du projet. Bien que les habitants aient leur contribution au projet, il ne faut pas oublier que le travail et la conception d'un projet est de l'ordre des compétences acquises de l'architecte, formé pour répondre à toutes sortes de demandes de projet.

Afin de répondre aux questions de recherche, nous ferons dans un premier temps une contextualisation historique de la place de la religion et des églises dans les communautés rurales, comme un état des lieux. Ensuite, les différentes solutions de sauvegarde seront abordées, ainsi que les différents acteurs impliqués dans les processus de reconversion d'églises et leurs rôles. Des méthodologies et théories seront développées et analysées afin de pouvoir comparer trois études de cas wallonnes concrètes.

L'originalité de ce travail est de mettre en avant l'avis et l'investissement de la population rurale lors des reconversions d'églises. Démontrer que la participation et l'acceptation des habitants pour le projet est le point de départ d'une réaffectation qui garantit la conservation et augmente les chances de transmission du patrimoine religieux aux générations futures. Mais à quel moment la communauté doit-elle intervenir pour garantir la réussite d'un tel projet ? Y a-t-il possibilité d'établir un canevas type pour organiser cette participation citoyenne ?

1.2 METHODOLOGIE ET LIMITES DU TRAVAIL

Le sujet des reconversions d'église étant un domaine vaste, ce travail développera donc une approche partielle de la question. L'angle de recherche se penchera sur l'approche de la participation citoyenne lors des processus de reconversion d'églises rurales en Wallonie.

La limite du milieu rural permet de me focaliser sur une approche plus précise et dans un contexte ayant un lien plus particulier avec l'édifice. Au contraire de cela, « *les personnes vivant dans les grandes villes et celles qui se définissent comme ouvertes sur le monde et comme accueillantes au changement sont aussi celles qui ont le moins de lien avec l'Eglise.* »¹. D'après des statistiques de la conférence épiscopale en Belgique réalisée en 2007², on remarque que les taux d'utilisation des églises sont à chaque fois plus élevés dans les milieux ruraux.

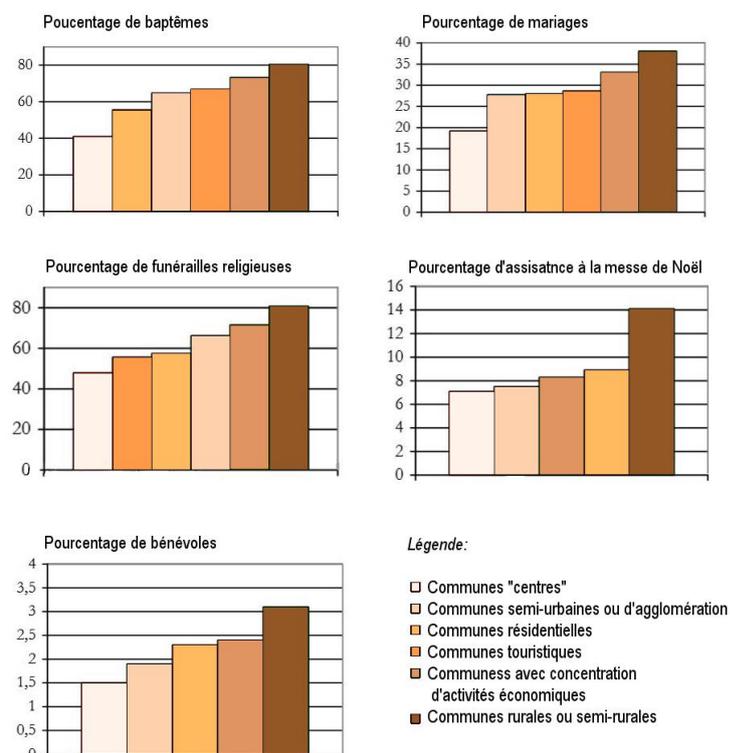


Figure 1 : graphiques des taux de pourcentage de fréquentation en Belgique en 2007.

Les démarches des reconversions d'églises en termes de participation citoyenne seraient sans doute différentes en milieu rural. Ce travail ne comparera pas les processus de reconversion ruraux avec ceux en milieu urbain, mais se focalisera sur la valeur communautaire davantage présente en milieu rural.

¹ DOBBELAERE Karel et VOYÉ, Liliane. *Des transformations du catholicisme en Belgique : Pratiques et valeurs*. Courier hebdomadaire du CRISP No. 1548, 1997, page 18.

² BOTTERMAN Sarah et HOOGHE, Marc. *Pratique religieuse en Belgique en 2007. Une analyse statistique. Rapport à l'attention de la Conférence épiscopale de Belgique*. Leuven : KU Leuven, 2009, 30 pages.

Pour évaluer l'importance de la participation des habitants lors des reconversions d'églises et l'intérêt de la présence de l'architecte au sein du processus, je vais m'appuyer sur des théories et des cas pratiques en Wallonie. Étant donné le contexte politique de la Belgique, ce travail ciblera le contexte de la région Wallonne.

La méthodologie de travail consistera à m'appuyer sur les méthodologies étudiées et appliquées de reconversion et l'analyse de cas réels qui correspondent à mes critères de sélection déterminés. Celle-ci s'appuiera sur les recherches théoriques établies auparavant pour ensuite mettre en évidence des démarches et des solutions favorisant l'implication des habitants et aidant ainsi à l'acceptation sociale des nouveaux usages au sein des édifices religieux. L'analyse de cas réels permettra également d'identifier les opportunités et les obstacles survenus lors des réalisations des projets.

Le choix délibéré de me limiter dans mes études de cas à des projets ruraux vient du fait que la participation citoyenne serait d'autant plus une participation de proximité et qui permet des implications très concrètes et où la pérennisation du projet prend tout son sens dans l'implication de la population. De plus, il n'est pas rare qu'il y ait plusieurs églises dans une ville, tandis que dans un village, une église est là pour toute une communauté, elle est l'identification exclusive pour tout le village.

The logo for Clicours.COM is displayed in white text on a blue rectangular background. The text "Clicours.COM" is in a clean, sans-serif font, with "COM" in all caps and a period before it.



2

CONTEXTE

HISTORIQUE ET SOCIAL

« *Village au clocher en bord de fleuve* »
André Léon Vivrel (1886-1976)

2.1 EVOLUTION DE LA REPRESENTATION SOCIALE DE L'ÉGLISE

Ce chapitre aborde l'évolution de la représentation sociale de l'Église et de l'édifice en lui-même dans notre société afin de mieux situer le contexte historique et les enjeux de la problématique de ce travail. Cet historique se concentre donc essentiellement sur l'axe de la représentation sociale et collective qui préoccupe le sujet et résume également de façon succincte, l'historique de l'Église dans le contexte géographique occidental.

Les mentalités de la population actuelle ont basculé du rôle puissant et prépondérant de l'église vers une indifférence envers l'ancienne suprématie devenue tout à fait facultative dans l'acceptation communautaire. En conséquence, il y a une perte de croyance, d'utilité des édifices de culte, de moyens financiers pour les gérer et les perpétuer pour les générations futures. Cependant, il faut tenir compte de l'évolution et de la représentation sociale de la religion et de l'édifice de culte dans son contexte politique, géographique, historique, économique, social et culturel pour pouvoir comprendre et aborder la problématique de la reconversion des églises en bonne connaissance de cause. Pour étudier l'incidence de l'Église aujourd'hui, tant dans le paysage bâti que dans l'influence sociale, il faut situer le contexte en se rappelant d'abord son passé.

2.1.1 DANS LE PASSE

2.1.1.1 *Implantation des églises dans le territoire*

Dans la société féodale occidentale, l'évangélisation se développe principalement dans les villes. Avec l'essor du christianisme, petit à petit, le nombre d'édifices n'est plus suffisant en milieu urbain. Des églises paroissiales sont alors construites en milieu rural afin de d'accueillir un plus grand nombre de fidèles et rendre les édifices plus accessibles à la population rurale. L'historique de la formation des paroisses urbaines est différent des rurales³. Les quartiers sont délimités géographiquement par les paroisses. Un village ne forme pas nécessairement une paroisse, celle-ci peut regrouper plusieurs villages et hameaux. L'implantation généreuse des églises dans le territoire, y compris les petits hameaux, va considérablement modifier le paysage avec les clochers des églises comme repères visuels. Ceux-ci sont des points d'orientation et font partie d'un réseau physique de chemins. L'impact évident des églises dans le paysage géographique joue dans l'attachement des communautés pour leur bâtisse.

Plusieurs facteurs vont transformer la géographie religieuse tels que le développement des universités et des pèlerinages qui permettront de déployer des activités importantes autour des lieux de cultes. En plus de son rôle social et religieux, l'Église va développer un rôle éducatif en créant les universités, des couvents et des abbayes. La société, c'est l'Église. Elle est alors la puissance culturelle, économique et politique.

Au XIXe siècle, suite à l'accroissement démographique, les paroisses ne délimitent plus les quartiers urbains. La multiplication excessive des paroisses entraîne une séparation nette entre les quartiers et les paroisses. Si à l'antiquité et au moyen-âge, l'Église coordonnait l'organisation spatiale suivant les besoins et l'évolution de la société chrétienne, c'est à partir des temps modernes que l'église perdit peu à peu sa structure centrale au sein du développement urbain (Florence DAUBE, 2012, p7). Il en est de même pour les villages. Aujourd'hui, le point de rassemblement des communautés rurales n'est plus forcément lié à la place de l'église. Cependant, le patrimoine architectural religieux marque toujours le paysage bâti de manière tangible⁴. La religion a « *depuis toujours*

³ GAUDEMET, Jean. *La paroisse au Moyen Âge*. Revue d'histoire de l'Église de France, tome 59, No.162, 1973, page 11.

⁴ COOMANS, Thomas, VAN BOCXLAER Steven, VERMANDEL Valérie, et WEYNS Eva. *Kerken in neostijlen in Vlaanderen. Ontwikkeling en implementatie van een methodologie voor de bescherming en de monumentenzorg van*

cherché à modeler les espaces, marqué le paysage, fait surgir des agglomérations dans des régions inhabitées, fourni des points de repère aux populations, cherché à encadrer la vie sociale. »⁵.

L'origine de l'expression « *garder l'église au milieu du village* » n'est sûrement pas anodine. Elle rappelle la position centrale de l'église, que ce soit de manière physique ou bien sociale.

2.1.1.2 Représentation sociale et identitaire de l'édifice

Peu d'écrits relatent le sujet de l'attachement social des communautés rurales pour leur église. Cependant, il va de soi qu'avec la christianisation et le développement des paroisses, l'édifice soit un lieu reconnu par beaucoup d'habitants. La représentation sociale et identitaire de l'église est sensiblement liée à son implantation, généralement centrale. Par sa présence architecturale, l'église donne une identité géographique au village, les cloches rythment la journée et les événements célébrés. Elles matérialisent aussi ce lieu de rassemblement⁶. L'implantation de croix disséminées dans les cimetières, édifiées sur des places ou le long des chemins exprime visiblement l'attachement de la population à la religion⁷. « *L'église est au cœur de la société comme elle est au centre du village et de son terroir.* » (Sylvain AUMARD, 2010, p2). L'édifice est le lieu de rassemblement des paroissiens, elle est considérée comme le centre social du village, un véritable espace public. La majorité des habitants étant catholiques, les rites religieux tels que les baptêmes, les communions, les mariages, les funérailles, les fêtes cultuelles, ... sont des cérémonies célébrées sous le toit de l'église. L'édifice est un lieu où les habitants passent des étapes importantes de leur vie. Ils ont donc un attachement affectif envers leur église.

het negentiende-eeuwse kerkelijke architecturaal patrimonium in Vlaanderen. Eindverslag. Leuven : KU Leuven, 2014, page 15.

⁵ PRUDHOMME, Claude. *Quand la religion modèle l'espace.* Histoire, monde et cultures religieuses, vol. 37, No. 1, 2016, page 4.

⁶ AUMARD, Sylvain. *L'église paroissiale et les campagnes médiévales.* Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA, Archéologie des églises de l'Yonne, 2010, page 1.

⁷ GRANGE, Emmanuel. *La paroisse de Sainte Sigolène face à la marche du siècle : 1801 – 1906.* 2002.

2.1.1.3 Réaffectation / transformation du patrimoine architectural

La réaffectation des églises n'est pas un phénomène nouveau mais bien un héritage du passé. Aujourd'hui, la réutilisation de ces bâtiments est due à une problématique d'ordre sociale, tandis qu'à une époque où les techniques de constructions étaient moins développées, l'occasion de réutiliser de tels édifices étaient souvent perçue comme une aubaine d'économie de moyens (Julie BARON, 2017, p14). Depuis la fin du XVIIIe siècle, nos églises et nos couvents se voient accueillir des fonctions profanes telles que des casernes, des hôpitaux, des usines, des restaurants, un endroit de stockage agricole, ... (Éric BOUSMAR, 2014, p289). À titre d'exemple, en 1791, l'abbaye de Fontenay fut transformée en papeterie et en 1472, le Mont Saint-Michel devient une prison. La valeur d'usage était un critère de sauvegarde des édifices religieux. Ils sont vus comme de grands espaces à investir dans une perspective uniquement fonctionnelle sans aucune considération patrimoniale. Aujourd'hui, de nombreux édifices religieux, certains inscrits au patrimoine mondial, existent encore grâce à leurs réutilisations au cours des siècles (Thomas COOMANS, 2012, p71). Soulignons également, que pour des raisons d'espace d'accueil des fidèles, de nombreuses églises ont été agrandies dans le courant de la fin du XIXe siècle et début du XXe siècle. Le chœur est souvent la partie la plus ancienne et est fréquemment un espace qui est dédié à l'usage muséal accueillant tous les trésors de l'église.

Si la réaffectation des édifices religieux est pratiquée bien avant le XXe siècle, la patrimonialisation, par contre, est une notion plus récente. C'est suite à la révolution française que la conscience du patrimoine est née. Une loi qui visait à protéger les édifices et les œuvres d'art religieux contre le vandalisme révolutionnaire a été adoptée en 1793. C'est en voulant protéger ces biens que le concept de patrimoine est apparu, qui depuis lors, s'est élargi. Aujourd'hui, les édifices patrimoniaux sont conservés tout en respectant l'esprit du lieu et des techniques anciennes afin de transmettre l'héritage architectural aux générations futures.

2.1.2 AUJOURD'HUI

2.1.2.1 Situation du patrimoine religieux catholique : constats et causes

Comme relaté dans le chapitre « Introduction », la fréquentation des églises et le besoin de pratiquer la religion se fait de plus en plus rare de nos jours. Notre société adopte un autre style de vie qui correspond aux nouvelles aspirations de la génération actuelle. Ce constat est démontré par des statistiques réalisées sur la pratique dominicale en Belgique.

		BELGIQUE	FLANDRE	WALLONIE	BRUXELLES
Pratique dominicale ⁸	1977	29.4	35.1	24.2	14.1
	1996	13.1	15.2	11.2	7.4
	2007	8.5	10.1	6.2	4.7
	2009	4.97	5.38	4.2	3.43
Mariages	1977	77.7	84	74.9	46.9
	1996	50.2	52.2	53.7	23.7
	2007	25.6	28	28.4	7.2
Baptêmes	1977	85.2	90.6	88.3	49.7
	1996	68.1	76.2	67.9	27.5
	2007	54.6	65.1	51.8	14.8
Funérailles	1977	83.7	90.8	79.5	65.9
	1996	77.7	85	74.3	50
	2007	58.4	68	51.2	22.6

Figure 2 : tableau des taux de pourcentage de la fréquentation en Belgique

⁸ La pratique dominicale indique le pourcentage de la population âgée de 5 à 69 ans qui se rend à la messe le dimanche ou le samedi.

Les données rassemblées en 1977, 1996, 2007 et 2009 sont mesurées sur l'ensemble de la population, catholique ou non, en Belgique. Plusieurs sources composent le tableau ci-dessus.

Les statistiques relatives à la pratique dominicale démontrent l'accélération de la sécularisation de notre société. En l'espace de 30 ans, la pratique religieuse catholique a diminué de 83% en Belgique. Quant aux cérémonies⁹, nous remarquons que la tradition de célébrer ou de se recueillir reste dans les mœurs malgré une baisse des taux de fréquentation. La société a toujours ce besoin de marquer les événements particuliers de la vie et la célébration des rites semble toujours faire partie de la tradition. Il ne faut cependant pas nier sa diminution même si elle est moins importante que celle de la pratique dominicale.

Cette baisse de la pratique religieuse s'explique par d'autres études qui confirment et démontrent l'origine de la sécularisation. Une enquête européenne sur les valeurs a été réalisée en 1990 dans une vingtaine de pays européens dont la Belgique pour lequel un questionnaire a été distribué à un groupe aléatoire de 2792 personnes majeures. Les résultats de cette enquête démontrent que 32% de la population déclarent n'appartenir à aucune religion alors que 65% se disent catholiques¹⁰. En 10 ans, le taux de personnes se revendiquant catholiques est passé de 72% à 65%. Ajouté à cela, environ 70% des personnes se disant athées affirmant être la première génération de non-catholiques. Le démarquage vis-à-vis de l'Église catholique se traduit par un désistement au recours aux rites de passage, un rejet des croyances, ... Ce n'est pas un événement lié à l'âge mais bien à un phénomène générationnel où chaque génération serait moins liée à l'Église que la précédente. Une seconde étude de l'Association pour le Développement de la Recherche Appliquée en Sciences Sociales (ADRASS)¹¹ démontre et précise cette approbation¹² en constatant d'après les statistiques que la pratique religieuse d'une

⁹ Les mariages représentent le pourcentage de mariages civils précédés d'un mariage religieux catholique. Les baptêmes reprennent le pourcentage d'enfants baptisés par rapport au total des naissances vivantes enregistrées. Les funérailles relèvent le pourcentage de cérémonies religieuses catholiques par rapport au nombre total de décès.

¹⁰ DOBBELAERE Karel et VOYÉ, Liliane. *Des transformations du catholicisme en Belgique : Pratiques et valeurs*. Courrier hebdomadaire du CRISP No. 1548, 1997, page 13.

¹¹ LAMBERT, André. *L'évolution de la pratique du culte catholique en Wallonie de 1967 à 2050*. Ottignies : ADRASS, 2011, 21 pages.

¹² Cette étude est appuyée d'après les statistiques d'une étude réalisé par le CRISP (dossier 51, février 2000) à partir des données statistiques collectées par l'archevêché de Malines-Bruxelles et de l'analyse de la pratique religieuse en Belgique étudié par BOTTERMAN Sarah et HOOGHE Marc dans *Religieuze praktijk in België in 2008: Een betere rapportering door de parochies*. Centrum voor Politieke Wetenschappen, Katholieke Universiteit Leuven.

génération est toujours inférieure à celle de la précédente. Le graphique ci-dessous illustre le pourcentage de la pratique religieuse des générations en fonction de l'âge des personnes. Plus on avance dans les générations récentes, plus la courbe de pourcentage démontre une rapide décroissance de la pratique religieuse. (André LAMBERT, 2011, p9)

Selon Karel Dobbelaere, sociologue et professeur à la KU Leuven spécialisé dans le domaine de la religion, « *la sécularisation n'est pas seulement le résultat d'actions manifestes [...]. Elle peut aussi provenir d'actions ou de situations qui produisent de façon latente un effet sécularisant.* »¹³. La sécularisation manifeste peut donc se traduire directement par des changements de mentalités conscients et voulus de la société et la sécularisation latente par l'évolution de la politique, de l'éducation et également du développement de la science qui touchent indirectement la laïcisation de la population. (Karel DOBBERAELE, 2008, p179)

À partir des années 60, le taux de fréquentation des églises a probablement diminué suite à ce changement de mentalité de la société. Laurence Absil développe dans son mémoire que « *la structure sociale du catholicisme qui a toujours été très hiérarchisée se voit renversée par des changements sociétaux majeurs. En effet, le travail de la femme, qui de ce fait, a moins de temps pour s'occuper de l'éducation religieuse des enfants, l'accélération du rythme de vie, l'éclatement de la famille, sont des facteurs influençant la perte de la vie paroissiale et la diminution de la pratique religieuse.* »¹⁴. La société s'organise selon les activités de loisirs et de travail.

Notons également que dans les générations récentes, la question de l'éthique a évolué. Les sujets tels que l'euthanasie, l'homosexualité, la contraception sont des sujets récents préoccupant la société actuelle qui se retrouvent aujourd'hui en conflit avec les aspirations de l'Église. (Caroline SÄGESSER et al., 2016, p40) La religion n'ayant plus sa place privilégiée dans l'organisation familiale, celle-ci prend ses distances vis-à-vis du culte soit en rompant avec l'Église, soit en ne participant plus qu'à quelques grands rites et cérémonies.

¹³ DOBBELAERE, Karel. *De la sécularisation*. Revue Théologique de Louvain 39, No. 2, 2008, page 179.

¹⁴ ABSIL, Laurence. *Quelle réaffectation pour les chapelles et églises de Wallonie ?* Liège : Faculté d'architecture Lambert Lombart, 2011.

Suite à cette diminution de la pratique religieuse et par conséquent, celle des religieux aussi, les églises sont de moins en moins fréquentées. Les baptêmes sont parfois célébrés avec 4 familles en même temps ou bien il y a même des laïques qui assistent le prêtre par manque d'autres prêtres. Le problème de l'usage touchera un nombre important d'églises paroissiales et si une solution n'est pas apportée au plus vite, l'abandon de l'église et sa dégradation sont les prochaines étapes. Aujourd'hui, la difficulté est de rester à jour en matière d'entretien et de maintenance pour ces églises, ce qui d'après les statistiques de la sécularisation, rend l'avenir des églises menacé.

Les églises étant des édifices anciens, les travaux d'entretien sont d'autant plus importants. Malheureusement, les rentrées financières des fabriques d'églises ne sont généralement plus à même pour entretenir et gérer les édifices. Et les communes ne donnent pas de priorité budgétaire pour les travaux de rénovation des églises. Ces bâtiments devenant inoccupés ou malgré leur taux de fréquentation, insalubres, le point de non-retour peut vite arriver si on ne décide pas d'une solution de sauvegarde.

Concernant la gestion du patrimoine architectural, lorsque qu'une église est classée au patrimoine architectural, celle-ci a été évaluée suivant différents critères de valeurs. Elle est donc considérée comme étant un héritage architectural à conserver et à transmettre. Cependant, la classification d'un bien n'empêche pas le taux de fréquentation de baisser. Toutefois, concernant sa sauvegarde, l'avenir du bâtiment n'est déjà plus assuré. En effet, une aide financière est proposée par les autorités régionales et ces subsides sont une aide économique à ne pas négliger. (Thomas COOMANS, 2014, p55)

2.1.2.2 Attachement et rapport au patrimoine religieux

Il est évident que les chiffres de fréquentation des églises sont des statistiques à prendre en considération mais d'autres données sont également à tenir en compte pour l'évaluation de l'avenir des édifices religieux. En effet, même si l'évolution des valeurs de la société vient compromettre l'utilisation des églises, le fait de ne plus pratiquer n'est pas forcément lié à un détachement total de l'Église. Ces édifices ont malgré tout une présence et une signification dans la mémoire collective. Une étude européenne

Clicours.COM

commandée par la FRH¹⁵ (Futur for Religious Heritage) a été réalisée par Sociovision¹⁶, une entreprise experte dans les domaines de recherche de l'évolution de la société. Une enquête fut réalisée en ligne auprès de 6000 européens majeurs provenant de France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Pays-Bas, Pologne, Belgique et Suède, démontrant que malgré la baisse de fréquentation des lieux de culte, la société conserve toujours un attachement pour ces bâtiments. 4 européens sur 5 pensent que les bâtiments patrimoniaux religieux sont fondamentaux pour la vie communautaire et qu'il est nécessaire de les sauvegarder pour l'avenir. 78% des belges ont donné une réponse positive à ce sujet et parmi eux, 36% ont un avis totalement favorable contre 34% pour la moyenne européenne. Une grande majorité des européens prétendent que le patrimoine religieux compose un élément fort de l'identité européenne.

Suite à une étude sur les comportements socio-religieux réalisée par GReSAS¹⁷ dans la ville de Charleroi, les données démontrent une perte de la place de l'église dans la ville. L'étude fut réalisée suivant une récolte de données qualitatives quant à la fréquentation des églises et suivant une approche anthropologique via des questionnaires pour identifier les habitudes des habitants. Les résultats démontrent qu'entre 1960 et 1998, le taux de fréquentation dans les églises a baissé de 80%. Selon une autre étude réalisée en 1962, Charleroi est la ville avec le taux de pratique religieuse le plus bas en Belgique¹⁸. Les professeurs et sociologues Jean-Émile Charlier, Frédéric Moens et Sébastien Nahon citent dans leur article que « *les fêtes familiales auxquelles les rites saisonniers servent de prétexte gagnent en prestige quand elles incluent le détour par une église centrale. La solennité du bâtiment et de la cérémonie est recherchée parce qu'elle exprime aussi la qualité de celui à qui le rite est administré.* »¹⁹. Ils rajoutent également que « *les églises sont restées sacrées parce qu'elles apparaissent comme un patrimoine commun, dont chacun use en fonction de ses besoins et convictions.* »²⁰. Croyant ou non, l'église marque les événements célébrés sous son toit. L'édifice exprime une dimension émotionnelle et

¹⁵ La FRH est un réseau international européen, lancé en 2009, qui réunit plus de 30 pays, dédié à trouver des moyens de sauvegarder les édifices religieux.

¹⁶ FRH et SOCIOVISION. *Secular Europe Backs Religious Heritage*. 2014, 18 pages.

¹⁷ Groupe de Recherche Sociologique Action Sens

¹⁸ CHARLIER, Jean-Émile, MOENS Frédéric, et NAHON Sébastien. *Ville et paroisse d'élection*. Recherche sociologique volume xxx, No. 1, Université catholique de Louvain, Unité d'anthropologie et de sociologie, 1999, page 87.

¹⁹ CHARLIER, Jean-Émile, MOENS Frédéric, et NAHON Sébastien. *Ville et paroisse d'élection*. Recherche sociologique volume xxx, No. 1, Université catholique de Louvain, Unité d'anthropologie et de sociologie, 1999, page 100.

²⁰ CHARLIER, Jean-Émile, MOENS Frédéric, et NAHON Sébastien. *Ville et paroisse d'élection*. Recherche sociologique volume xxx, No. 1, Université catholique de Louvain, Unité d'anthropologie et de sociologie, 1999, page 85.

affective. Cependant, la participation à ces événements devient de plus en plus faible et cette fréquentation ne peut permettre à l'édifice de vivre de manière durable.

Dans un premier temps, l'église représente une communauté religieuse mais elle joue également un rôle social pour les habitants locaux. C'est aussi un lieu de rassemblement pour tout type de personnes (Florence DAUBE, 2012, p11). Les églises font partie intégrante de la mémoire collective, elle est encore un repère dans une communauté tant par sa présence physique, par son histoire, que par son identité culturelle et affective. Par son architecture élancée et son implantation stratégique souvent au cœur de village, l'église est visible et devient instinctivement un point de repère, encore aujourd'hui, dans le paysage. Outre sa valeur culturelle, les valeurs patrimoniales, affectives, culturelles, symboliques, fonctionnelles et sociales sont toutes aussi importantes pour une bonne évaluation en finesse de l'édifice.

Ces églises sont des traces du passé, des héritages architecturaux qui sont, depuis des siècles, ancrés dans notre histoire et notre paysage architectural. Même si des transformations et restaurations ont été réalisées dans d'autres styles architecturaux, par leur présence pérenne sur le territoire, elles relèvent d'une certaine valeur d'authenticité. Leur architecture démesurément grande et impressionnante impose aussi un respect vis-à-vis de la main d'œuvre. (Florence DAUBE, 2012, p12)

Malgré la sécularisation grimpante, les églises sont toujours perçues comme un héritage à conserver. Les ôter du paysage serait comme amputer une partie de l'identité collective. L'Église ne répondant plus aux attentes actuelles des nouvelles générations, l'édifice, lui, reste un monument identitaire et symbolique aux yeux des communautés locales. (Florence DAUBE, 2012, p12). Dès lors, ces valeurs sont importantes à considérer pour perpétuer l'héritage architectural religieux.



3

REFLEXIONS

SUR LA MISE EN PRATIQUE DES RECONVERSIONS

« *Reading Between the Lines* »
Gijs Van Vaerenbergh
(Looz, Belgique)

3.1 APPROCHE SOCIALE ET ACCEPTATION DU PROJET

La participation des habitants dans le processus de reconversions d'églises est l'étape que je souligne dans ce travail de fin d'études. L'importance de l'engagement et l'avis de la communauté locale sera développée tout au long de ce travail. Une méthodologie systématique est de mise afin de passer par toutes les étapes d'analyse, de concertation et de projet.

Les communautés évoluent constamment et l'usage des bâtiments doit être adapté à leurs besoins actuels. Les églises ont été construites de façon pérenne dans l'idéologie de perdurer physiquement et spirituellement. Aujourd'hui, ce sont toujours des édifices particuliers, tant architecturalement que sentimentalement aux yeux des communautés locales. Les églises sont des lieux sacrés qui nous unissent aux générations qui sont venues prier dans ces lieux. Dû aux changements des mentalités, on arrive à une incompatibilité entre l'architecture religieuse du point de vue fonctionnel et les aspirations nouvelles des communautés.

L'avenir des églises désaffectées réside dans l'engouement et la volonté des habitants à vouloir donner un nouveau souffle à leurs églises. Il en est de même pour l'acceptation du nouvel usage de celle-ci. Les églises génèrent des souvenirs, c'est un édifice au sein duquel les habitants se rassemblent pour célébrer des événements divers, les personnes s'y croisent, se rencontrent, se réunissent, ... Par conséquent, il est important de prendre en considération l'histoire vécue de l'édifice afin de respecter l'attachement intime des habitants envers celui-ci.

Ce sont les contextes spécifiques de ces édifices, qui sont loin d'être des héritages passifs, les données historico-sociales, la nature de l'attachement et de la relation que détient la communauté vis-à-vis de l'édifice. Bien que l'église ait perdu de sa valeur fonctionnelle et symbolique, son patrimoine n'est pas à négliger, mais bien à transmettre. Une approche prudente à l'égard de ces édifices si singuliers est donc de mise.

La méthodologie de reconversion doit donc comporter des prises de contact, des observations et des analyses fines afin de saisir les nuances du contexte de chaque église. L'architecte qui doit prendre contact avec les habitants, se retrouve souvent devant deux types de participants. Il y a les participants actifs ; ceux qui n'ont pas peur de s'exprimer

en public et qui participent de façon active aux réunions. Et il y a les protagonistes non-actifs ; ceux-ci sont très difficile à atteindre pour l'architecte car, soit ils ne donnent pas leur avis aux réunions, soit ils restent chez eux et ne participent pas du tout. Pourtant, ce sont des personnes qui ont souvent des connaissances plus subtiles des lieux. Les rencontrer exige beaucoup de temps et de patience.

3.2 SOLUTIONS D'AVENIR POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Il est évident que dans les années à venir, le nombre d'églises dépeuplées s'amplifiera. Dans ce contexte, le désintérêt pour ces édifices entraîne leur détérioration progressive. Lorsque l'état du bâtiment devient trop critique, des solutions doivent être envisagées rapidement afin que l'édifice ne se transforme en ruine. Instinctivement la première démarche pour la préservation du patrimoine est la conservation du bien. Aujourd'hui, il est indispensable d'enclencher des réflexions afin d'ajouter une plus-value à l'édifice, introduire une nouvelle utilité et activer une nouvelle vitalité pour que l'édifice perdure dans le patrimoine des nouvelles communautés. Les interventions doivent être réalisées avant que la situation dégénère afin de ne pas agir dans la précipitation et d'éviter de prendre de mauvaises décisions qui ne tiennent pas compte des valeurs actuelles. Dans les cas de « point de non-retour », la destruction devient la dernière alternative.

3.2.1 DESTRUCTION

Cette option étant peu courante, la démolition d'une église reste le plus souvent la dernière solution à effectuer. La cause est souvent due à des problèmes financiers qui ne suffisent pas pour prendre en charge l'entretien de l'édifice. La sécularisation de notre société entraîne la non-occupation des bâtiments. En un court délai, des centaines d'églises se retrouvent à l'abandon et les pouvoirs publics n'ont plus de budget à consacrer pour la conservation. La stabilité de l'édifice est aussi un élément déclencheur pour la décision de la destruction.

La perte d'un édifice aussi symbolique n'est pas envisageable dans les mentalités. Selon Thomas Coomans de Brachène, lors d'une conférence sur l'avenir du patrimoine religieux en Belgique, la destruction est un événement traumatisant pour les habitants, elle serait même associée à un « trou de mémoire » au sein des villes et villages et entraîne toujours une perte de patrimoine. En effet, la destruction des églises amènerait à une perte d'identité et de repère pour la communauté malgré le faible pourcentage de pratiquants croyants restant. Comme le montre le cas de la Place Saint-Lambert à Liège, détruite lors de la révolution française en 1789, le besoin de garder la trace de l'emplacement de l'édifice est présent²¹. L'ancienne cathédrale est aujourd'hui symbolisée par une place pourvue de colonnes d'acier à la place des originales afin de marquer l'ancienne implantation de l'édifice.

Dans le cas de fermetures des églises, c'est également une perte d'espace communautaire et collectif pour les habitants, tant à l'intérieur de l'édifice qu'aux abords.

²¹ Il faut cependant souligner qu'il s'agit d'une démolition en vertu de convictions idéologiques et que la destruction de la cathédrale était considérée comme un pas vers une société plus laïque.

3.2.2 CONSERVATION

Le premier procédé à effectuer est la conservation de l'édifice. Dans ce cas, l'usage initial du culte est maintenu et le bâtiment est consolidé afin de perdurer dans le temps.

Aujourd'hui, ces édifices cultuels font partie du concept de patrimonialisation. Ce terme se traduit par : « *le processus par lequel un objet est progressivement considéré comme patrimoine.* »²² Les édifices religieux sont des bâtiments du passé pour lesquels différentes valeurs ont été évaluées.

Depuis la prise de conscience de la notion de patrimoine suite à la révolution française, les édifices religieux passent de la valeur sacrée de la religion vers la valeur de patrimoine.²³ Nombreux de ces monuments sont dès lors considérés comme étant des bâtisses avec une grande valeur architecturale, esthétique, historique, ... à préserver et à transmettre aux générations futures. Cette partie sur l'histoire du patrimoine ne sera pas développée dans ce travail car ce n'est pas la problématique de celui-ci, mais retenons que les édifices religieux font, aujourd'hui, partie intégrante de notre patrimoine historique, affectif et également architectural.

La question la plus cruciale par rapport à la restauration est celle du manque de moyens financiers²⁴. Il ne représente qu'1% du budget communal²⁵. Le 7 août 1931, une loi sur la conservation des monuments et des sites est instaurée en Belgique. C'est la première vraie législation concernant la protection des monuments et des sites. Certaines églises sont d'un intérêt public pour le patrimoine, et donc pour la société. Elles peuvent être classées selon les différents critères de valeurs (historique, artistique et scientifique) et disposent alors d'une protection pour maintenir leur état. Les édifices classés sont dotés d'une aide financière publique pour la conservation de leur état, une aide qui n'est pas à

²² MORISSET, Lucie K. *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*. Rennes-Québec : Presses de l'université de rennes et Presses de l'université du Québec, 2009, 131 pages.

²³ COOMANS, Thomas et SAUVÉ Jean-Sébastien. *Le devenir des églises. Patrimonialisation ou disparition*. Montréal : Presses de l'université du Québec, 2014, 234 pages.

²⁴ BOUSMAR, Éric. *Les défis du patrimoine religieux en Belgique francophone : héritage encombrant ou patrimoine d'avenir ? Conclusions du colloque*. Revue d'histoire du Brabant wallon. Religion, patrimoine, société. Volume 29. No. 3. 2015, page 284.

²⁵ Chanoine DE BEUKELAER, Éric. *Objectif 2020. Directoire diocésien pour la gestion du temporel des cultes*. Liège : Eglise de Liège, Acta, 2018, page 6.

négliger à l'heure d'aujourd'hui, où les priorités financières se font de plus en plus rares pour l'Église.

Depuis les années 50, il existe également un Inventaire du Patrimoine Immobilier Wallon (IPIC). Celui-ci contient des biens sélectionnés selon des critères bien définis et qui ont un intérêt patrimonial local et les biens classés. L'inventaire est un instrument de connaissances et les biens ne disposent pas de protection quelconque. Cependant, depuis 1998, toutes les communes ne disposent pas d'un inventaire actualisé, voir même, complet.

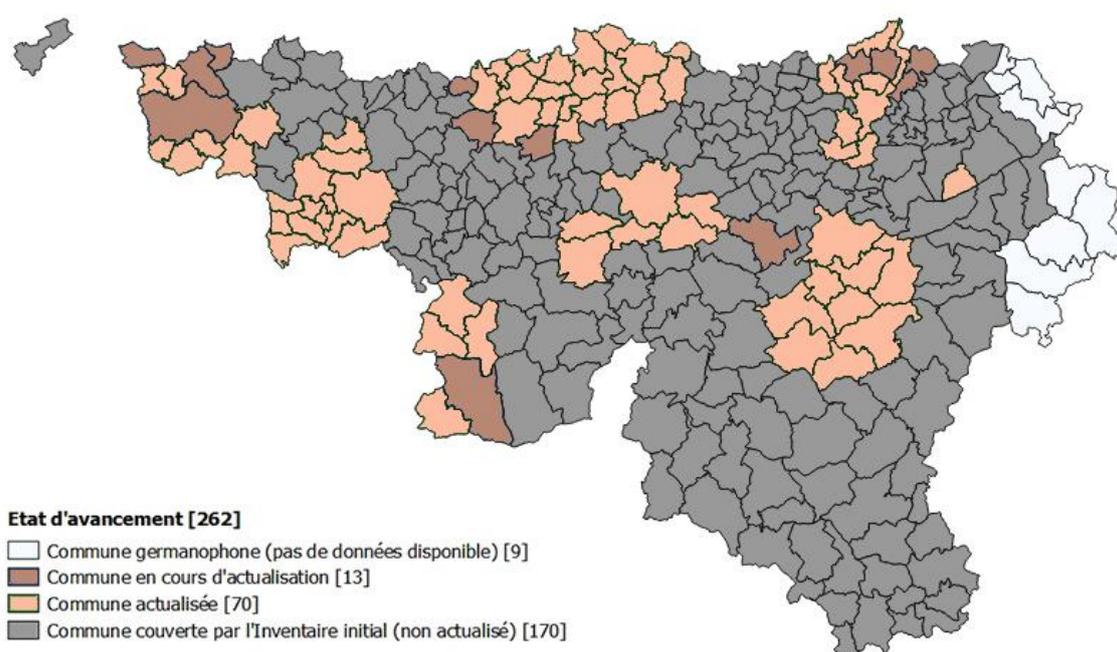


Figure 3 : carte de l'état d'avancement des inventaires en Wallonie.

Les objectifs de ce classement sont de conscientiser le grand public et de renforcer la reconnaissance des biens patrimoniaux. Aujourd'hui, les églises sont répertoriées selon leur valeur architecturale, or cette évaluation des édifices ne permet pas de les estimer à leurs justes valeurs qui sont également les valeurs historiques, d'usage, d'appartenance, culturelle, etc., ... En effet, beaucoup d'informations intrinsèques pourraient être partagées sur l'édifice grâce à internet et ainsi permettre de se rendre compte de l'attractivité et de l'attachement des communautés par rapport à leur église. Depuis 2015, l'inventaire du patrimoine culturel immobilier entièrement accessible sur le site internet de

Clicours.COM

l'AWAP²⁶ et peut être complété par les citoyens. Cet inventaire participatif et collaboratif pourrait être d'une grande utilité concernant l'avenir des édifices religieux, dans le cadre de ce travail. Françoise Duperroy²⁷, spécialisée dans les matières relatives à la protection du patrimoine, compare cette participation citoyenne d'ajout d'informations à un parrainage d'un bien. Si les citoyens partagent leurs connaissances, c'est qu'il y a une prise de conscience de leur part, ils deviennent des acteurs du patrimoine. L'inventaire sert à faire prendre conscience de l'état des bâtiments et à partir de là, des choix plus fins sur leur avenir sont optés.²⁸

Bien que la conservation des édifices soit le premier réflexe à avoir, ce n'est pourtant pas la seule étape à réaliser afin de conserver l'édifice dans le temps. Que les églises soient classées ou non, cela ne changera rien à la valeur d'usage de celles-ci. Si les mentalités évoluent de génération en génération, garder toutes les églises intactes serait impensable. L'usage culturel des églises ne correspond plus aux aspirations de la société actuelle, il est donc nécessaire de rendre viable l'édifice en lui donnant un autre usage plus adapté au style de vie de la communauté. Ceci prouve que la valeur d'usage est très importante pour la conservation des édifices religieux. (Thomas COOMANS, 2014, p. 55)

²⁶ Site de l'Agence Wallonne du Patrimoine http://lamspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/

²⁷ Architecte et historienne de l'art, professeur à l'université de Liège en architecture et anciennement directrice de la protection du patrimoine au Service Public de Wallonie.

²⁸ *L'inventaire du patrimoine 2.0*. Service Public de Wallonie. 2015.

Vidéo visionnée à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=EF2ykVUkmjU>

3.2.3 RÉAFFECTATION

À l'heure d'aujourd'hui, il n'est donc pas concevable de conserver tous les édifices de culte compte tenu des statistiques démontrant des faibles taux d'utilisation de ceux-ci. Afin de maintenir ce patrimoine, la reconversion semble être une solution adéquate pour répondre au maximum aux attentes actuelles de la société et ainsi prolonger le patrimoine afin de le transmettre aux générations suivantes. L'opportunité de réutiliser un bâtiment abandonné existant est loin d'être un phénomène rare à l'heure actuelle. C'est une opération architecturale et patrimoniale qui est de plus en plus courante aujourd'hui, pourquoi ne pas l'appliquer aux édifices religieux abandonnés ? En 1964, cette solution avait déjà été évoquée dans l'article 5 de la Charte de Venise : « *La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable, mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.* »²⁹

D'après le mémoire « L'usage partagé dans les églises, des réponses architecturales à des problèmes de société. »³⁰ étudié par Julian Mawet en 2015, le fait de réaffecter une église permet le maintien de la forme du bâtiment en tenant compte d'autres facteurs importants à différentes échelles. Ceux-ci sont la valeur spirituelle et symbolique pour les usagers de l'église, la valeur psycho-sociale et identitaire pour les habitants locaux, la valeur économique pour la commune, la valeur culturelle et historique car c'est un lieu de traditions et de cérémonies, la valeur architecturale et artistique par la qualité de sa composition et la valeur urbaine, car l'église est représentée au centre du village et est un repère dans le paysage. (Julie BARON, 2017, p15)

La réutilisation de ces bâtiments à forte présence symbolique est une aubaine pour susciter un impact sur la communauté. Celle-ci pourrait être envisagée et réfléchi afin de recycler, revitaliser l'édifice et en même temps de répondre aux nouvelles aspirations

²⁹ CHARTE DE VENISE, Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites, 11ème congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. ICOMOS. Venise. 1964.

³⁰ MAWET, Julian. *L'usage partagé dans les églises, des réponses architecturales à des problèmes de société*. Liège : Université de Liège Faculté d'architecture, 2015, 113 pages.

de la communauté locale. Une autre utilisation des lieux plus appropriée comblerait le vide social laissé par la non-occupation de l'église par ses habitants.

L'objectif principal de la réaffectation n'est pas seulement de sauvegarder l'édifice avec ses valeurs architecturales et d'usage, mais également, et le plus difficile, d'assurer une reconnaissance de la part des habitants et une régénération des significations contemporaines, qui n'est pas à négliger.³¹ Les premiers utilisateurs de l'édifice reconverti sont les garants de la transmission du patrimoine.

Dans la plupart des cas actuels de reconversion d'églises, on remarque une certaine réversibilité du projet. Selon Andrea Bruno³², architecte italien spécialisé dans la réaffectation d'importants édifices patrimoniaux, le critère de réversibilité dans les reconversions de tels bâtiments doit être pensé par l'architecte dès le début du projet.

La première réversibilité de l'intervention est d'abord physique, matérielle. C'est une réflexion faite sur les détails techniques d'assemblage d'une structure indépendante de l'existant. Ainsi, si le besoin se fait sentir, la structure peut être démontée sans endommager l'édifice patrimonial.

La seconde interprétation de la réversibilité est d'ordre psychologique. Les reconversions des lieux sacrés sont, malgré tout, des interventions qui peuvent choquer la population. En cas d'aménagement réversible, le visiteur est capable de faire abstraction de la nouvelle intervention afin de lire l'édifice dans son aspect originel. Par le biais d'un aménagement convertible, l'architecture peut répondre aux besoins de la société qui sont en constante évolution. Elle doit pouvoir évoluer afin d'assurer la pérennité de l'édifice.

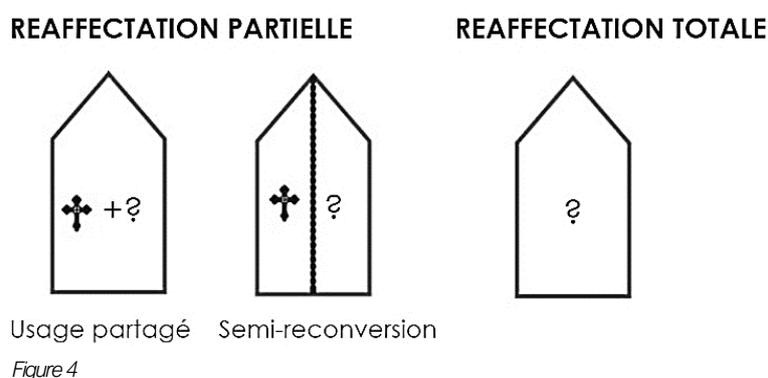
Ce principe est nécessaire dans la société actuelle qui a tendance à évoluer très rapidement. La possibilité de revenir en arrière permet d'appréhender les aspirations futures des communautés et de ne pas forcer la main sur la nouvelle réinterprétation de l'édifice. Ces interventions sont créées de manière à respecter l'édifice et la valeur sentimentale des habitants envers celui-ci.

³¹ GANTOIS, Gisèle. *Revisiter le patrimoine, sur les chemins de la sérendipité*. Edité par Aloys Beguin et Georges-Éric Lantair dans *Hazinelle Une machine à enseigner*, 2016, page 106.

³² DAUBE, Florence. *Méthodologie pour la réaffectation des églises catholiques*. Liège : Faculté des sciences appliquées, Université de Liège, 2012, page 45.

3.2.3.1 Réaffectation totale ou partielle

Il existe plusieurs façons d'intervenir dans l'édifice. Suivant les recherches de Florence Daube pour son mémoire « Méthodologie pour la réaffectation des églises catholiques »³³, trois possibilités de mises en œuvre peuvent être imaginées pour une reconversion. Tout d'abord, il y a la réaffectation totale de l'édifice qui exclut l'utilisation initiale ou bien la réaffectation partielle du fait qu'on n'intervient que dans une partie de l'église tout en gardant l'usage cultuel. Cette division existe soit par l'usage partagé des lieux avec une ou plusieurs activités supplémentaires, soit par une séparation physique entre l'espace de culte et la nouvelle occupation profane des lieux. Les activités sont indépendantes les unes des autres, c'est ce qui est appelé une semi-reconversion.



La réaffectation partielle permet l'intégration douce d'une nouvelle utilisation dans les mentalités. Lorsque le nombre d'offices et de participants reste suffisant, il n'est pas nécessaire d'opter pour une reconversion totale. Une réaffectation partielle pourrait sembler plus judicieuse, ainsi l'usage du culte est maintenu et l'église peut également profiter à d'autres utilisateurs pour une nouvelle fonction ajoutée. C'est une transition qui aide la communauté locale à se réapproprier son église et à mieux accepter ce changement de situation peu commune. Aujourd'hui, l'église étant souvent trop grande pour le nombre de pratiquants, cela permet de conserver un lieu de rassemblement pour ceux-ci et l'église peut toujours accueillir et célébrer des cérémonies. L'espace de l'édifice est rationalisé afin de répondre aux besoins et aux changements de mentalité des habitants.

³³ DAUBE, Florence. *Méthodologie pour la réaffectation des églises catholiques*. Liège : Faculté des sciences appliquées, Université de Liège, 2012, page 43.

Concernant l'usage partagé de l'église, il est préférable de se questionner au préalable du nouveau programme profane qui va devoir cohabiter avec l'activité culturelle. Généralement le type de réaffectation sera un usage public ou collectif, ouvert à tous et qui puisse accueillir du monde comme une salle d'exposition, de concert ou de spectacle. Notons également que les usages partagés temporaires, évènementiels ou occasionnels rendent la transition plus acceptable, voir même, naturelle. Ce type de réaffectation permet de tester différents usages et propose une progression douce dans le changement d'identité de l'église. Les réaffectations multifonctionnelles apportent également un argument économique. Lorsqu'une utilisation monofonctionnelle viendrait à l'échec, le programme ne serait plus rentable et ceci conduirait encore une fois l'église à l'abandon.

Les projets de semi-reconversion sont de prime abord moins pointilleux car la séparation des espaces rend les fonctions totalement indépendantes entre elles. La ou les nouvelles destinations peuvent être aménagées de manière libre. Cependant, une bonne recherche de l'utilisation en amont est de vigueur. L'aménagement de la nouvelle affectation ne doit pas empiéter sur l'espace de culte et demande une bonne gestion de l'espace utile. Le point négatif de ces interventions est que la séparation des fonctions implique une séparation physique des espaces qui pourrait être dommageable à l'intégrité de la qualité spatiale des lieux. La réversibilité des aménagements garantirait le respect de l'espace généreux des églises.

Quant à la réaffectation totale de l'église, elle demande une désacralisation de l'édifice, or ce choix est une décision à ne pas prendre à la légère.

3.2.3.2 Choix du programme

Le choix du nouveau programme, dans une réaffectation totale ou partielle, doit être mûrement réfléchi, c'est de l'usage de celui-ci que dépendra de la réussite du projet. L'église étant un bâtiment avec une forte présence symbolique et physique, la nouvelle destination aura un impact sur la communauté. La nouvelle occupation des lieux devra être évaluée et pensée en fonction des besoins et des valeurs que la communauté entretient avec son église. Par quel type d'affectation une église abandonnée peut-elle jouer un rôle pour combler le vide social ? Chaque contexte est différent, les églises

menacées doivent être traitées au cas par cas pour une meilleure intégration de la nouvelle fonction qui permettra à la communauté de se réapproprier son patrimoine. C'est le rapport historique, affectif et social qui rend les réaffectations particulières et délicates à traiter. Il est essentiel de passer par les étapes d'analyse des valeurs de l'église et du village afin de trouver une fonction à l'échelle du village qui conviendra aux habitants et pérennisera l'édifice.

Les avis concernant le choix du nouvel usage relativement à la sauvegarde de l'édifice différencient selon les différents acteurs (communes, évêchés, fabriques d'église et habitants). Selon la propriété de l'église, il faut trouver un compromis avec les différents acteurs concernés afin de répondre aux attentes de chacun.³⁴ (Thomas COOMANS, 2014, p.56)

*« Si une église ne peut en aucune manière servir au culte divin et qu'il n'est pas possible de la réparer, elle peut être réduite par l'Évêque diocésain à un usage profane qui ne soit pas inconvenant. »*³⁵ (DROIT CANON, 1983, art. 1222)

Cet article démontre que l'Église se rend bien compte du phénomène d'abandon des églises et propose des alternatives pour la sauvegarde du patrimoine architectural religieux. Cependant, l'article du droit canonique reste ambigu à propos du nouvel usage profane des églises. Est-ce le reflet d'une réticence ou d'une ouverture d'esprit de la part de l'Église ? Lorsque l'édifice est toujours sous la propriété de l'Église, le choix du type d'intervention et du nouvel usage doit être déterminé en accord avec les valeurs de l'évêché et de la fabrique d'église. Le statut et le rôle de l'Église seront développés ultérieurement.

Pour revenir sur l'étude européenne « Secular Europe Backs Religious Heritage »³⁶ réalisée par la FRH³⁷, une des questions du sondage concernait les types de fonctions qui seraient le plus approprié dans une église. Les résultats démontrent que le taux des belges pensant que les églises devraient être exclusivement dédiées au culte (48%), se

³⁴ COOMANS, Thomas. *Églises désaffectées, patrimonialisation et usages alternatifs*. Bruxelles Patrimoines, No. 13, 2014, page 56.

³⁵ CODE DE DROIT CANONIQUE, Rome, 1983, canon 1222 : §1 et §2.
http://www.vatican.va/archive/FRA0037/___P4E.HTM

³⁶ FRH et SOCIOVISION. *Secular Europe Backs Religious Heritage*. 2014, 18 pages.

³⁷ Future for Religious Heritage

située en dessous de la moyenne européenne (56%). Tandis que 91% des Belges envisagent que les églises participent au développement touristique et 70% soutiennent la réaffectation des églises à une destination culturelle profane si l'usage permet la préservation du bâtiment. En Belgique, comme pour les autres pays européens de l'enquête (France, Allemagne, Royaume-Unis, Espagne, Pays-Bas, Pologne et Suisse), l'ordre de préférence pour les solutions de sauvegarde des édifices religieux est, en premier lieu, le développement du tourisme à travers l'architecture et les trésors religieux, ensuite, une nouvelle destination culturelle et en dernier choix, la conservation d'un usage strictement cultuel. Ce sondage démontre que le changement de mentalité vis-à-vis de la sauvegarde du patrimoine culturel est présent dans les pays européens. La population ressent encore un attachement pour ses édifices religieux et revendique une autre utilisation des lieux pour la protection de son patrimoine.

Un nouvel usage approprié aux besoins de la société actuelle est une des solutions pour maintenir la pérennité du bâtiment patrimonial. Plusieurs experts et défenseurs du patrimoine religieux revendiquent un nouvel usage social pour ces églises désaffectées (Julie BARON, 2017, p.87). En effet, le caractère fédérateur initial de l'église étant principal, il est naturel que la réflexion sur une nouvelle fonction se calque sur l'aspect communautaire et rassembleur des lieux. Ainsi, le nouveau programme ne dénature pas les lieux et s'intègre au mieux au sein de la communauté. Grâce à la nouvelle affectation de l'église adoptée par les habitants, le projet permettrait d'apporter une plus-value à l'édifice et à la vie de communauté. Le nouveau programme aurait alors un impact social sur le quartier et c'est pour cela que le choix de celui-ci doit être approuvé par la communauté et correspondre à ces nouvelles aspirations. Le passage de l'usage cultuel à l'usage culturel combine la créativité et l'ouverture d'esprit de tous les protagonistes. (Thomas COOMANS, 2009, p.10). Cela implique de la créativité et un profond changement de mentalités de la part de tous les acteurs.

Le 8 septembre 2015, le Parlement européen a également agréé le fait que « *le patrimoine religieux constitue une partie intangible du patrimoine culturel européen et que le patrimoine religieux historique doit être préservé pour sa valeur culturelle,*

indépendamment de ses origines religieuses. »³⁸. Le rapport rédigé par l'eurodéputé Mircea Diaconu fut adopté par la majorité des députés³⁹.

ClicCours.com

³⁸ <https://www.frh-europe.org/the-european-parliament-backs-key-report-to-preserve-religious-heritage%e2%80%8f/>

³⁹ Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation, Parlement européen, Bruxelles, 24 juin 2015, 34 pages. Consulté à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A8-2015-0207+0+DOC+PDF+V0//FR>

3.3 DIFFERENTS ACTEURS

Bien que ce travail concerne la participation citoyenne, il est important de souligner que les différents acteurs qui interviennent dans le processus du projet jouent un rôle dans le déroulement de la réaffectation. Chacune des réaffectations est différente, car le déroulement du projet se réalise en fonction de multiples facteurs propres au contexte de l'église. Chaque projet est particulier selon la volonté des protagonistes et de l'approbation du programme par les propriétaires originaux.

Thomas Coomans souligne que *« une condition pour la réussite d'un projet de réaffectation d'église est la bonne collaboration entre les différentes parties concernées. Trouver un avenir adapté pour une église n'est toutefois pas l'exclusivité d'experts. »* (Thomas COOMANS, 2014, p56). Les différents acteurs ont leurs rôles à jouer dans le processus et également entre eux. C'est la dynamique générale qui lie tous les protagonistes qui est intéressante à soulever pour ce genre de reconversion. Le regard de l'Église, des architectes, de la commune et des habitants ne sont fatalement pas les mêmes sur le sujet. Leurs points de vue, leurs statuts et leurs rôles dans le processus de reconversion d'église sont des faits à identifier afin de mieux cerner la coopération entre les différents acteurs.

3.3.1 COMMUNAUTE RURALE

Ce travail se limite et s'intéresse aux reconversions des églises en milieu rural. La place de l'église est souvent plus marquée dans la mémoire et le patrimoine collectif des villageois. Pour reprendre les termes du sociologue allemand Ferdinand Tönnies, la « *Gemeinschaft* » (la communauté) et la « *Gesellschaft* » (la société) sont deux catégories d'association d'humains. La « *Gemeinschaft* » se base sur des relations affectueuse et d'interconnaissance alors que la « *Gesellschaft* » a tendance à être rationnelle, formelle⁴⁰. Il est important de définir dans le cadre de ce travail, le terme ambigu de « communauté ». Toutes les communautés sont différentes les unes des autres par leurs habitudes, leurs coutumes, leurs règles, leur patrimoine, ... Les professeurs et chercheuses Laurajane Smith et de Emma Waterton définissent la communauté : « *social creations and experiences that are continuously in motion, rather than fixed entities and descriptions, in flux and constant motion, unstable and uncertain* »⁴¹. Ces communautés évoluent avec le temps suivant les générations et la société, elles n'ont pas constamment le même caractère, la même mentalité, ni les mêmes attentes. Les communautés sont des groupes à l'état d'équilibre mobile et transitoire. Les habitants tels que les nouveaux arrivants, les membres de longue date, les leaders naturels, ... modifient l'état d'équilibre ainsi que la cohésion du groupe, ... La signification actuelle de l'église peut donc être différente par rapport à la signification originale.

Les habitants sont les premiers concernés par la réaffectation. Ce sont eux qui utiliseront les lieux et qui contribueront au maintien du second souffle de l'édifice. Ce sont, avant tout, les premiers utilisateurs potentiels. Malgré la diminution massive des pratiquants, et par conséquent la sous-occupation de l'église, celle-ci garde une valeur de référence symbolique pour la population locale. L'enracinement des habitants est en lien avec les événements marquants ayant eu lieu dans l'église, tels que les baptêmes, communions, mariages et enterrements. Il est aussi dû à la présence architecturale forte de l'église dans

⁴⁰ DAWANS, Stéphane. *Sociologie et sociologie urbaine*. Liège, Uliège, 2015.

⁴¹ SMITH, Laurajane et WATERTON, Emma. 2010, *The Recognition and Misrecognition of Community Heritage in International Journal of Heritage Studies and Cohen, A., 1985, The Symbolic Construction of Community*. London : Routledge, 98 pages.

le tissu bâti et dans le paysage global qui devient un repère visuel et un pôle de vie communautaire.

« *La fonction d'une église est plus large, plus globale. Elle fait partie du paysage. Elle se situe au centre d'un quartier ou d'un village. Les cloches rythment les journées. Elle est un repère qui rassure.* »⁴², rapporte Mgr Jean Kockerols, évêque auxiliaire de Malines-Bruxelles. En milieu rural, les églises sont moins nombreuses et souvent une seule église existe par entité. Oter cette seule église du paysage reviendrait à amputer à 100% le village de son repère.

3.3.1.1 Point de vue

Qu'elles soient classées ou non, répertoriées dans l'inventaire du patrimoine ou pas, la société conserve toujours un attachement pour ses églises. « *Bien souvent, c'est lorsque l'on perd quelque chose ou quelqu'un que l'on prend conscience de sa valeur.* » (Thomas COOMANS, 2014, p54). Les ôter du paysage serait comme amputer une partie de l'identité culturelle et collective des habitants. L'attachement de la population locale contribue au maintien du patrimoine religieux indépendamment de la valeur esthétique ou architecturale de l'édifice. La plupart des habitants sont sensibles à la destination de leur église en raison du lien personnel qu'ils ont avec l'édifice (Julie BARON, 2017, p17) Il se peut aussi que certaines personnes toujours pratiquantes ne souhaitent pas que les églises soient utilisées à des fins irrespectueuses (Magali NEVE, 2017, p11).

Les traditions et les rites religieux dans les églises font partie du patrimoine immatériel et celles-ci participent fatalement au capital social. D'après Monika Murzyn-Kupisz, membre du Comité national polonais de l'ICOMOS, le patrimoine collabore au capital social qu'apporte le projet par sept manières⁴³ :

- le rassemblement de la communauté
- la participation à la vie de quartier par l'organisation d'événements

⁴² DE WOLF-CAMBIER, Brigitte. *La réaffectation des églises : un sujet douloureux*. ADIC, L'entreprise et l'homme, 2012, page 2.

⁴³ B. PUGH, Katrina, GIRAUD-LABALTE, Claire, QUAEDVLIIEG-MIHAILOVIĆ, Sneška, SANETRA-SZELIGA, Joanna, SMITH, Brian, THYS, Clara et VANDESANDE, Aziliz. *Cultural Heritage Counts for Europe*. Krakow : International Culture Centre, 2015, 297 pages.

- la transmission du patrimoine immatériel/intangible
- l'attraction de nouveaux habitants et leur intégration dans la communauté locale
- la création de symboles promouvant la tolérance et l'inclusion sociale
- la participation des habitants à des activités communes avec comme objectif la conservation du patrimoine
- la régénération urbaine et rurale.

Du point de vue des habitants, une reconversion d'église peut être vue comme un nouveau point de départ de la vie en communauté ou bien réunir et rassembler les habitants autour d'une même cause. La réappropriation des lieux se fait par une implication de la part des habitants, qui se sentent utiles et acteurs de la sauvegarde de leur patrimoine.

3.3.1.2 Statuts et rôles

Dans l'étude du patrimoine, l'intérêt pour les habitants locaux est souvent négligé, ils se dissolvent alors dans le paysage culturel et sont oubliés lors des analyses. Cependant, ces protagonistes anonymes ont vécu les lieux et se le sont approprié. Se trouvant au pied de l'église, au « périmètre » du projet, il est évidemment qu'il paraît légitime qu'ils soient en centre même du défi du projet (Gisèle GANTOIS, 2016, p102).

Le classement des églises ne résout pas le manque d'entretien des églises. C'est la volonté des habitants de maintenir et de partager leur patrimoine religieux qui devient un facteur important dans le processus de sauvegarde de l'édifice. Lorsque les communautés locales présentent de l'attachement à leur patrimoine religieux, il est plus aisé de sauvegarder l'édifice. Il faut cependant un certain nombre de protagonistes dévoués pour pouvoir supporter et soulever un tel projet. Lorsque les nouveaux utilisateurs font partie intégrante du projet, l'adaptation se fait plus naturellement et l'acceptation du changement d'usage également. Ils endossent alors le rôle de promoteurs, et deviennent les protagonistes du projet. Il est possible aussi que par une prise de conscience de leur patrimoine, les habitants fassent la démarche de demander la classification de leur église pour la sauvegarder.

3.3.1.3 Différents intervenants

3.3.1.3.1 Asbl et associations

Il se peut que plusieurs habitants aient un regain d'intérêt pour leur église. Des ASBL, souvent sous le nom « les amis de ... », sont alors créées afin de sensibiliser et de susciter l'intérêt de la population pour la sauvegarde de l'édifice. L'ASBL devient un comité de gestion. Des idées sont développées durant des réunions et des actions peuvent être menées pour promouvoir le patrimoine local. Grâce à ces démarches, les habitants ont la possibilité d'appréhender des questions sur l'avenir de leur patrimoine religieux et développe une empathie à l'égard des projets de sauvegarde. Un dévouement certain des habitants pour leur église en péril peut, dans certains cas, sensibiliser la commune et des solutions peuvent, dès lors, se concrétiser.

3.3.1.3.2 Individus

Il est évident que chaque personne d'une communauté rurale a ses caractéristiques propres. Gerald Klahr est un architecte allemand qui s'est spécialisé dans la participation citoyenne lors de ses projets. D'après son expérience professionnelle, il a distingué certains traits de personnalité des habitants qui ressortaient au sein des communautés. Il présente 8 types d'habitants :



Figure 5

- L'*Urgestein* (le soubassement), qu'il définit comme étant une personne qui est depuis toujours ancrée au sein du village. Il est étroitement lié à la vie communautaire. Il est né dans le village, y a grandi et y a fait sa vie. Il connaît les lieux sur le bout des doigts et a participé à beaucoup de célébrations dans l'église.



Figure 6

- Le *Neigschmecker* (l'invité permanent), n'est pas un habitant originaire du village. Malgré le fait qu'il soit installé dans le village depuis des années, il ne se considérera jamais comme un habitant du village.



Figure 7

- Le *Netzwerker* (le constructeur de réseaux), est une personne investie dans la vie communautaire en faisant des actions et des projets de vivre ensemble. Il prendra sûrement la place de chef d'orchestre ou de porte-parole lors des réunions d'informations ou d'atelier de brainstorming concernant les projets.

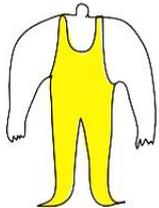


Figure 8

- L'*Anpacker* (le manuel), apporte son aide avec dévouement, dynamisme et passion. C'est une personne sur qui on peut compter dès qu'on a besoin de lui. Cet habitant à l'expérience des travaux manuels et apporte son aide bénévolement lors de travaux. De plus, cela permet de réduire les coûts d'entretien et de rendre le citoyen acteur de la conservation.

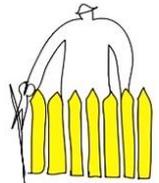


Figure 9

- l'*Aktiver Nachbar* (le voisin actif), se trouve à proximité du futur projet. Il n'est pas forcément engagé dans la vie communautaire, mais indirectement impliqué par l'impact du projet. Il peut rendre service et participe à des actions ponctuelles et influence ainsi les décisions prises pour le projet. Lors des décisions à prendre pour le projet, il faut prendre en compte l'avis des habitants mais également respecter le voisinage direct. L'église devient leur nouveau voisin.

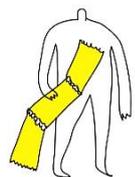


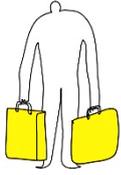
Figure 10

- Le *Dauergast* (le client permanent), est présent à chaque événement du village. La vie communautaire est fortement liée à ses besoins sociaux. Une nouvelle réaffectation communautaire reste importante dans l'organisation sociale.



Figure 11

- Le *Mehrfachnutzertyp* (l'utilisateur multiple) a des approches différentes de la vie communautaire. Il ne s'intéresse pas seulement à un sujet, mais vient à divers événements.



- Le *Gast* (l'invité) n'appartient pas explicitement à la paroisse, mais il utilise les locaux. Il a des contacts plus ou moins intensifs avec les paroissiens.

Figure 12

Tous les habitants ne donnent pas leur avis mais n'en pensent pas moins. Les personnes de nature discrètes ou qui ne sont pas d'accord avec le projet ne sont pas à laisser de côté. Justement, il faut ouvrir la discussion et écouter, comprendre leurs avis pour en tenir compte le plus possible. Car il est bien facile d'écouter le porte-parole mais connaître les réelles attentes des habitants est plus opportun pour une bonne réhabilitation de leur église.

Les traits de caractères, les avis et les idées de chacun contribuent à l'enrichissement de la nouvelle vie de l'église. Les habitants sont ainsi responsabilisés et acteurs de la transmission de leur patrimoine. Il se peut également qu'une personnalité forte dans le village lance un projet, encore faut-il qu'elle soit soutenue dans sa démarche pour aboutir à son projet.

3.3.1.4 Au sein du patrimoine

Lors des reconversions, les habitants sont souvent mis de côté ou peu consultés. Or, ils sont une richesse pour l'élaboration du projet et eux seuls incarnent la charnière entre l'« avant » et l'« après » de leur église.

Plusieurs chercheurs anthropologues se concentrent sur les nouveaux acteurs du patrimoine et notamment sur la place de communautés au centre du processus de patrimonialisation. L'article « *Nouveaux acteurs du patrimoine, nouvelles postures anthropologiques* » de Chiara Bortolotto⁴⁴ se penche sur la relation entre l'ethnologue et les passeurs de mémoires, autrement dit, la population. Dans le cas de la reconversion des églises et de l'importance de bien intégrer leur nouvelle fonction au sein du village,

⁴⁴ BORTOLOTTI, Chiara. *Nouveaux acteurs du patrimoine, nouvelles postures anthropologiques : A propos de Ethnologues et passeurs de mémoires*. Civilisations, No. 61. 2012, page 143.

nous pouvons combiner le métier d'architecte à celui de l'ethnologue et de l'anthropologue. Ce point sera développé ultérieurement.

Selon Jean-Louis Tornatore⁴⁵, anthropologue et professeur à l'Institut Denis Diderot à l'Université de Bourgogne, l'expertise des « *passeurs de mémoire* » n'émane pas forcément des spécialistes mais également de la relation privilégiée que détient la personne avec l'objet à patrimonialiser. Il y a différentes formes d'expertises qui sont toutes aussi importantes les unes que les autres et les unes pour les autres, chacune avec ses objectifs et ses aspirations.

Les habitants, ces nouveaux témoins du patrimoine, complètent l'expertise qualifiée et le détachement affectif des professionnels par un engagement passionnel. De leur position affective par rapport à leur patrimoine, des échanges et des réflexions communes avec l'architecte peuvent composer un projet plus abouti. L'architecte ne devrait-il pas changer sa démarche objective, qui se fait ressentir comme une distanciation, par une approche nouvelle de collaboration avec les habitants ? Jean-Louis Tornatore soutient une « posture de proximité » de l'expert qui se doit d'être au courant des aspirations des nouveaux acteurs.

⁴⁵ Ibidem

3.3.2 ARCHITECTES

3.3.2.1 Statuts et rôles

Spontanément, l'architecte, par la nature de sa préoccupation, aborde la réflexion sur le lieu et l'analyse de la spatialité. Cependant, ce n'est pas le moyen le plus déterminant ou le plus prioritaire dans le cas de l'approche d'édifices à portée aussi sensible que les églises.

Pour revenir aux réflexions évoquées précédemment de l'anthropologue Jean-Louis Tornatore sur les nouveaux passeurs du patrimoine, le travail de l'architecte en amont du projet devrait être similaire à celui d'anthropologue. L'architecte passerait du rôle d'architecte-expert à celui d'architecte-médiateur⁴⁶. L'architecte a aussi pour mission de comprendre l'édifice dans son contexte, d'identifier l'attachement sentimental des habitants et les usages. Il est ainsi considéré comme étant une personne extérieure, un étranger. Il adopte une attitude d'observateur et peut alors discerner les lieux sous un autre angle, que les habitants locaux négligent peut-être ou qu'ils ont oublié. Gisèle Gantois, architecte, spécialisée dans la restauration du patrimoine bâti rural, soutient également que « *l'architecte peut se transformer en médiateur entre le patrimoine bâti et les différents protagonistes, non seulement en capturant mais aussi en « récitant » les histoires des uns et des autres et ce, sans négliger le récit de sa propre expérience.* »⁴⁷. En combinant son savoir, son observation, le vécu et le ressenti des habitants, l'architecte a toutes les cartes en main pour concevoir un projet qui répondra aux attentes de chaque protagoniste. Son rôle est de concevoir des projets qui englobent toutes les valeurs de l'église. Il doit se nourrir préalablement de toute la dimension collective et sociale avant de se lancer dans des esquisses. Les reconversions d'églises sont des projets délicats pour lesquels il est nécessaire de comprendre leur statut et leur place dans le village pour élaborer un projet durable.

La collaboration entre les habitants « subjectifs » et les professionnels « neutres », fait naître une synergie qui donne au projet une valeur ajoutée à la fonctionnalité adaptée aux

⁴⁶ BORTOLOTTI, Chiara. *Nouveaux acteurs du patrimoine, nouvelles postures anthropologiques : A propos de Ethnologues et passeurs de mémoires*. Civilisations, No. 61. 2012. Page 143

⁴⁷ GANTOIS, Gisèle. *Revisiter le patrimoine, sur les chemins de la sérendipité*. Edité par Aloys Beguin et Georges-Éric Lantair dans Hazinelle Une machine à enseigner, 2016, page 103. Et GANTOIS, Gisèle. *The Architect as Third-person Narrator. Tracing the Deep Significance of Built Heritage Through Encounters with Undisclosed Protagonists*. PhD research, KU Leuven, supervisors prof. Dr. Yves Schoonjans and prof. Dr. Krista De Jonge. 2014-2018.

besoins spécifiques des habitants locaux. Une synergie entre deux parties permet de renforcer l'aboutissement d'un même but. « *On assiste à une stratification d'expertises qui dialoguent entre elles, chacune avec ses propres visées.* »⁴⁸.

L'architecte allemand Gérald Klahr, spécialisé dans les reconversions d'églises, travaille justement en tant qu'architecte-médiateur. Il attache beaucoup d'importance à l'intégration de la nouvelle fonction qu'accueillera l'église dans un village. Il soulève la question de savoir comment la reconversion de l'édifice doit être conçue pour répondre au besoin d'identité et d'intégrer les changements sociaux des communautés. Selon lui, « *Le défi de cet équilibre réside avant tout dans le tout nouveau groupe des « prosommateurs » : des producteurs et des consommateurs en même temps.* »⁴⁹ La communauté devient un acteur à part entière dans le processus. Sa façon de travailler consiste à donner le coup d'envoi, de prendre le rôle de chef d'orchestre et cette impulsion est reprise en main par les habitants. Ceci laisse la possibilité aux habitants de donner leurs avis, leurs attentes et de s'identifier au projet. Il articule des programmes adaptables et flexibles en raison de l'évolution constante des communautés. Ainsi, la nouvelle fonctionnalité peut évoluer selon les aspirations des habitants. Ces démarches permettent de responsabiliser les habitants et ainsi de les sensibiliser sur l'avenir de leur édifice, d'être actifs dans la patrimonialisation. Selon lui, l'aboutissement complet du projet advient lorsque la participation arrive au stade de l'« *art relationnel* » qui, d'après son échelle de participation, est la plus grande indépendance des habitants vis-à-vis du projet initial.

« *L'architecte n'est plus le seul créateur de l'espace, mais il partage cette tâche avec ses utilisateurs. La planification, la construction et la mise en service deviennent un processus cohérent. L'utilisateur devient l'acteur spatial.* »⁵⁰ (Gérald KLAHR)

Une autre manière d'envisager la sauvegarde de l'édifice est de travailler sur une autre forme de spiritualité, qui respecte le caractère sacré des lieux. En Belgique, le bureau

⁴⁸ BORTOLOTTI, Chiara. *Nouveaux acteurs du patrimoine, nouvelles postures anthropologiques : A propos de Ethnologues et passeurs de mémoires*. Civilisations, No. 61. 2012, page 142.

⁴⁹ <http://www.prinzmetal.de/beitrag-forum-stadt/>

⁵⁰ Texte original : « *Der Architekt ist nicht mehr alleiniger Schöpfer des Raumes, sondern er teilt sich diese Aufgabe mit dessen Nutzern. Planen, Bauen und Ingebrauchnahme ver- wachsen zu einem zusammengehörenden Prozess. Der Nutzer wird zum Raumakteur.* », <http://www.prinzmetal.de/beitrag-forum-stadt/>

d'architecture brugeois Tc plus, ayant déjà réalisé plusieurs projets de reconversions d'églises, le bureau d'architecture d'intérieur a pour objectif d'adapter les espaces existants à de nouveaux programmes ou de nouveaux modes de vie en adéquation avec les aspirations de la société.⁵¹ D'après un article de Tom Callebaut⁵², la sécularisation n'apporte pas que des problèmes mais bien un changement naturel et social. Pour lui, les opportunités sont à saisir : un grand espace devient libre et de nouvelles rencontres sont possibles. Il réinterprète l'esprit spirituel des lieux pour une nouvelle société, avec des quêtes différentes de spiritualité. L'ajout de fonctions supplémentaires dans l'édifice permet à l'église de se rapprocher des gens et de jouer un rôle social plus concret.

Prenons l'exemple de l'église Magdalena, située à Bruges, réorientée en espace de spiritualité. Le projet est soutenu par une organisation, YOT⁵³, qui vise à revaloriser les églises par l'expérience spirituelle ouverte à un public large. L'objectif du projet était d'apporter une solution au dépeuplement des églises en repensant l'espace afin qu'il offre une nouvelle fonctionnalité active dans la ville.⁵⁴ L'église peut alors jouer un nouveau rôle dynamique dans le contexte actuel. Ici, la valeur spirituelle est revue au goût du jour, l'espace est repensé pour accueillir un public plus large et en même temps garder la fonction culturelle. Le travail que l'architecture d'intérieur permet de réinterpréter les espaces, les fonctions et offre plusieurs scénarios dans l'espace. Les architectes d'intérieur, Tom Callebaut et Stefaan Onraet, ont mis en place des dispositifs multifonctionnels qui respectent les lieux et qui permettent une cohabitation souple entre l'usage culturel et l'usage spirituel.

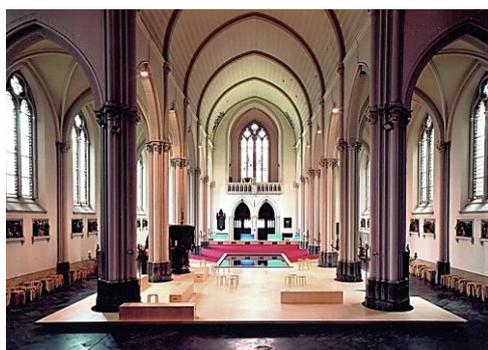


Figure 13 : église Magdalena



Figure 14 : église Magdalena

⁵¹ <http://a-plus.be/fr/actuel/conference-tom-callebaut-tcct/#.W0cqmtlzZPY>

⁵² CALLEBAUT, Tom. *Het kerkgebouw, een genereuze plek voor een wereld in beweging*. Bruges, 2017, 3 pages.

⁵³ <https://www.yot.be/nl/home>

⁵⁴ <http://www.tcct.be/PDF/SacraleRuimtes.pdf>

Les changements sociaux et le contexte local influencent leurs réflexions sur les projets d'espaces sacrés⁵⁵. Dans ses recherches, l'architecture est considérée comme un moyen pour les visiteurs d'interpréter et de développer leur expérience de la spiritualité⁵⁶. Comme le fait Gerald Klahr, l'architecte réinterprète les lieux de façon que les habitants se l'approprient et les fassent évoluer avec leurs aspirations. C'est pourquoi les aménagements architecturaux sont temporaires et facilement adaptables pour d'éventuelles interventions artistiques et audacieuses⁵⁷.

En Flandre, une action a été mise en place par les pouvoirs publics pour trouver des moyens de sauvegarder les églises. L'initiative de cette action sera expliquée dans le point suivant, cependant, le rôle des architectes est intéressant à développer dans ce chapitre. En l'espace d'une année, 22 églises ont été étudiées par les bureaux d'architecture Desmet Vermeulen Architecten et noArchitecten. Le délai étant restreint, les bureaux ont procédé à une méthodologie très systématique. Comme chaque église a son histoire, chaque projet est personnel, donc même si les questions sont répétitives, les réponses seront toujours différentes. La concertation avec les administrations communales se faisait durant 3 réunions. La première pour décrire la situation existante, la seconde où les architectes proposent des scénarios et la troisième, où l'administration et les architectes se concertent et développent quelques projets. Durant leurs recherches de programmation, les architectes ont également procédé par étapes. Ils ont développé « *Les douze commandements* »⁵⁸ à suivre pour analyser et trouver une réaffectation idéale pour l'église. Le processus est divisé en trois parties. En premier est traité l'aspect programmatique, ensuite l'aspect urbanistique et enfin, l'architecture même de l'église.

Dans le cadre de cette action, les architectes se sont créés leur propre méthodologie afin de pouvoir être systématiques pour étudier chaque cas de façon consciencieuse. Par leur expérience, les architectes peuvent mettre à profit leur professionnalisme en étudiant

⁵⁵ CALLEBAUT, Tom et KAIKLA, Tüüne-Kristin. *Sacred Spaces as a Medium for Connecting People in their Search for Spirituality. Dynamics of Theory and Practice*. Estonia : Estonian Association of Interior Architects, 2014, page 133.

⁵⁶ CALLEBAUT, Tom et KAIKLA, Tüüne-Kristin. *Sacred Spaces as a Medium for Connecting People in their Search for Spirituality. Dynamics of Theory and Practice*. Estonia : Estonian Association of Interior Architects, 2014, page 135.

⁵⁷ Ibidem

⁵⁸ VERMEULEN, Paul. *Les douze commandements : Réaffectation d'églises*. A+257, 2015, pp. 24-28.

les églises de manière à ce que chacune d'elles soit réhabilitée avec une fonction qui leur convient.

3.3.3 POUVOIRS PUBLICS

3.3.3.1 Eglise

3.3.3.1.1 Point de vue

Le point de vue de l'Église est un facteur conséquent lors du choix de l'avenir des églises. Qu'elle soit propriétaire ou seulement utilisatrice des lieux, il y aura toujours des règles à respecter et des accords à obtenir. Les avis sur la question du futur des églises sont parfois tranchés. Certains évêques préfèrent une reconversion à usage mixte en gardant une partie de la fonction culturelle, d'autres penchent pour le scénario de la désacralisation afin de léguer le bâtiment ou bien optent pour la destruction car une fonction profane n'a pas lieu d'être. Dans le cas de l'usage mixte, un usage « *profane avec un ancrage local à caractère social et culturel est privilégié.* » (Thomas COOMANS, 2014, p 57)

Suite à un entretien avec Éric De Beukelaer⁵⁹, vicaire épiscopale de l'Évêché de Liège, la politique du Diocèse et des fabriques d'église est la conservation des églises et la pérennité de l'usage culturel dans celles-ci. La désaffectation au culte serait la dernière piste à engager lorsqu'il n'y a aucune autre possibilité. Pour Éric de Beukelaer, il apparaît comme une évidence de garder l'église dans chaque village car, même si les habitants ne sont plus croyants ou pratiquants, elle joue un rôle social et de présence physique, comme un repère, au sein de la communauté. Ce rôle social est toujours présent dans la mémoire collective. Les différentes générations des habitants locaux ont vécu l'activité de l'église et y ont sûrement célébré des cérémonies marquantes. Pour les personnes extérieures à l'histoire de l'église, celle-ci évoque le caractère communautaire du village. Parfois, les autorités religieuses sont en opposition avec le nouvel usage des églises de certains projets. À Namur, le cas de la reconversion de l'église Saint-Jacques n'a pas enchanté les autorités religieuses qui se sont retranchés sur la décision du type d'affectation, qui ne correspond pas à la vision de l'Église. L'église fut pourtant désacralisée avec l'accord de l'évêque mais une fois les lieux occupés par une chaîne de magasin de vêtements, les autorités religieuses ont revendiqué une révocation devant le Tribunal civil. Celles-ci affirment que le nouvel usage s'oppose au droit canon. Bien que

⁵⁹ DE BEUKELAER, Éric, vicaire épiscopale de l'Évêché de Liège. Interview le 12 février 2018.

de nombreux habitants et touristes viennent visiter les lieux sans pour autant faire du lèche-vitrine, l'Église a montré son mécontentement quant à l'usage, jugé inadapté pour une église qui se veut être un lieu de partage et de convivialité.



Figure 15 : intérieur de l'église Saint-Jacques réaffectée



Figure 16 : Intérieur de l'église Saint-Jacques

3.3.3.1.2 Statuts et rôles

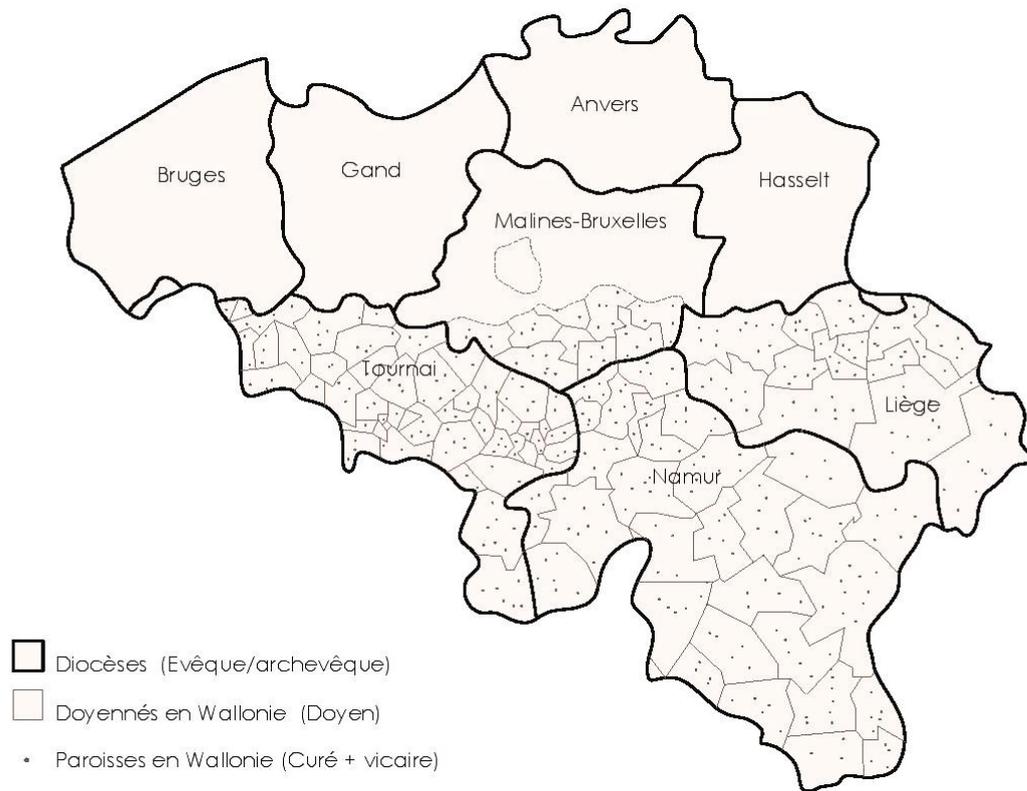


Figure 17

La structure hiérarchique de l'Église catholique belge est formée de 8 diocèses avec un évêque à la tête de chacune de ces entités géographiques. L'évêque joue un rôle de décision important. En tant que dirigeant d'un diocèse, l'évêque est chargé d'une nouvelle mission, il doit adapter le catholicisme devenu minoritaire, à une société diversifiée. (Thomas COOMANS, 2014, p57) Par exemple, le diocèse de Liège exprime dans son rapport « objectif 2020 » qu'il se veut être un « *diocèse en transition* »⁶⁰, qui accompagne les changements de la société vers la pérennité des églises. Cette démarche est un élan vers une organisation de la sauvegarde du patrimoine religieux. Les objectifs exprimés dans ce rapport, prescrivent aux pouvoirs décisionnels catholiques des attitudes à prendre concernant les choix d'avenir des églises. Concernant la décision de désaffecter les lieux de cultes, un accord écrit doit se faire avec l'évêque et une recherche d'une autre affectation en adhésion avec l'article de droit canon 1222 §1 et §2 doit être négociée.⁶¹

⁶⁰ Chanoine DE BEUKELAER, Éric. *Objectif 2020. Directoire diocésien pour la gestion du temporel des cultes*. Liège : Eglise de Liège, Acta, 2018, page 8.

⁶¹ Chanoine DE BEUKELAER, Éric. *Objectif 2020. Directoire diocésien pour la gestion du temporel des cultes*. Liège : Eglise de Liège, Acta, 2018, page 12.

Les évêques ne sont pas les seuls acteurs dans l'avenir du patrimoine religieux. Chaque diocèse est divisé en doyennés qui correspondent à des unités pastorales. Ces unités sont ensuite fragmentées en paroisses, confiées à leur curé attitré. La plupart des paroisses jouent un rôle actif dans la communauté. Elles participent à l'animation des activités liturgiques au sein d'une communauté. Chaque paroisse est dotée de sa fabrique d'église. Celle-ci a pour mission d'assurer le culte par l'entretien et la gestion des édifices. Le but de la fabrique aujourd'hui, n'est pas de garder toutes les églises actives à tout prix. Lorsqu'il y a plusieurs églises dans une communauté, il est plus aisé d'accepter une reconversion, de préférence avec une fonction partagée qui permet de garder une partie vouée au culte. Lorsque l'usage cultuel est toujours présent dans l'église, une convention d'utilisation doit être signée avec la fabrique d'église afin d'assurer le respect de l'espace culturel. Suite à un entretien avec Christian Pacco⁶², membre du service Art, Culture et Foi⁶³ du Diocèse de Namur, l'idée de céder une église à un comité de quartier ou à une Asbl est tout à fait envisageable et concevable. Confier la gestion à la communauté touchée par son patrimoine, assure un contrôle qualitatif sur l'activité et un maintien de l'état d'esprit du lieu. La fabrique d'église est un service qui est plus proche du patrimoine religieux et de sa communauté. Éric De Beukelaer explique, par exemple, que suite à un projet qui ne correspond pas aux envies des habitants et que ceux-ci engagent une pétition, la fabrique se penchera généralement de leur côté. Il souligne que d'après son expérience, habituellement, les habitants tiennent à leur église.

En conclusion, nous constatons que l'Église se rend compte du phénomène d'abandon des églises et a pour but de conserver cet héritage en envisageant des solutions de sauvegarde. Les autorités religieuses sont ouvertes à la réaffectation des lieux mais restent toutefois sur leur garde quant à la vocation nouvelle de l'édifice. Celle-ci privilégie l'usage partagé avec une fonction compatible et respectueuse du lieu de culte à une désacralisation ou à la destruction.

⁶² PACCO, Christian, membre du service Art, Culture et Foi du Diocèse de Namur. Interview le 12 février 2018.

⁶³ Service qui se préoccupe de la sauvegarde du patrimoine, de la culture et des expressions artistiques de l'Église.

3.3.3.2 Communes

3.3.3.2.1 Statuts et rôles

En Wallonie, lorsque qu'un accord est négocié avec les autorités religieuses pour la réaffectation de l'église, il faut ensuite voir avec la commune si elle donne son accord. Certains choix peuvent être revus afin que la commune s'investisse pour l'entretien ou pour un partenariat avec le projet, ce qui n'est pas à négliger. Les communes répartissent leur budget en fonction de leurs priorités, et le maintien des édifices n'en est plus une. En effet, la priorité budgétaire accordée représente 1%⁶⁴. Les communes ont un devoir envers les fabriques d'église. Si leur budget n'est pas suffisant, la commune doit alors leur fournir un revenu qui prendra à charge les dépenses pour la conservation de l'édifice. Lorsqu'un édifice est classé au patrimoine, celui-ci bénéficie de subsides accordés par la commune afin de financer une partie des travaux de son entretien. Cette aide n'est pas à négliger lorsque l'on sait que la priorité des dépenses est pour d'autres domaines. Dès lors, si l'église est classée, une réflexion pour un usage partagé devrait être abordée afin d'être subventionné.

En Wallonie, les communes sont peu investies et la politique de sauvegarde est très statique comparée à celle de la Région flamande, qui est devenue beaucoup plus dynamique et structurée. En 2009, à la suite d'une observation faite sur les dépenses importantes déboursées pour l'entretien et la réparation des églises en Flandre, une politique d'action pour l'avenir du patrimoine religieux est lancée. Le ministre Bourgeois⁶⁵, a rassemblé plusieurs acteurs pour ouvrir le débat : les autorités catholiques, les fabriques d'église, les politiques locaux, des fédérations de sauvegarde du patrimoine et de construction, et les architectes de la « *Team Vlaamse Bouwmeester* ». L'action fut lancée comme un électrochoc. Les administrations communales et les fabriques d'église doivent réaliser un inventaire des églises à sauvegarder et leur vision de l'avenir. Ce « *Parochiekerkenplan* » est une des conditions pour bénéficier d'aides financières pour les travaux dans les églises. Cette condition a été une motivation qui a permis de donner une impulsion au sein des communes et des évêchés⁶⁶. Une fois les plans de gestion

⁶⁴ Chanoine DE BEUKELAER, Éric. *Objectif 2020. Directoire diocésien pour la gestion du temporel des cultes*. Liège : Eglise de Liège, Acta, 2018, page 9.

⁶⁵ Ministre des Affaires Intérieures et du Patrimoine Immobilier.

⁶⁶ JASPERS, Jan. *L'avenir des églises paroissiales flamandes à l'ordre du jour politique*. Leuven : CRKC, 2013, 3 pages.

réalisés, les architectes peuvent commencer à réaliser des esquisses et des avant-projets. Des groupes d'architectes réfléchissent alors ensemble sur un plan de gestion, « *beheersplan* », dont la démarche est de savoir comment intervenir sur ce patrimoine et formuler une vision d'avenir sur les églises. Les architectes sont actifs très tôt dans le processus et décident des nouveaux usages bien que la décision finale revient aux pouvoirs locaux. Sans le « *Parochiekerkenplan* » et le « *beheersplan* », il n'y a pas de subsides accordés. Cette méthode d'approche pour la sauvegarde, bien que brutale, a permis à certaines communes d'avoir un électrochoc et d'envisager concrètement des solutions d'avenir pour leurs églises.

Cette procédure, étudiée brièvement, en Flandre, semble être une démarche à reproduire en Wallonie tant elle structurée et novatrice. Elle crée de véritables processus de décisions. Les autorités publiques ont le pouvoir de faire avancer les choses à grand pas. Une démarche aussi pragmatique pourrait être envisagée en Région wallonne mais en considérant davantage les valeurs historiques, sociales, collectives, ... que l'action « *Parochiekerkenplan* » ne prend pas assez en considération.

3.4 MÉTHODOLOGIES DE PARTICIPATION - état de l'art

Ce chapitre souligne différentes approches de méthodologie et de participation citoyenne. Les objectifs, les difficultés croisées et les aspects délicats à gérer seront analysés et approfondis selon le milieu de recherche de ce travail, qui est la participation des habitants dans le processus de reconversion d'église. Les méthodes expliquées et développées de manière large dans ce chapitre vont permettre de m'appuyer sur des théories existantes pour identifier les mécanismes et les lacunes dans les études de cas développées dans la troisième partie de ce travail. Il existe beaucoup de méthodes de participation citoyenne. Certaines ne rendent pas le citoyen actif et d'autres impliquent les habitants au cœur des décisions.

Thomas Coomans de Brachène, professeur à la KU Leuven, historien de l'art et archéologue, spécialisé en architecture religieuse, a élaboré une méthodologie à employer en amont des décisions de projets de reconversion des églises sur le territoire de la région Bruxelles-Capitale. Il développe une démarche qui aborde l'utilisation alternative des églises paroissiales dans le respect des valeurs patrimoniales et les étapes à suivre pour une étude préalable complète des lieux. Cet outil permet de travailler de manière systématique afin d'identifier les qualités spécifiques et les problèmes des églises aussi objectivement que possible⁶⁷.

Cette démarche méthodologique s'applique directement sur le sujet de ma recherche et est une ressource importante pour les architectes dans le processus des reconversions. Les étapes préliminaires d'analyse sont décortiquées, expliquées et épaulent les chefs de projet à faire le choix d'une utilisation alternative personnelle pour chaque église⁶⁸. Celle-ci se développe en 3 parties : l'analyse de l'édifice, la synthèse ainsi que l'évaluation des critères d'analyse et, le plan de gestion du projet. L'analyse comprend l'étude urbaine, historique, architecturale, technique et intérieure. Concernant la grille d'évaluation, elle permet d'avoir une vue d'ensemble sur les valeurs et des critères d'analyse plus précis.

⁶⁷ COOMANS, Thomas, VAN BOCXLAER Steven, VERMANDEL Valérie, et WEYNS Eva. *Kerken in neostijlen in Vlaanderen. Ontwikkeling en implementatie van een methodologie voor de bescherming en de monumentenzorg van het negentiende-eeuwse kerkelijke architecturaal patrimonium in Vlaanderen. Eindverslag*. Leuven : KU Leuven, 2014, page 77.

⁶⁸ Ibidem

La dimension sociale est présente dans la grille mais n'est cependant pas développée lors des analyses qui, dans la méthodologie, semblent être les prémisses de l'étude de l'édifice. L'enquête sociale et l'attachement sentimental des habitants sont des approches qui sont pourtant soutenues par plusieurs experts du patrimoine afin de soulever les différentes possibilités d'usages dans le but de garantir l'avenir de la réaffectation.

Bien qu'étant un outil de base intéressant et très utile pour les architectes et les communes, cette méthodologie serait davantage complète si la dimension sociale était évoquée depuis le début et n'était pas considérée comme étant une information secondaire concernant l'édifice. L'avis et la participation des habitants sont négligés lors du choix du nouvel usage. Pourtant, Thomas Coomans stipule dans une autre publication, qu'il est « *important d'impliquer la communauté locale dans le processus de réaffectation, de préférence le plus tôt possible.* » (Thomas COOMANS, 2014, p59). Dans sa méthodologie, Thomas Coomans affirme que les significations de chaque protagoniste devraient être préservées dans la mesure du possible pour le choix du nouvel usage des églises.

C'est donc une observation et une analyse critique que je porte à l'égard du processus d'analyse de cette méthodologie. Le schéma ci-dessous représente brièvement les étapes de la méthodologie avec, en hachuré, les suggestions d'amélioration du modèle.

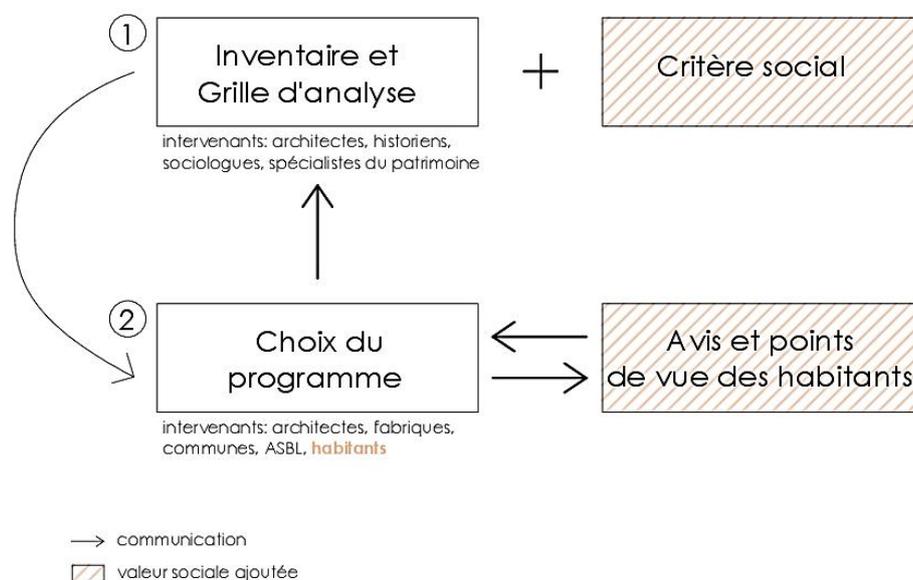


Figure 18

En intégrant le critère social dès la première partie d'analyse, cela permettrait de conscientiser dès le départ les habitants sur la problématique de la sauvegarde de leur

édifice et d'avoir déjà un temps d'adaptation, si le besoin s'en ressent, quant au changement d'affectation du lieu de culte. Les habitants peuvent d'ores et déjà partager leurs points de vue, leurs valeurs, leurs arguments et anticiper une nouvelle fonction pour l'édifice (Fondation Roi Baudouin, 2006, p7). Les architectes, de leur côté, peuvent déjà réfléchir à des scénarios qui seraient plus adaptés à la communauté puisqu'ils auront réalisé des sondages ou des interviews préalablement. L'avantage du plan de gestion développé en Flandre est que les architectes qui réalisent le « *beheersplan* » sont déjà présents et actifs dès le début du processus. Enfin, l'architecte aura déjà pris connaissance avec certains habitants et une relation de confiance entre les deux acteurs, ce qui facilitera l'échange lors de la prise de décision de la nouvelle affectation. Ensuite, lors du choix du programme, un dialogue peut se faire avec les membres de la communauté rurale.

La méthodologie des architectes du Vlaams Bouwmeester est similaire à celle développée par Coomans. Cependant, bien que l'aspect communautaire d'un nouveau programme semble être prioritaire, aucune démarche de concertation populaire n'est soulevée. La méthodologie de Coomans reste plus générale et complète car différentes programmations développées sont proposées et recommandées pour donner des pistes de reconversion. Illustrés par des exemples, Thomas Coomans montre à la fois les projets réussis et ceux moins réussis. Ceci montre que les possibilités sont illimitées et variées, mais que toutes les fonctions ne conviennent pas toujours.

.....

Pourquoi adopter l'approche participative ?

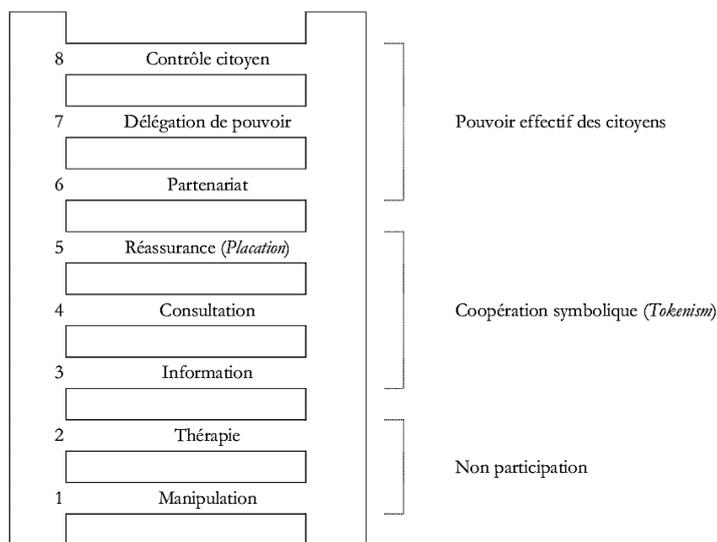
Le guide « Méthodes participatives », développé par la Fondation Roi Baudouin⁶⁹, soutient le point de vue pragmatique du processus participatif car c'est un moyen de rendre le processus aussi démocratique que possible. Cela permet de garantir que toutes les valeurs et les opinions soient prises en considération lors des décisions. Etant donné la question complexe des reconversions d'églises ainsi que ses enjeux, il est nécessaire de prendre connaissance d'un maximum d'expériences vécues, de compétences, d'avis personnels de la communauté locale. Les processus participatifs peuvent être définis

Clicours.COM

⁶⁹ FONDATION ROI BAUDOIN et SLOCUM-BRADLEY, Nikki. *Méthodes participatives un guide pour l'utilisateur*. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2006. 204 pages.

comme des mécanismes de « *pacification* » dans le sens où ces procédés facilitent la compréhension entre les intervenants et favorise à réduire les conflits.

Notons que les niveaux de pouvoir décisifs accordés aux habitants sont parfois trompeurs. En 1969, Sherry Arnstein écrit un article sur la participation citoyenne à la prise de décision où elle classe différentes catégories de participation, de l'abstention totale de participation au pouvoir de décision. Cette classification est représentée par l'



« *échelle d'Arnstein* ». Elle explique cette hiérarchisation dans son article⁷⁰.

Chaque échelon représente l'étendue du pouvoir de dissuasion des citoyens. Les deux niveaux en bas de l'échelle, la *manipulation* et la *thérapie*, décrivent le niveau de non-participation.

Figure 19 : échelle d'Arnstein

Ces méthodes ont pour objectif de corriger l'opinion publique. L'autorité donne son opinion aux participants et les manipule. Les barreaux de l'*information* et de la *consultation* tendant vers un niveau de coopération symbolique, qui permet un accès à l'information et au pouvoir de donner son avis. Cependant, ce niveau de participation n'assure pas un retour. Les citoyens peuvent entendre et être entendus, mais ne peuvent pas être assurés que leur avis soit pris en considération. Le niveau de la *réassurance* se situe à un niveau au-dessus de la *coopération* mais les habitants n'ont toujours pas le droit de décision. Les trois derniers échelons correspondent au pouvoir effectif des citoyens. Le *partenariat* permet aux habitants de négocier et d'engager des échanges avec le pouvoir décisionnel. Leurs avis sont pris en considération.

⁷⁰ ARNSTEIN, Sherry R. *A Ladder of Citizen Participation*. JAIP, Vol. 35, No. 4, 1969, pp. 216-224.

Ensuite, la *délégation de pouvoir* et le *contrôle citoyen* sont les niveaux de participation les plus hauts. Les habitants deviennent des acteurs actifs lors des décisions.

Cette représentation de l'échelle est très simplifiée mais permet d'illustrer clairement les niveaux participatifs à la prise de décision. Différentes méthodes ont différents degrés de participation. Dans le guide « Méthodes participatives » développé par la Fondation Roi Baudouin⁷¹, il est défini que « l'approche participative préconise une implication active du 'public' aux processus décisionnels, le public concerné dépendant du sujet abordé. » (Fondation Roi Baudouin, 2006, p5). 13 méthodes y sont développées et expliquées sous forme de fiches et de conseils⁷². Le choix des méthodes dépend des objectifs, de la question de recherche, des personnes concernées et intéressées, du temps disponible et du budget. En conclusion des différentes méthodes proposées, nous remarquons que les différents niveaux de participation dépendent de la volonté de l'auteur de projet. Ceux-ci sont la transmission d'informations ; un échange unidirectionnel, la consultation ; la partie consultante délimite la question et l'échange est bidirectionnel et la participation active ; les différents intervenants sont tous des acteurs et collaborent ensemble (Fondation Roi Baudouin, 2006, p5). Dans le processus décisionnel, la participation peut intervenir lors de la planification du choix d'une nouvelle fonction, de la mise en œuvre et/ou de l'évaluation ultérieurement à la réalisation du projet. L'appui sur l'expertise des citoyens permet d'avoir une analyse minutieuse de l'édifice.

Une approche plus active de démarche participative est développée par l'architecte allemand, Gerald Klahr⁷³. Il a déjà expérimenté sa méthode sur le terrain avec un projet de développement d'une place de village dans le quartier de Ludwigsburg, près de Stuttgart, en Allemagne. Ludwigsburg est un quartier résidentiel dépourvu de centre et que la représentation mentale de la structure du quartier est difficile. En 1962, suite à la volonté du comité de quartier, une église fut construite. Son architecture en forme de tipi symbolise l'idée de rassemblement. La place de l'église est en contrebas, encadrée par

⁷¹ FONDATION ROI BAUDOUIIN et SLOCUM-BRADLEY, Nikki. *Méthodes participatives un guide pour l'utilisateur*. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2006. 204 pages.

⁷² Les descriptions détaillées se trouvent dans le guide.

⁷³ KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, 13 pages.

plusieurs marches, elle est peu ouverte et les infrastructures, telles que la salle paroissiale et la crèche, ne permettent pas une visibilité spatiale vers la place.

En 2015, afin de revitaliser le centre du quartier, l'architecte Gérald Klahr a réalisé un projet de manière ouvert et attentif à l'égard des habitants. Sa démarche se déroule sur une durée de 4 mois, en plusieurs phases de workshops. L'objectif est de sensibiliser les habitants sans les brusquer et de les rendre acteurs dans un projet communautaire. Chaque phase a son intérêt dans le processus de prise de conscience du potentiel de la place du village et de la mise en place de solutions. Il s'agit de dispositifs pédagogiques qui permettent d'identifier des constats, des points de vue, ... puis enfin, d'en faire une synthèse et de construire le projet avec les habitants, les chefs de chantier.

. Stratégiquement, la première action de départ du projet est la phase « *Blumenaktion* »⁷⁴ qui consiste à inviter les locaux à venir aménager la place de leur église en plantant des semences et en la fleurissant. Les habitants participent de manière volontaire et s'impliquent déjà d'une manière simple dans le renouvellement de la place. Spontanément, cette action sert également prétexte pour ramener des habitants et de faire connaissance entre eux afin de créer une cohésion dans le cadre d'un objectif commun et de donner le coup d'envoi du projet.

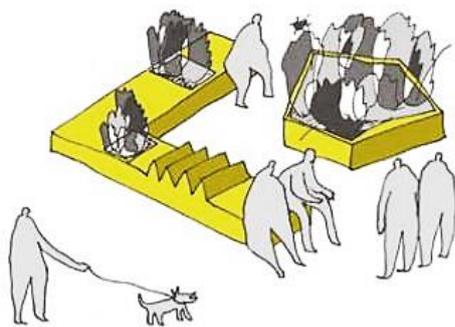


Figure 20 : Blumenaktion



Figure 21 : Blumenaktion

. Le second workshop se déroule en deux étapes. La première, l'action nommée « *Raumsafari* »⁷⁵ est une exploration de la place, des locaux collectifs en périphérie et de l'église des lieux, sans tabou, jusque dans les moindres recoins. Cela permet aux

⁷⁴ Traduction de l'allemand : Action de fleur

⁷⁵ Traduction de l'allemand : Safari des lieux

habitants de se stimuler et de s'interroger sur les opportunités des lieux. Les participants sont invités à coller des post-it dans des endroits en y écrivant les remarques de leur vécu. Suite à cette manière ludique d'inviter les gens à réfléchir, un inventaire des lieux s'est dressé. Une leçon a pu en être tirée avec les post-it qui permettent de voir les endroits préférés, les plus visités, les lieux qui ont besoin d'ouvertures, les zones problématiques, l'envie d'une place plus urbanistique et plus active.

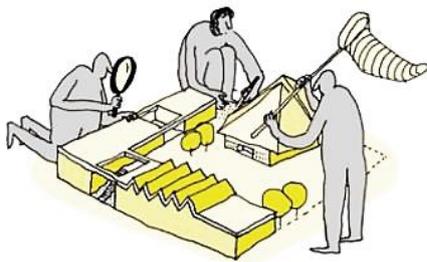


Figure 22 : Raumsafari



Figure 23 : Raumsafari



Figure 24 : Raumsafari

Cette méthode de parcours commenté provient de la recherche sur les ambiances urbaines du sociologue Jean-Paul Thibaud⁷⁶. Ce procédé permet de donner le point de vu des usagers suivant son bagage culturel et affectif en plus de celui des experts. Les observations ne se limitent plus à l'analyse visuelle, mais également à l'ouïe, l'odorat, le toucher, les sensations thermiques, ... Les utilisateurs marchent, perçoivent et décrivent en même temps. Les ambiances perçues dans les lieux peuvent ainsi être évaluées de manière propice grâce au compte rendu du parcours commenté.

Dans le cas d'une église, Jean-Paul Thibaud propose de réaliser deux parcours afin d'être la plus complet au niveau de la perception sensorielle. Un cheminement en dehors des horaires des offices afin d'évaluer l'église dans son silence et un cheminement lors des messes pour observer l'activité.

La seconde partie « *Wünsch dir was* »⁷⁷ consiste à réaliser un brainstorming sur différents thèmes à aborder tels que : les souhaits par rapport à l'espace, pour le quartier, pour l'avenir de l'église et quels types d'usagers peuvent trouver lieux dans les espaces.

⁷⁶ THIBAUD, Jean-Paul. *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Ed. Parenthèses, 2001, pp. 79-99.

⁷⁷ Traduction de l'allemand : Faites un vœu

Ici, l'architecte n'intervient qu'en tant qu'initiateur, les habitants sont les seuls acteurs et leur vécu, pensée, idées, histoire est la base du projet. Il n'y a aucune limite à la fantaisie.

. Le troisième atelier est le « *Planspiel* »⁷⁸. Différentes équipes travaillent sur différents sujets avec des contraintes qui s'y rapportent. Ensuite, les équipes s'échangent entre elles leurs nécessités et contraintes au niveau architectural. La réunion se déroule comme un débat. Les équipes doivent défendre leur point de vue et soulever des objections contre les autres afin de proposer d'autres possibilités. L'équipe doit alors se défendre avec une bonne argumentation. Tous les membres sont sur le même pied d'égalité. Chacun peut intervenir pour donner son avis et son expertise. De cette façon, on augmente la satisfaction commune autour du projet. Une maquette conceptuelle est ensuite construite ensemble pour en discuter autour de celle-ci.

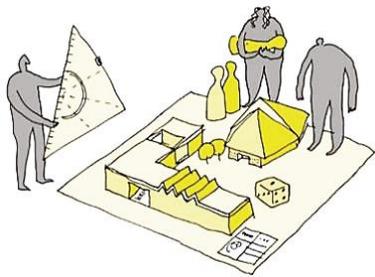


Figure 25 : Planspiel



Figure 26 : Planspiel



Figure 27 : Planspiel

⁷⁸ Traduction de l'allemand : Jeu de plan

. Après un brainstorming des réflexions, se déroule la phase de « *Bauworkshop* »⁷⁹. Un aménagement est pensé de telle sorte que chaque réflexion et désir apportés par les différentes équipes soient intégrés dans le projet.

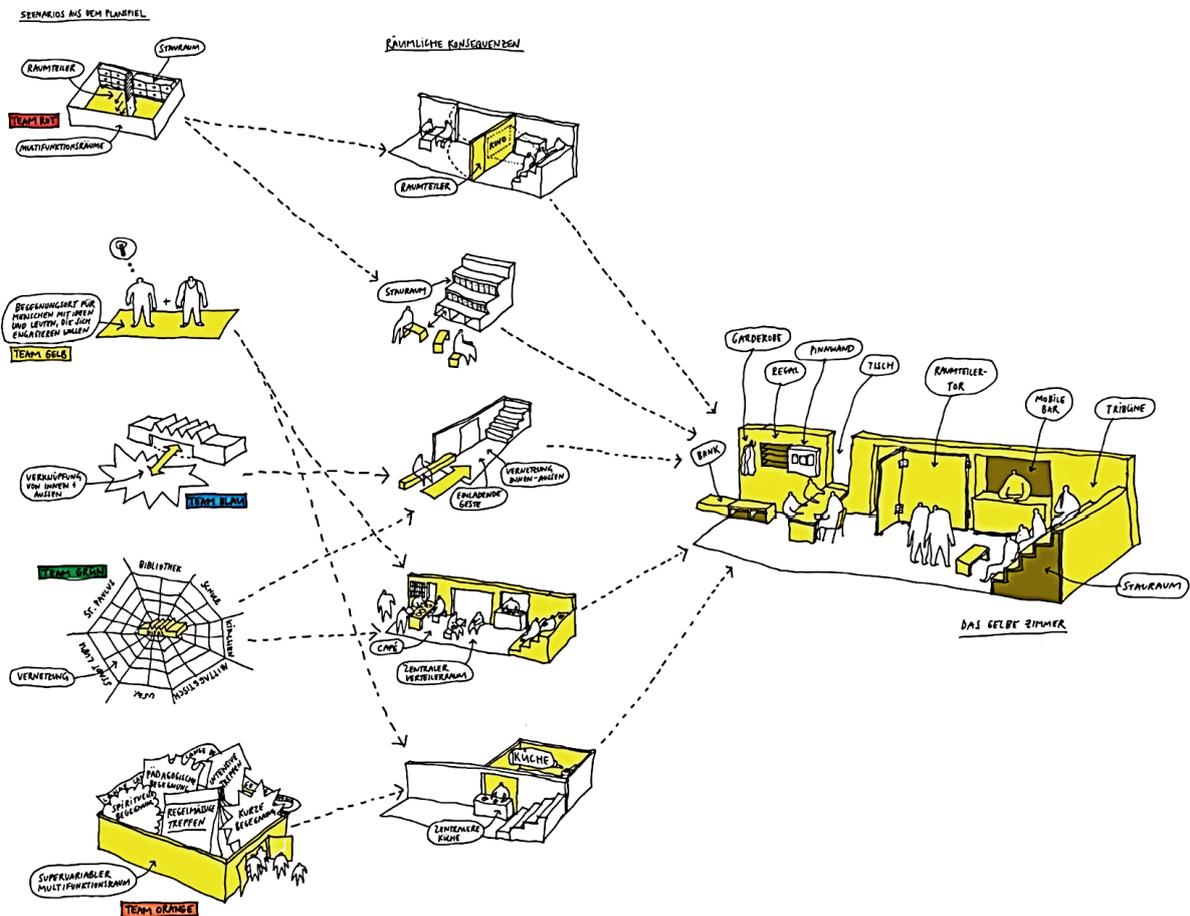


Figure 28

Les habitants expérimentent les différents concepts et construisent des installations temporaires répondant à leur projet à l'échelle 1 :1 dans une pièce expérimentale. Les participants testent différentes possibilités pour évaluer le projet à l'échelle réelle et notent des améliorations à faire. Dans le cas de ce projet, les habitants ont décidé d'intervenir dans la salle communautaire afin de la rendre multifonctionnelle et accessible pour toutes les générations. L'espace est alors réfléchi de manière modulable pour accueillir différentes fonctions dans la salle. Donner un marteau et scie aux habitants les responsabilise et les rend acteurs de leur propre communauté.

⁷⁹ Traduction de l'allemand : Workshop de construction

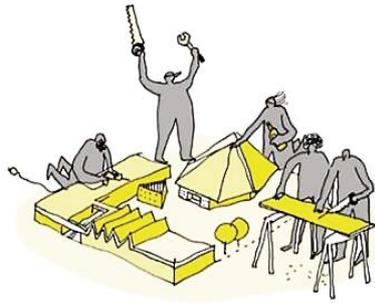


Figure 29 : Bauworkshop



Figure 30 : Bauworkshop



Figure 31 : Bauworkshop

. Lors de la fête communautaire, les citoyens testent les constructions et repèrent les éventuels manques ou les interventions à développer et à améliorer. Sur base d'une discussion commune à propos du nouvel aménagement, des plans architecturaux sont élaborés par l'architecte et le projet prend alors sa forme réelle.

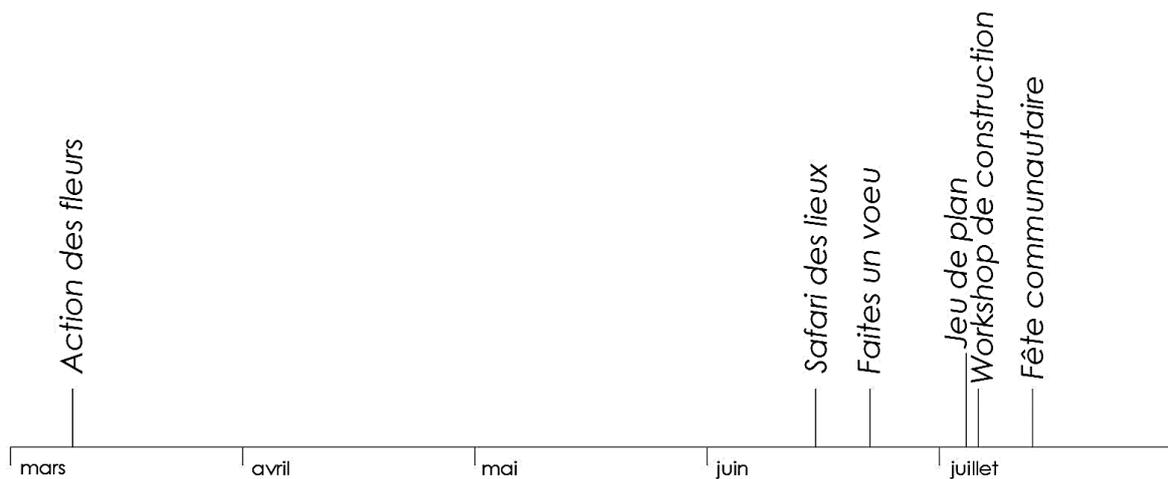


Figure 32 : ligne du temps

Cette démarche est un modèle de processus qui répond à ma question de recherche. Dans cet exemple, les habitants et l'architecte sont impliqués dès le début dans le processus de reconversion. Les conclusions de tout ce processus participatif sont que les habitants, chacun avec ses forces et ses idées, se sentent acteurs et responsabilisés, tant dans le projet que dans leur patrimoine identitaire. L'encadrement et la structure des ateliers permettent aux habitants de se concentrer sur leurs souhaits et l'avenir de leur place de village. L'expérience de l'architecte est mise à profit du développement du projet par les habitants. Les citoyens étant impliqués activement dans le projet, deviennent les acteurs principaux de leur quartier. L'architecte pourrait dès lors, être comparé à un

catalyseur. De manière générale, la démarche citoyenne est un moyen enrichissant lors du processus dans le sens où elle permet parfois d'ouvrir le débat, de sensibiliser les habitants et de les placer au cœur de la transmission de leur patrimoine.

ClicCours.com



4 ÉTUDES DE CAS

Église Saint-André
(Saint-Sylvestre-Cappel, France)

Clicours.COM

L'objectif de ce travail est d'observer la réalité de terrain au travers de plusieurs cas de reconversion en milieu rural, sur le territoire de la Wallonie. Il s'agira au travers de cette analyse, de se focaliser finement sur l'implication des populations et l'intérêt de certains processus dans cet objectif.

Compte tenu de l'état d'avancement restreint des inventaires, certaines églises rurales déjà reconverties ou en voie de réaffectation sont inconnues de la population extérieure. Les petites églises de village n'ont généralement un intérêt que pour les villageois et les paroissiens. Les sources de renseignements ne sont pas facilement accessibles et les projets ne sont pas nécessairement médiatisés.

D'après un inventaire personnel réalisé⁸⁰ des églises rurales wallonnes reconverties ou en cours de réaffectation, seuls quelques projets seront développés plus précisément. Chaque cas de reconversion d'églises est spécifique selon son contexte propre, c'est pourquoi les études de cas n'ont pas fatalement de lien homogène entre elles. Il serait d'ailleurs impossible de juger deux églises de la même façon. L'analyse des cas pratiques se fera sur base de critères communs d'observation et d'analyse. Les différentes variables communes choisies permettent de distinguer les caractéristiques entre chaque église. Il est important de les situer dans leur propre contexte car c'est le cumul et l'association de facteurs qui influenceront le processus de réaffectation.

Le choix des pratiques s'est porté sur des projets avec des reconversions variées et proposant des approches spécifiques différentes. La sélection s'est néanmoins appuyée sur un canevas commun d'églises implantées en milieu rural dont la réaffectation est de type collectif ou publique et pour laquelle l'implication des habitants participe au projet de près ou de loin. L'accès à l'information est le premier critère de sélection afin de pouvoir pousser les réflexions plus précisément. Cependant, chaque étude de cas sera étudiée par la singularité de l'exemple et les opportunités de la démarche documentaire.

⁸⁰ N'ayant pas de ressource d'inventaire pour les églises reconverties, j'ai fait directement appel aux diocèses de Wallonie en leur téléphonant. Les personnes ressources m'ont fait part de leurs connaissances de projets d'églises reconverties d'après leur mémoire. (Cf. annexe 1)

Les projets sélectionnés sont :

- L'église Saint-Philomène à Malonne
- L'église Saint-Martin à Frizet
- La chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne

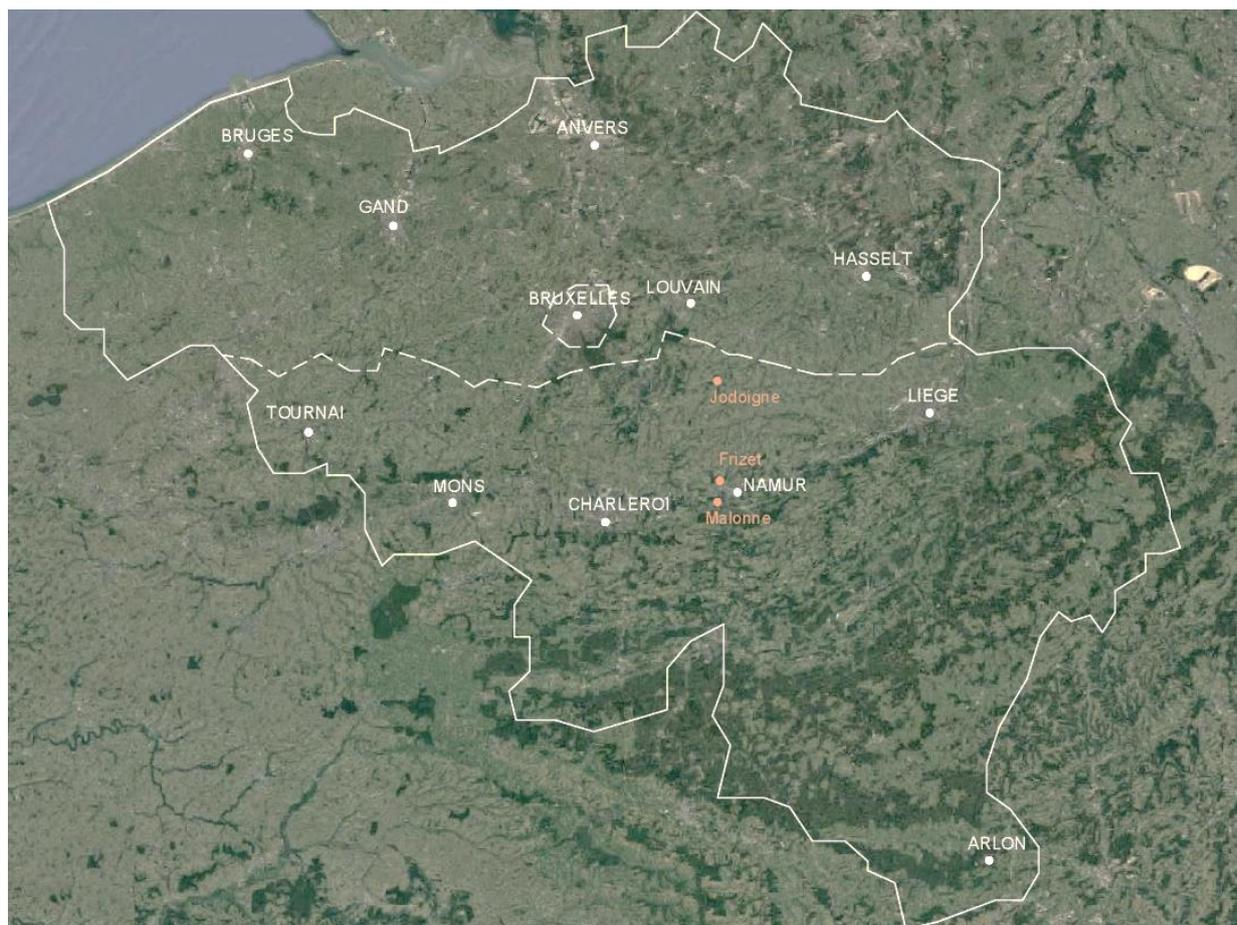


Figure 33 : carte de la Belgique

4.1 ÉGLISE SAINTE-PHILOMÈNE | MALONNE



Figure 34



Figure 35

4.1.1 ANALYSE :

4.1.1.1 Localisation

. L'église Sainte-Philomène se situe dans la province de Namur dans un des lieux-dits qui forme le village de Malonne, nommé Le Piroy. Ce hameau est situé à l'écart du centre historique de Malonne où se trouve son ancienne abbaye et son église abbatiale maintenant devenue paroissiale.

. Le village de Malonne a une vie associative très active qui se déroule principalement dans le centre historique, car toutes les infrastructures publiques d'accueil s'y trouvent. Bien que Le Piroy est éloigné par rapport au centre de l'animation, les habitants ne se sentent pas pour autant exclus de la vie du village et font partie à part entière de la communauté malonnoise.

. Les fonctions sociales, commerçantes et de loisir les plus proches se situent principalement dans le centre historique de Malonne. L'église est implantée de manière introvertie, à l'extrémité du tissu rural par rapport au développement du hameau et se retrouve dépourvue d'activités à proximité.

4.1.1.2 Historique



Figure 36 : Intérieur de l'église en 1971

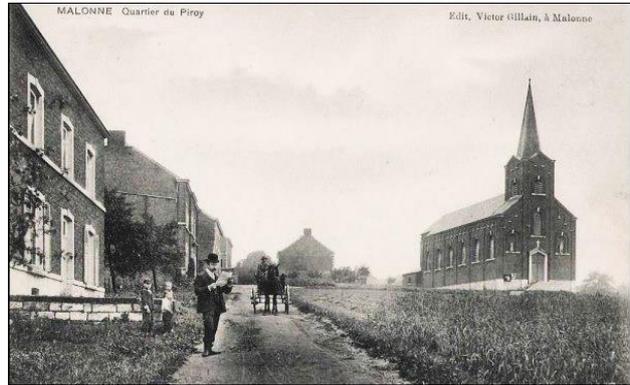


Figure 37 : carte postale, date inconnue

. L'église paroissiale Sainte-Philomène fut construite en 1887 à l'initiative du curé Delvigne. Elle est considérée comme étant une église-annexe. Elle n'est pas l'église principale de référence à Malonne. Vu la densité du village de Malonne, l'église fut construite pour dans le lieu-dit du Piroy situé à 2 kilomètres du centre historique de Malonne et de son ancienne abbaye. L'église du Piroy est dès lors destinée à être fréquentée par les habitants proches pour la facilité d'accès de ceux-ci. L'église fut

fréquentée par ses paroissiens jusqu'en 2009. Devenant inoccupée et dégradée, elle fut désaffectée et désacralisée en 2015 pour laisser place à un projet de micro-brasserie porté par deux malonnois qui ont aussi pour objectif de conserver le patrimoine religieux de leur village en la réaffectant. L'église est devenue la propriété des deux brasseurs en accord avec la fabrique d'église qui leur délègue le rôle de passeur de mémoire.

4.1.1.3 Physique

L'église fut construite suivant le style architectural néo-roman à tendance néo-classique. Cette église ne constitue pas vraiment un exemplaire remarquable et rare sur le plan patrimonial mais fut néanmoins répertoriée dans l'inventaire du patrimoine architectural. Son mobilier liturgique a été inventorié par l'Institut Royal du Patrimoine Artistique. L'intérieur est sobre et le volume est dégagé, offrant un espace très lumineux. Suite à la dégradation de l'édifice, le clocher menaçait de faire effondrer la voûte rendant la sauvegarde du bâtiment urgente.

4.1.1.4 Symbolique et sociale



Figure 38

Les habitants ont connu l'église lorsqu'elle était encore en fonction. Un grand nombre d'entre eux se sont baptisés, communiés, mariés et célébrer et ont assistés à des funérailles. L'église est un lieu qui a accueilli de nombreux rites de la vie. Le lien des

habitants avec leur église est avant tout affectif et sentimental en rapport avec leur vécu personnel.

La fabrication de la cloche de l'église en 1880 fut dédiée à Sainte-Philomène. La cloche a cessé de sonner car elle n'était plus en état et ses vibrations étaient soupçonnées de faire trembler l'édifice et d'aggraver la dégradation de l'église. La cloche retirée du clocher a trouvé sa place à l'intérieur de l'église restaurée. Après sa rénovation, la cloche est exposée à la vue de tous et la brasserie lui dédie son nom, « la brasserie du clocher ».

4.1.2 PROCESSUS DE RÉAFFECTATION :

4.1.2.1 Lancement et philosophie du projet

Deux malonnois, Alex Vandurme et Jean Cheffert souhaitaient trouver un lieu qui convenait pour héberger leur projet personnel de micro-brasserie artisanale. À première vue, la recherche d'un grand espace libre était primordiale pour accueillir tout le matériel nécessaire à la fabrication de la bière. D'instinct, la volonté de garder l'église dans son état le plus pur était une évidence. Pour les deux brasseurs, il n'était pas question de dénaturer les lieux. Même si l'église Sainte-Philomène fut délaissée par ses utilisateurs et par la suite, laissée dégradée, elle fait toujours partie du patrimoine local du Piroy. Le sentiment d'appartenance n'a pas pour autant disparu, les souvenirs commémorés dans cette église subsistent dans la conscience des habitants.

La volonté des deux malonnois n'était pas de transformer l'église en brasserie industrielle comme un lieu de consommation à connotation de bar ou de taverne mais bien de respecter la sobriété de l'atmosphère symbolique et monumentale de l'église. Le respect de ce patrimoine s'est également traduit par la dénomination de leur micro-brasserie en « Brasserie du Clocher » et de leur bière « Philomène » en hommage à sainte Philomène pour qui fut dédié l'église en 1887. Aujourd'hui, le projet de la brasserie et la conservation de l'édifice n'existeraient pas l'un sans l'autre, dans le sens où la bière brassée prend de la valeur et l'église est maintenue grâce à sa nouvelle fonctionnalité.

*« Nous voulons une brasserie qui s'intègre parfaitement au village. C'est un projet porté par les Malonnois, pour les Malonnois. »*⁸¹ (Alex VANDURME)

Leur objectif est de faire un projet participatif et d'intégrer les habitants. Chaque étape de la réaffectation du bâtiment et de la création des bières est soutenue et impliquée par des bénévoles, tant de Malonne que des villes et villages avoisinants. Les brasseurs ont la volonté de faire de la brasserie du Clocher un lieu de valorisation du terroir susceptible d'accueillir des événements extérieurs ponctuels. L'aménagement libre de l'espace permet aussi d'accueillir des groupes de personnes, ainsi, le projet conserve l'esprit rassembleur initial de l'église.

⁸¹ *La chapelle transformée en brasserie*. Le soir, 10/08/2015.

Les brasseurs n'ont pas fait appel à une architecte car ils n'en voyaient pas l'utilité. L'architecte est ici perçu comme une personne étrangère au projet. La brasserie est avant tout un projet communautaire, réalisé par Alex et Jean avec la participation des habitants locaux. Alex Vandurme définit leur projet comme étant « *avant tout une vraie histoire humaine, forte de notre ancrage local. Notre bière et nos démarches racontent quelque chose d'authentique.* »⁸² et revendique les valeurs clés de la brasserie comme étant l'authenticité, la qualité et l'ancrage local (cf. annexe 2).

4.1.2.2 Développement du processus de réaffectation

Suite au manque de fréquentation et à la dégradation de l'église Sainte-Philomène depuis 2009, la fabrique lance un appel d'offre d'urgence pour sauver l'église qui tendait à se transformer en ruine.

Avril 2015

Alex et Jean ont présenté leur projet à la fabrique qui n'a pas montré d'opposition. Les deux brasseurs avaient préalablement contacté et informé le voisinage direct de la nature du projet et ont obtenu un accueil favorable. En vue de vérifier la faisabilité du projet, des contacts avaient déjà été pris avec les autorités communales et le service de l'urbanisme afin d'anticiper la demande. Un accord de principe était déjà accordé de la part du Collège Echevinal de la Ville de Namur. Suite à une interview⁸³, Alex Vandurme explique qu'il ressentait tout de même, de la part de la fabrique, une certaine sensibilité sur le sujet de la reconversion.

Une réunion d'information sur le projet fut donnée aux habitants après l'envoi de l'appel d'offre à la fabrique d'église. Seulement les habitants ont été invités à la réunion par courrier et informé un mois à l'avance dans le journal local. 80 habitants et quelques journalistes se sont présentés à la réunion. Au cours de celle-ci les deux malonnais ont présenté leur projet et les objectifs de sauvegarde du patrimoine qu'il souhaitaient atteindre. Cette réunion purement informative a permis de rassurer directement les quelques personnes sceptiques par rapport au projet. Durant la présentation, des

⁸² <https://www.latablederudy.com>

⁸³ VANDURME, Alex, cofondateur et brasseur de la Brasserie du Clocher. Interview le 11/02/2017.

habitants posaient leurs questions et leur avis, dont une grande majorité étaient des encouragements. La réunion terminée, les deux brasseurs ont également été à l'écoute des personnes qui sont de nature plus discrète, afin de prendre en compte l'avis de chacun.

Il a fallu demander l'accord de l'évêché pour la désacralisation de l'église puisque la réaffectation serait totale et la fonction culturelle abandonnée. Le conseil communal de Namur a voté à l'unanimité pour la désaffectation et la désacralisation de celle-ci laissant place au projet de la brasserie. La carence des moyens financiers ne permettant pas à l'Eglise d'envisager une restauration, la fabrique d'église se sépare de l'église-annexe par vente ou par donation.

Juin 2015

L'église fut vendue au prix d'un euro symbolique vu la somme à déboursier pour les travaux de sauvetage de celle-ci. L'église ne dépend plus de l'institution catholique ni de la commune, elle est devenue une propriété privée.

La fabrique d'église a néanmoins récupéré le mobilier liturgique qui a ensuite été inventorié par l'Institut Royal du Patrimoine Artistique sur le site internet BALaT⁸⁴. La reprise du mobilier est une bonne chose car, en général, le mobilier culturel peut devenir une charge pesante et embarrassante dans le cas d'une reconversion, car il est difficile à accepter autrement que comme élément décoratif et déconsidéré.

Aout 2015 – début des travaux

Lors du débroussaillage des mauvaises herbes autour de l'église, des habitants ont offert leur service bénévolement de leur propre initiative. Le projet débute déjà avec une collaboration spontanée des habitants par une implication concrète et physique.

Septembre 2015

Amis et bénévoles réalisent les travaux d'assainissement du bâtiment avec l'aide d'entrepreneurs locaux engagés pour les grosses opérations. Au total, une soixantaine de bénévoles sont venus prêter main forte pour la réalisation des travaux. Le projet de la

Clicours.COM

⁸⁴ <http://balat.kikirpa.be/results.php?linkthrough=BA&linkval=Eglise+Sainte-Philom%C3%A8ne%5BLe+Piroy%5D>

brasserie est devenu un projet collectif pour le village de Malonne et ses environs. Il n'y a eu aucune formation d'ASBL pour soutenir le projet, les habitants ont directement adhéré au projet. Aucun bureau d'architecte n'a été associé à ces travaux.

Parallèlement, plusieurs brassins d'essais sont testés avec un groupe de collaborateurs bénévoles afin de choisir ensemble de la recette de brassage. Le nom de la brasserie et de la bière fut également choisi avec l'aide des citoyens.

Décembre 2015

La première bière est brassée au sein de l'édifice mais le matériel de fabrication manque. Ce matériel a un prix que les propriétaires ont déjà déboursé dans les travaux qui ne se sont pas passés comme prévu. Un nouvel appel à la solidarité pour en financer l'achat est lancé grâce au *crowdfunding*, une formule de financement participatif. En 50 jours, 150% de la somme fixée a été versé par des citoyens.

Mai 2016

L'inauguration officielle de la brasserie est célébrée un an après la première bière brassée dans l'église. La cloche qui appartient au village a été prêtée par la fabrique d'église à la Brasserie du Clocher. Celle-ci est exposée à la vue de tous à l'intérieur de l'édifice.

Concernant la suite du projet et de son activité au sein du village, certains commerçants locaux vendent et dérivent leurs produits au goût de la Philomène. Le Cercle Histoire et Archéologie de Malonne participe aussi à sa manière au projet en réalisant une enseigne commémorative datant les interventions faites sur l'église. Des soupers sont également organisés sur le thème de la Philomène qui réunissent et rassemblent les citoyens intéressés de près ou de loin. Au début de l'année 2018, la brasserie a même accueilli une audition de piano dans sa nef. La reconversion a été un élément déclencheur d'initiatives dans le village. Le projet génère une revitalisation au sein du hameau comme à l'échelle communale.

4.1.3 CONSTATS/RÉÉVALUATIONS ET CONCLUSIONS

4.1.3.1 Réaffectation

Type d'intervention



Figure 39 : intérieur de l'église



Figure 40 : intérieur de la brasserie

Puisque la raison qui a fait tomber l'édifice dans l'insalubrité est le manque de fréquentation des paroissiens, une réaffectation partielle ou un usage partagé n'est pas envisageable. Toutefois, il serait possible de maintenir une activité culturelle pour un plus petit groupe de paroissiens, en affectant par exemple une partie de l'espace ou en le partageant suivant un horaire. Cependant, le changement d'affectation dans ce cas-ci est total. Ce type de réaffectation laisse plus de liberté vis-à-vis du culte puisque celui-ci ne peut plus être pris en compte dans le projet sur le futur de l'édifice car l'église est désacralisée. La conception des lieux et du nouvel usage sont totalement indépendants de l'usage culturel initial tout en respectant l'aura des lieux et ne dépend juste de la volonté des maîtres d'œuvre.

L'objectif essentiel des deux brasseurs malonnois est de ne pas faire une brasserie industrielle, mais de profiter d'un grand espace que l'architecture des lieux offre, et de respecter un maximum les lieux pour en faire usage qu'à bon escient. Dans la mesure où les mentalités évoluent et que la réaffectation des édifices permet de garder la pérennité de ceux-ci, l'intervention architecturale minimale assure une réversibilité de l'usage qui, selon la philosophie de l'architecte italien Andrea Bruno⁸⁵, est un des critères favorables de reconversion des édifices religieux. Les interventions sur le bâtiment ont été réalisées

⁸⁵ DAUBE, Florence. *Méthodologie pour la réaffectation des églises catholiques*. Liège : Faculté des sciences appliquées, Université de Liège, 2012, page 45.

dans le seul but d'assainir et de rendre praticable le bâtiment. Les châssis ont été remplacés, un nouveau système de chauffage, d'arrivée d'eau, d'électricité a été installé ainsi qu'un nouveau revêtement de sol et l'installation de sanitaires. Le plafonnage et la peinture ont aussi été remis à neuf.

Choix de la fonction

La particularité de ce projet est que le choix du futur usage de l'église était déjà réfléchi préalablement par les protagonistes, les deux brasseurs. Cela pourrait sembler être un acte égoïste en comparant les méthodologies étudiées sur le sujet, qui en général prônent l'étape de la concertation populaire en amont d'un tel projet de sauvegarde du patrimoine. Cependant, la réaffectation de l'église qui était un intérêt personnel au départ est rapidement devenu un projet collectif pour le village et les alentours. Notons que dans ce type de projet, il est essentiel d'avoir une implication et un engagement fort de personnes leader. C'est la philosophie du projet participatif qui a permis aux habitants de s'investir dans la réussite du projet et dans la conservation et transmission de leur patrimoine religieux local. La dimension participative procure une fierté et un engagement certain pour la réaffectation de l'édifice. De plus, la fabrication d'un produit artisanal renforce et ajoute une plus-value au patrimoine de Malonne.

Pour cette réaffectation, ce n'est pas seulement l'usage premier de brasserie qui interroge et intéresse la population locale, mais le concept et les objectifs que va engendrer ce type d'usage. Le côté rassembleur, que ce soit dans la réalisation et dans l'édification du projet, est toujours présent au sein de cette église. C'est grâce à une nouvelle utilisation qui s'accorde aux mentalités d'aujourd'hui que le patrimoine architectural religieux pourra être transmis aux générations futures.

Changement de propriété

Dans ce cas d'étude, l'église fut rachetée par un privé. Étant donné que la commune ne donnait plus la priorité financièrement à la restauration de l'église et qu'elle n'était plus fréquentée par ses paroissiens, la vente ou la donation de celle-ci fut le dernier recours pour tenter de la sauvegarder. En devenant propriétaires de l'église, Alex et Jean ont enlevé une épine du pied de la fabrique et de la commune, et l'institution religieuse est assurée que le patrimoine religieux sera transmis grâce à la réaffectation du bâtiment,

pour autant que cette reconversion respecte et reflète les convictions de l'Église. Cette activité, doublée du fait qu'elle permet un projet communautaire et rassembleur, qui participe à l'identité locale, n'entre pas en conflit avec les motivations de l'église, d'autant plus que la fabrication de la bière n'a jamais été déconsidérée par l'Église⁸⁶. Les deux malonnois deviennent des passeurs de mémoire, ils prennent en charge la transmission de leur patrimoine religieux en y implantant un usage nouveau et d'actualité. De manière générale, lorsqu'une fabrique cède l'église à des privés ou à une ASBL, il y a plus de confiance lorsque c'est quelqu'un du village qui prend le relais de sauvegarde.

4.1.3.2 Patrimoine local

En prenant le parti de garder l'espace et la hauteur de l'édifice, l'intérieur restauré reste intact et n'est pas dénaturé. Garder l'esprit et l'atmosphère spatiale de l'église était la volonté des deux brasseurs afin de toujours se sentir dans une église et non dans une salle de brassage. L'édifice n'est pas seulement un lieu qui abrite les cuves, mais c'est un espace qui a rendu possible le projet des brasseurs, qui est devenu un projet collectif. Le projet associe un patrimoine religieux ancré depuis des siècles dans le village et un nouveau produit local brassé au sein de cet héritage bâti dont la population est fière. L'usage de l'église est également respectueux des lieux. La philosophie du projet exclut les usages trop commerciaux ou trop trivialement festifs. Le but n'étant pas de faire un bar, mais bien un lieu où les habitants peuvent se rassembler et se rencontrer grâce à quelques événements durant l'année au sein même de la brasserie comme par exemple, des cours de brassage, des séances et des cours de dégustation, des séminaires, des soupers, ... La production de bière dans l'église enrichit le patrimoine local et le perpétue grâce à la réutilisation de celle-ci.

⁸⁶ Par exemple d'abbaye belge où la bière est brassée : abbaye d'Orval, abbaye de Maredsous, abbaye de Floreffe, abbaye du Val-Dieu, ...

4.1.3.3 Participation citoyenne



Figure 41 : travaux 2015



Figure 42 : travaux 2015

En comparant l'échelle d'Arnstein⁸⁷ avec le degré de participation des habitants pour le projet, il en ressort que plusieurs étapes du processus de la réaffectation ont des degrés différents de participation à deux échelles différentes. Lors de choix de la sauvegarde de l'édifice religieux dans sa globalité et lors du processus du projet de réaffectation de celui-ci.

. Premièrement, pour la sauvegarde de l'église, lorsqu'elle fut la propriété des deux malonnais, un accord a été établi entre la fabrique d'église, la Ville et les deux villageois sur l'avenir de l'édifice quant à l'esprit que sous-entend le projet de brasserie proposé par Alex et Jean. En faisant acte de vente, la fabrique confie la gestion du patrimoine religieux à une communauté qui désire le sauvegarder.

En devenant propriétaires des lieux, le degré de participation citoyenne atteint est au sommet de l'échelle d'Arnstein, c'est-à-dire, « le contrôle des citoyens ». Le projet est alors entièrement géré par les citoyens et n'ont plus de compte à rendre aux institutions religieuses ni aux pouvoirs publics de la ville. La sauvegarde et la transmission de l'église ne dépend plus que de la communauté.

. Deuxièmement, au sein même du processus de réaffectation de l'église, la particularité de ce projet est que la fonction avait déjà été réfléchi par les deux propriétaires. L'avis des voisins proches à tout de même été demandé mais une concertation populaire au préalable du projet n'a pas été organisée.

⁸⁷ ARNSTEIN, Sherry R. *A Ladder of Citizen Participation*. JAIP, Vol. 35, No. 4, 1969, pp. 216-224.

Cependant, une réunion d'information sur le projet a été organisée par les deux brasseurs. Lors de la décision du nouvel usage de l'édifice, le niveau de contribution des habitants pour les décisions est comparé au degré de l'« information » sur l'échelle de participation. Cette gradation est située juste après la « manipulation » et la « thérapie », informer la population peut être l'accès vers la participation légitime des habitants. Cependant, ces réunions d'information peuvent rapidement tourner à une communication à sens unique. En général, lorsque le projet est en cours de réalisation et que l'information a été fournie à un stade tardif de la communication, les habitants n'ont alors pas l'occasion d'influencer le programme à leur importance.

Malgré que la décision de l'usage pour la réaffectation de l'église fût prise avant de prendre l'avis de la population locale, le choix fut approuvé tout de même par celle-ci.

. Concernant l'intégration des habitants au sein même du processus de réaffectation, la volonté des deux brasseurs de créer un projet participatif a porté ses fruits. Les habitants sont invités à donner leur avis sur l'évolution de la bière, à participer à chaque étape de la réalisation et concrétisation du projet. Cette mesure de participation se compare à l'échelon de l'« implication », qui correspond à une participation symbolique. L'opinion de la population locale a une influence sur les décisions de l'avenir du projet mais les deux brasseurs restent à l'initiative de leur projet et détiennent le dernier mot, le pouvoir de décision n'est pas partagé. Cependant, grâce à l'aide et aux conseils des habitants, les deux malonnois savent comment et où se diriger afin que l'évolution du projet contribue aux aspirations de la communauté. Les villageois peuvent se considérer comme des partenaires de la brasserie.

D'après Ela Palmer, professionnelle du patrimoine, spécialisé dans l'évaluation des caractéristiques et des zones patrimoniales au Royaume-Uni, la participation bénévole dans de tels projets peut stimuler la confiance en soi et ainsi renforcer les liens au sein de la communauté.⁸⁸

⁸⁸ PALMER, Ela. *The Social Impacts of Heritage-led Regeneration*. London : Architectural. Heritage, 2008.

Ce projet de remise en valeur du patrimoine, que ce soit pour l'église même ou pour les produits locaux, est un lien, qui unit et rassemble la population locale autour d'un projet qui fait désormais partie du patrimoine malonnois. La Brasserie du Clocher a participé à renforcer l'esprit de communauté du village.

L'efficacité et la réussite de la réalisation de ce projet se traduit par les différents intervenants de la population. Nous pouvons ainsi les identifier grâce à la réflexion déjà imaginée sur le sujet par l'architecte Gérald Klahr.

Tout d'abord, les deux initiateurs du projet, lesdits *habitants du coin*, sont des malonnois fiers et engagés depuis de nombreuses années au sein de plusieurs associations et d'initiatives villageoises. Ils connaissent leur village, leurs habitants et la dynamique qui circule au sein de Malonne. En sauvegardant l'église du village en y intégrant leur projet de micro-brasserie, le projet participatif prend son sens. Alex et Jean sont dès lors considérés comme étant des *constructeurs de réseau*. Ils investissent dans leur village et dans la sauvegarde de son patrimoine en intégrant les villageois qui ont aussi leur part de participation dans le projet, leur projet. L'habitant *manuel* fut d'une aide précieuse pour l'avancée des travaux. Les *voisins actifs* sont quant à eux pas directement impliqués dans la vie communautaire mais ils rendent service en participant à des actions ponctuellement. Par exemple, le voisin proche de la brasserie propose son parking privé pour y augmenter la facilité d'accès, la boucherie-charcuterie propose des produits à base de Philomène, l'association du Cercle d'Histoire et Archéologie de Malonne pose aussi sa pierre à l'édifice. Concernant le crowdfunding, même si la récolte d'argent n'a pas servi aux travaux de rénovation de l'église, beaucoup de personnes extérieures du village, *les invités*, se sont investis, intéressés au projet et à sa réussite.

4.1.3.4 Pérennisation



Figure 43

Bien que la concrétisation soit une réussite, l'activité dans l'édifice permet la pérennisation des lieux. Les utilisateurs, principalement les villageois, vont faire perdurer et vivre le projet. Les deux brasseurs entretiennent cette relation avec la communauté locale, les amateurs de bières et les collaborateurs en organisant des soupers annuels autour de la bière. Les personnes ayant contribué au financement participatif ne sont pas oubliées et reçoivent chaque année des produits de la brasserie comme reconnaissance de leur aide. Les collaborations avec des cafés, le boucher et des associations du village participent à la valorisation de la bière produite par les brasseurs.

Les deux brasseurs entretiennent une relation avec les utilisateurs grâce aux réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram via lesquels ils donnent des nouvelles et font encore souvent appel à la participation citoyenne. Une page internet de la brasserie, mise à jour régulièrement, explique les démarches et les étapes de la réalisation du projet. De nombreux médias participent également au soutien du projet et permet de rendre le projet plus reconnu de tous.

4.2 ÉGLISE SAINT-MARTIN | FRIZET

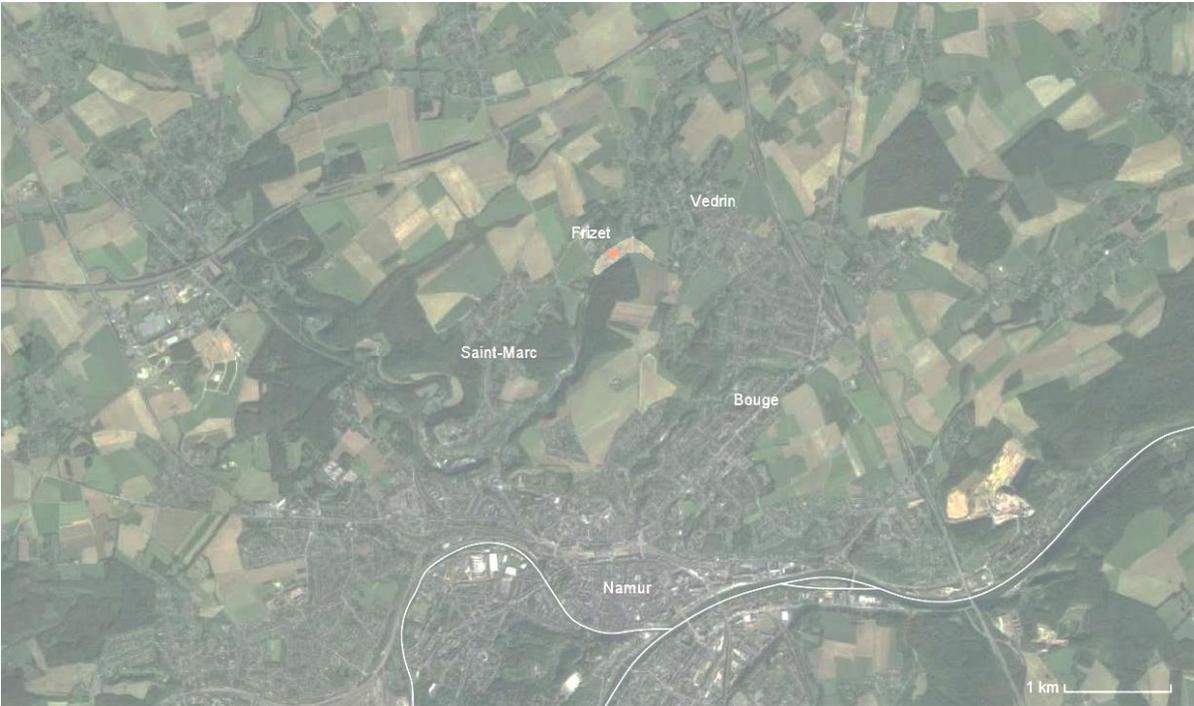


Figure 44

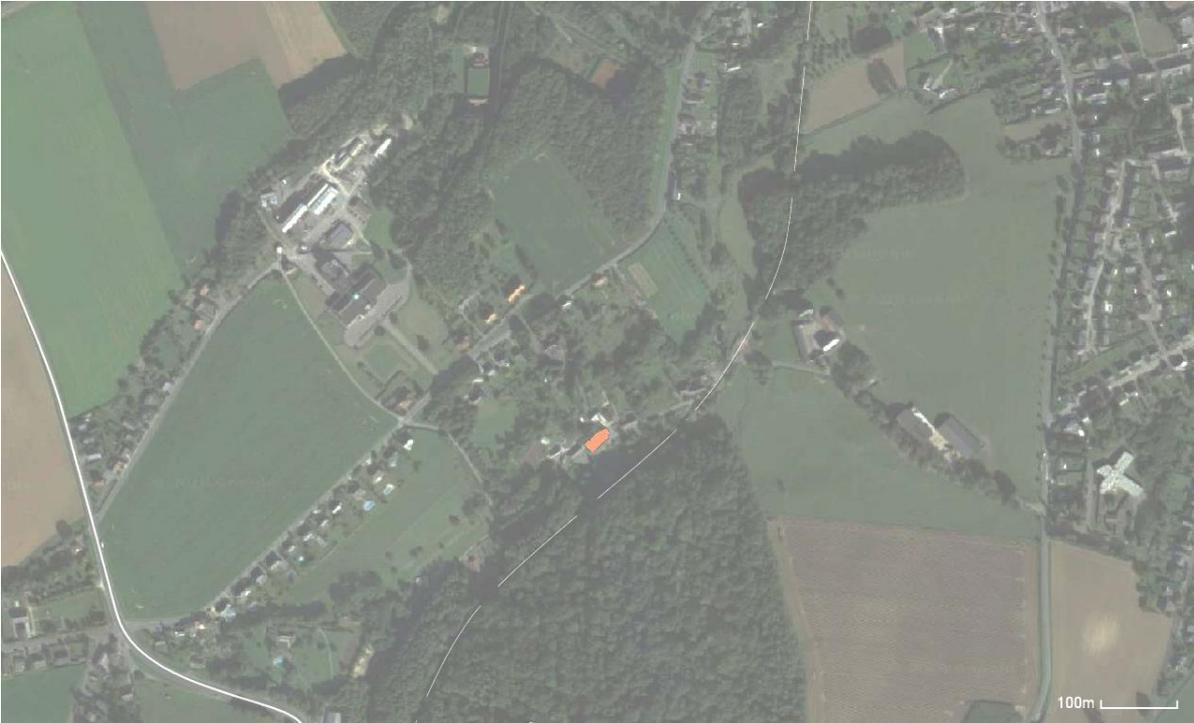


Figure 45



4.2.1 ANALYSE :

4.2.1.1 Localisation

. L'église Saint-Martin se situe dans le hameau de Frizet étendu de manière linéaire, le long d'un ancien cours d'eau, qui fait la liaison entre le village de Saint-Marc et Vedrin. Une ligne de chemin de fer passait à côté de l'édifice et est ensuite devenue une ligne de RAVeL couramment fréquentée, qui est une opportunité pour la visibilité et le redéveloppement d'un projet d'utilisation.

. Frizet n'est pas un village dense et il n'y a pas forcément de centre. Cependant, jusqu'au XIXe siècle, Frizet a connu un développement important grâce à son activité industrielle. Aujourd'hui, l'église est implantée en aval d'une dénivellation et à l'opposé, des Bois de Tombe. Elle est comme retirée, isolée du village. Les ruines de l'église donnent une atmosphère immobile au lieu, même bucolique.

. Plusieurs constructions font partie du patrimoine local tel que le presbytère, la ferme et le château de Frizet, la fonderie de plomb de l'ancienne mine. Frizet est un hameau chargé d'histoire et de patrimoine, d'autant plus que des fouilles sous l'église ont démontré l'existence d'une présence gallo-romaine sur le site.

. Les activités se développent plutôt dans les villages avoisinants qui ont une plus grande infrastructure. Frizet est considéré comme étant un village dortoir, il n'y a pas de fonction publique au sein de la localité.

4.2.1.2 Historique



Figure 46 : église Saint-Martin en 1840



Figure 47 : peinture de l'église en 1912

. L'église Saint-Martin fut construite entre le XII^e et le XVI^e siècle, une des premières églises de Namur. Du XVI^e siècle au XIX^e siècle, elle est l'église-mère des 9 villages et localités avoisinants de Frizet : Berlacomine, Champion, Cognelée, Daussoulx, Ponty, Rond-Chêne, Saint-Marc, Vedrin et Warisoulx. La paroisse réunit alors plusieurs villages ensemble.

. Entre la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle, les habitants commençaient à célébrer les rites religieux dans les chapelles des hameaux plus éloignés. Suite à l'augmentation de la population, des églises ont commencé à être construites dans les villages voisins, et par conséquent, de nouvelles paroisses ont démembre petit à petit celle de Frizet. En 1892, c'est à la construction de la dernière église, à Saint-Marc, qui a programmé non formellement l'abandon de l'église Saint-Martin en 1900⁸⁹.

. À l'issue de la première guerre mondiale, même si la fabrique de Frizet souhaitait conserver l'église car elle était source de souvenirs, les matériaux ont été pillés, rendant l'église à l'état de ruine⁹⁰. Le coût de la restauration a été estimé considérable et celle-ci ne sera pas réalisée. Bien que le conseil de fabrique ait réclamé aux autorités provinciales la restauration de l'église à leur frais (étant la propriété de la ville de Namur) et la construction d'une église annexe, les demandes ont été ignorées.

⁸⁹ Archives du diocèse de Namur, F 205.

⁹⁰ VAN PETEGHEM, Franz. *Vedrin travers les âges*. 1957, page 32.

. Concernant la désaffectation de l'église Saint-Martin, aucun acte officiel est connu pour le prouver⁹¹. Dans une lettre du ministère de la Justice, du 19 juillet 1916, il est mentionné : « *l'église de Frizet, désaffectée par suite de la construction à Saint-Marc d'une nouvelle église où s'est depuis exclusivement célébré le culte paroissial* ». Les célébrations à Saint-Martin avaient toujours lieu, mais le culte n'y était pas exercé officiellement. Ceci ne prouve pas qu'il y ait eu un acte officiel de désacralisation. Cependant, d'après l'article 1212 du droit canon, « *Les lieux sacrés perdent leur dédicace ou leur bénédiction si la plus grande partie en est détruite, ou s'ils sont réduits à des usages profanes de façon permanente, soit par décret de l'Ordinaire compétent, soit défait.* »⁹². Le non-usage, l'abandon par désintérêt et la destruction d'une partie de l'église a entraîné sa désaffectation par défaut. La messe de Noël 1913 fut le dernier office connu dans l'édifice⁹³.

. En 1958, l'église fut classée au patrimoine wallon en raison de sa valeur artistique par le Ministère de l'Instruction Publique.

. À propos de la propriété de l'édifice, l'église est implantée à cheval sur les territoires de Vedrin et Saint-Marc, ce qui créé un conflit de possession entre les deux communes. Un seul propriétaire pour l'édifice faciliterait la réalisation des objectifs communs. En 2003, la ville de Namur devient propriétaire de Saint-Martin.

⁹¹ GENNART, José. *Diocèse de Namur : paroisses et édifices du culte, 1808-1979*. Namur : Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, 1980, page 123.

⁹² CODE DE DROIT CANONIQUE, Rome, 1983. Canon 1212.

⁹³ Témoignage de Madame J. Dock, de Vedrin. Dans : GHEUR, André. *L'église Saint-Martin de Frizet (Vedrin) de la gloire à l'abandon*. Le Guetteur Wallon, No. 1, 2006, page 7.

4.2.1.3 Physique



Figure 48 : église Saint-Martin en 1913

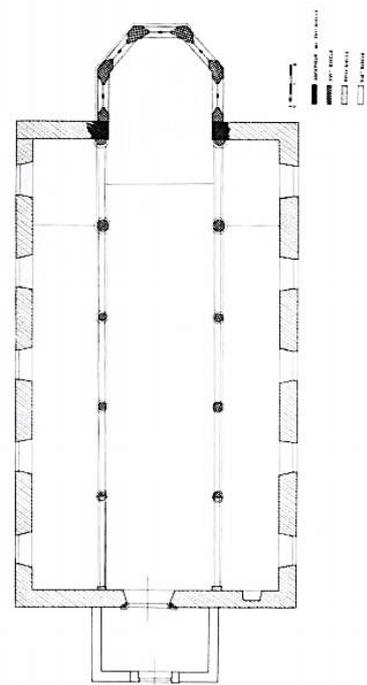


Figure 49 : plan de l'église

. Suite à une campagne de fouille en 1980, on a découvert des vestiges datant de l'époque gallo-romaine sous l'église. Sous les murs de l'église, des tronçons de murs d'un hypocauste romain datant du VIII^e siècle ont été découverts, ainsi que des sépultures datant entre le XII^e et le XVIII^e siècle. L'ancienneté de l'occupation du sol de Saint-Martin donne à l'édifice une valeur architecturale et archéologique supplémentaire.

. La construction de l'église, suivant le style gothique, s'est faite en plusieurs étapes. Le chœur fut construit en 1452, la nef vers 1547 et son agrandissement ainsi que les murs latéraux avec les fenêtres dans le courant du XVIII^e siècle. Enfin, l'ajout de l'avant-porche fut construit en 1834.

Concernant l'état des lieux actuel, suite à l'abandon de l'édifice, celui-ci s'est dégradé naturellement et par les pillages de matériaux. Les conséquences de la Première Guerre Mondiale ont détruit la toiture de l'église, ne laissant plus que des ruines. Malgré le classement de l'église en 1958, les dégradations naturelles et de vandalisme n'ont pas cessé de continuer. Les fouilles, réalisées par « SOS fouilles » en 1980, ont mal été comblées ce qui a conduit à l'effondrement d'une des colonnades. Aujourd'hui, l'église

est toujours en état de ruine. Des interventions de consolidation ont été commandées par la ville de Namur pour stabiliser l'édifice. Actuellement, une grille est placée à l'entrée pour empêcher les risques d'accidents. Plusieurs partenariats ont été effectués avec des écoles ou des ASBL afin de maintenir l'édifice un maximum dans son état.



Figure 50



Figure 51

4.2.1.4 Symbolique et sociale



Figure 52

La valeur d'usage de l'église étant résolue depuis trop de temps, aucune génération dans le hameau n'a connu l'église en fonction. Sur ce, l'attachement affectif et sentimental est plus limité et minime car les habitants n'ont pas vécu de souvenirs de célébrations au sein de cette église. Néanmoins, les habitants ont sans doute d'autres souvenirs associés à ces ruines, qui ont déjà un autre sens que l'église à son origine. Les générations ont passé

et la mémoire collective s'est effacée. Cependant, les valeurs d'authenticité, historiques et d'esthétique sont très riches pour cet édifice. Dans ce cas-ci, la mobilisation citoyenne provient essentiellement de l'association « les Amis de Frizet ».

4.2.2 PROCESSUS DE RÉAFFECTATION :

4.2.2.1 Lancement du projet

C'est grâce à une prise de conscience de ces valeurs et la nécessité de sauvegarder ce patrimoine qu'en 1975, quelques villageois se sont réunis afin de créer l'ASBL, « les Amis de Frizet ». Cette ASBL a pour objectif de promouvoir l'intérêt de la population locale pour la conservation de l'église. Malgré de nombreuses démarches, le manque d'intérêt et de volonté des autorités immobilise les projets d'avenir.

En 1999, l'adoption par le Parlement Wallon du décret relatif à la conservation et la protection du patrimoine, la création de l'Institut du Patrimoine Wallon et, la mise en service du RAVeL a permis de faire parler de l'église Saint-Martin. En 2002, l'ASBL reprend espoir, en collaboration avec l'I.P.W.

L'objectif est dans un premier temps de sauver les ruines dans leur état actuel. L'espace de l'église pourrait être utilisé à la fois comme un lieu de mémoire et un espace didactique dédié à accueillir des classes du patrimoine. L'église étant située dans un cadre pastoral, isolée et à la fois proche grâce au passage du RAVeL, une réaffectation à l'échelle rurale et locale est privilégiée tout en étant ouverte au public passant. L'église serait comme un espace protégé, un lieu de mémoire et de culture vivante. L'ASBL souhaite « *créer une 'maison de la vie régionale' où l'on pourrait y proposer au public, à la fois une exposition permanente des témoignages multiples de notre histoire régionale, des expositions occasionnelles artistiques ou artisanales même de caractère contemporain, ainsi que des réunions à but culturel et des concerts.* »⁹⁴. Le but n'est pas de reconstruire l'église mais d'offrir un espace au public

4.2.2.2 Développement du processus de réaffectation

Avril 2002

Le début de sauvetage se met en place et la décision de deux phases de restaurations sont programmées et lancées. La première est la phase de maintenance et sécurisation

⁹⁴ Objet social de l'ASBL. Consulté à l'adresse : <http://www.lesamisdefrizet.be/avenir-du-sanctuaire/historique-de-la-s-b-l/>

de des ruines afin de stabiliser la situation. La deuxième phase, la consolidation et la mise en valeur des ruines.

Juillet 2002

Dans un premier temps, les bénévoles de l'ASBL et le Service des Fouilles et d'Archéologie de la Région Wallonne éliminent la végétation qui avait envahi l'intérieur de l'église. Le service d'archéologie a également posé un étaisonnement contre un éventuel effondrement.

Novembre 2002

Les travaux de maintenance sont réalisés par le Service de Maintenance de l'Administration du Patrimoine et des stagiaires du Centre de Perfectionnement aux Métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu. Les chantiers sont ponctuels et se finissent en avril 2004. Les travaux sont subsidiés à 60% par le Service de Maintenance de l'Administration du Patrimoine de la Région Wallonne et 40 % pris dans le subside attribué à la fabrique d'église.

Août 2004

Depuis les réalisations des phases, il n'y a plus eu d'autre chantiers. La dégradation des ruines s'est poursuivie et a repris le dessus sur les travaux de maintenance déjà réalisés. L'avancement de la maintenance de l'édifice est trop lent et saccadé à cause du manque de financement.

Septembre 2005

L'ASBL « les amis de Frizet » profitent des Journées du Patrimoine pour sensibiliser les visiteurs. L'ASBL a pris le parti de ne pas faire d'animation au sein des ruines et de laisser celles-ci à l'état brut afin de faire constater aux visiteurs le degré d'urgence des travaux de sauvetage.

Juillet et août 2012-2013

Alors que les travaux supplémentaires étaient estimés à 200.000€, soit un montant assez élevé compte tenu des priorités de la Ville de Namur. Tanguy Auspert, Echevin du Patrimoine, a fait appel au Centre de Formation en Alternance (CEFA) pour mettre en

place un « chantier-école » qui permettra aux jeunes apprentis d'apprendre les techniques de restauration tout en permettant de maintenir l'édifice en bon état.



Figure 53



Figure 54

Les ruines sont mises à disposition pour l'ASBL Archéolo-J afin que des stages d'été pour jeunes soient réalisés sur les vestiges. Un inventaire des pierres sculptées est réalisé ainsi que leur fiche d'état sanitaire. Le site est ainsi mis à profit pour la sensibilisation des jeunes pour la préservation et la connaissance du patrimoine. Ces pierres seront valorisées dans une seconde phase par les élèves du CEFA.

Lorsque le financement ne suit pas les travaux de sauvegarde, l'imagination et la créativité d'avoir investi dans un chantier-école est une manière alternative qui est également bénéfique pour tous les intervenants.

Avril 2015

L'ASBL met encore en place une initiative de sensibilisation au patrimoine local en organisant une balade dans la vallée de Frizet. Un dossier pédagogique a également été réalisé par le comité avec l'aide du patrimoine culturel de la Province de Namur et la Société Archéologique de Namur. Le livret est directement destiné à être utilisé pour l'enseignement de la 5^e primaire à la 2^e secondaire. Ainsi, les élèves apprennent l'histoire à travers leur patrimoine local.

Septembre 2016

Lors d'une journée porte ouverte de l'église, le comité a organisé une démonstration de taille de pierre par un sculpteur ainsi que l'exposition de ses sculptures.

4.2.3 CONSTATS/RÉÉVALUATIONS ET CONCLUSIONS

4.2.3.1 Réaffectation

Type d'intervention

Le cas de cette église est différent car l'état physique de celle-ci ne permet pas une aussi grande liberté de choix pour le type d'intervention. Le premier réflex est de consolider les ruines afin de garder au maximum l'empreinte de l'édifice sur les lieux. Compte tenu du manque de moyens financiers, les actions de maintenance menées sur le site sont ponctuelles en fonction des subsides obtenus, ce qui freine de manière conséquente la consolidation totale des ruines et l'avancement dans le projet de reconversion.

À cause du ralentissement de l'assainissement des vestiges de l'église, il est impossible pour l'ASBL d'avancer dans leur projet d'espace culturel. Des actions de sensibilisation sont menées de temps à autre pour sensibiliser et attirer l'attention des habitants sur l'héritage passé de l'église. Il n'y a pas de méthode systématique définie et organisée.

À l'heure actuelle, le projet est toujours au stade de l'information.

Choix de la fonction

Les seules valeurs à valoriser dans ce cas d'église, sont artistiques, archéologiques et architecturales. La valeur d'usage devient priorité secondaire vue l'étendue des travaux de maintenance à réaliser en premier temps.

L'état de ruine de l'édifice diminue les possibilités de nouvelles fonctions pour l'église. Dans ce cas-ci, l'imagination et la créativité sont de rigueur. Il est clair que dans un aussi petit hameau, une fonction purement publique et économique, comme un magasin n'aurait pas sa place. De toute évidence, l'objectif principal de l'ASBL est de promouvoir le patrimoine et de ne pas le laisser dans l'oubli, une seconde fois. La localité étant riche en histoire et vestiges archéologiques, une fonction culturelle et éducative prendrait spontanément sa place dans les ruines de l'ancienne église. Proche du RAVeL, le lieu serait propice aux promeneurs pour faire une halte et découvrir le patrimoine, quel qu'il soit, au travers d'expositions ou de représentations ponctuelles. Les ruines n'auraient pas qu'une fonction unique, mais contribueraient à définir un lieu pour tout type de manifestation culturelle.

Changement de propriété

Lorsque l'église était sous la propriété des deux fabriques d'église, de Saint-Marc et de Vedrin, les désaccords entre les deux fabriques ne facilitaient pas la tâche de conservation. Depuis que l'édifice est devenu la propriété de la Ville de Namur, l'organisation est devenue plus simple et plus claire. Les contacts sont mieux assurés avec des personnes ou services publics influents, afin de faire avancer le projet. Par exemple le soutien du Service de Maintenance de l'Administration du Patrimoine, de l'Institut du Patrimoine Wallon, du Service des Fouilles et d'Archéologie de la Région Wallonne, de l'Echevin du Patrimoine.

Le changement de statut a également joué un rôle important dans les démarches de conservation. Grâce à sa classification au patrimoine, l'édifice a pu bénéficier de subsides accordés par la Ville qui ont été un bon soutien financier pour les phases de travaux de maintenance. Cependant, la Ville a d'autres priorités budgétaires que la sauvegarde de l'église et l'ASBL se retrouve en attente de dons financiers.

Le fait que le monument soit classé limite les interventions physiques sur celui-ci, ce qui restreint les événements et activités qui pourraient s'y organiser. C'est un grand défi de faire revivre les lieux en tenant compte du contexte paysager, patrimonial, physique, et des aspirations nouvelles de la société.

4.2.3.2 Participation citoyenne

Lors de ce projet, la collaboration est le maître mot. C'est avec le soutien de différents protagonistes que la sauvegarde de l'édifice peut être réalisée. La participation des élèves et de jeunes stagiaires d'été est positive car cela permet le soutien pour le projet de sauvegarde et dans un autre sens, sensibilise et forme les jeunes. Cependant, du côté de la participation citoyenne, les récits personnels des habitants à travers l'édifice sont inexistant car ils n'ont aucun lien personnel avec l'église, abandonnée depuis trop longtemps. L'action de sensibilisation de l'ASBL ne va que dans un sens, de la connaissance du comité des « Amis de Frizet » vers les habitants. Ceux-ci ne sont pas impliqués directement, ils sont juste avertis du potentiel du patrimoine qu'offre le site. En

prenant l'exemple de la phase « *Blumenaktion* »⁹⁵ de la méthodologie mise en place par l'architecte Gérald Klahr, les habitants pourraient se sentir plus concernés par l'aggravement de la situation en étant investis directement dans la revitalisation de l'édifice. En organisant un évènement avec les habitants du quartier où ceux-ci ne resteraient pas statiques, le sentiment d'appartenance envers l'édifice pourrait se manifester. Une action moins conventionnelle que les journées portes ouvertes ou qu'une visite guidée rendrait déjà les habitants plus proches de leur patrimoine local.

Il est important que, dans ce genre de reconversion, chaque protagoniste ait sa place dans le développement du projet et que les habitants se sentent aussi impliqués dans la transmission de l'édifice en prenant part à des actions.

4.2.3.3 Pérennisation

Actuellement, le projet est en arrêt dû au manque d'apport financier. Il y a peu de perspectives concrètes concernant la poursuite des travaux et du développement du programme. L'évaluation ne peut pas encore avoir lieu car pour cela, il faudrait dans un premier temps, terminer les travaux. Il y a également très peu d'articles de presse qui parlent du projet, ce qui ne rend pas le projet notoire. Le site internet des « Amis de Frizet » reprend et explique l'historique de l'église et les étapes réalisées pour la sauvegarde des ruines.

⁹⁵ Traduction de l'allemand : Action de fleur

4.3 CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-MARCHÉ | JODOIGNE



Figure 55

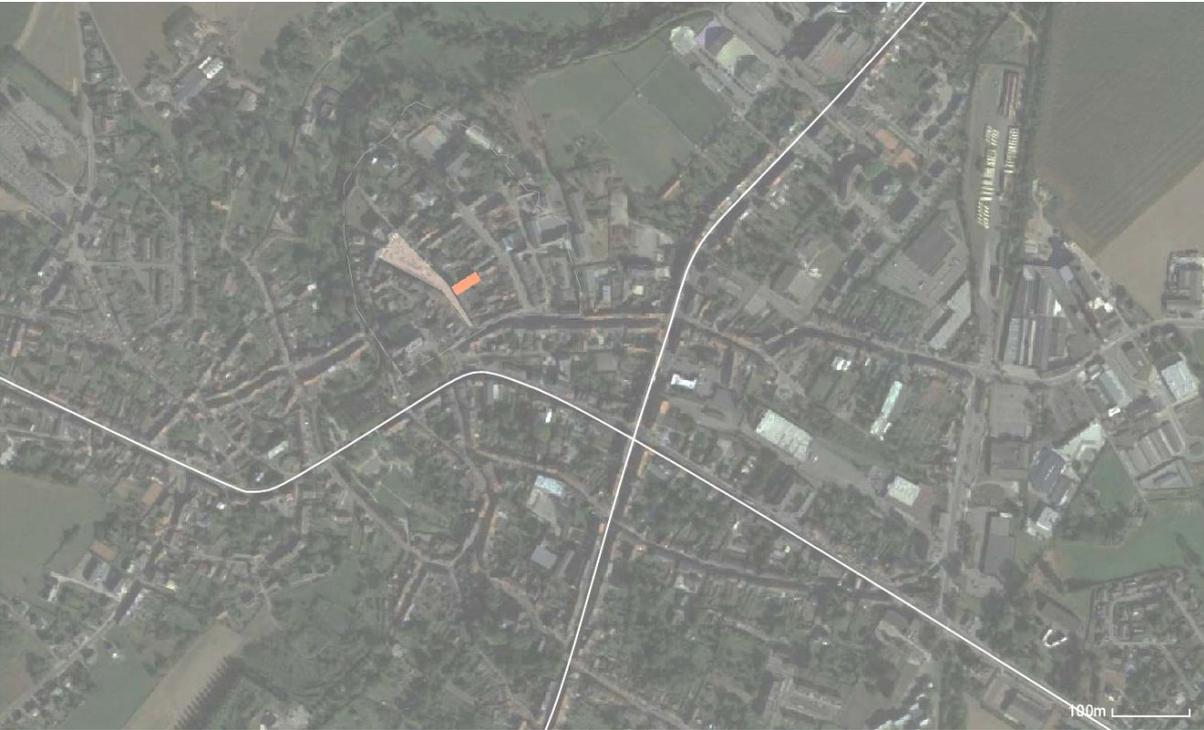


Figure 56

4.3.1 ANALYSE :

4.3.1.1 Localisation

Le type de localité de Jodoigne s'écarte du contexte initial choisi pour l'étude de ce travail des églises reconverties car, malgré sa taille humaine et conviviale, elle possède le statut de ville. La chapelle Notre-Dame du Marché se situe dans le cœur historique de Jodoigne, à l'intérieur de l'ancien rempart, sur la Grand' Place, anciennement la Place du Marché. Jodoigne possède 3 édifices religieux sur son territoire, l'église Saint-Médard (1225), l'église Saint-Lambert (1862) et la chapelle Notre-Dame du Marché (1353). La chapelle est le seul monument à se situer dans le territoire du tissu de l'ancien centre historique *intra-muros*.



Figure 57 : Carte Ferrari 1777

Sa localisation est centrale et visible. Son clocher hélicoïdal constitue un point d'attraction pour la ville⁹⁶. Sa position stratégique sur la place lui donne de l'attrait et une présence architecturale au sein du cœur historique. L'historien, Bernard Van den Driessche⁹⁷, fait

⁹⁶ ROGER, Corinne. « Une nouvelle vie sans désacralisation : un exemple wallon. », in : Colloque International de Lyon. *L'avenir des églises*. Lyon : ENSA Lyon, 20-22 octobre 2016.

⁹⁷ Qui a fait partie du lancement des « amis de la chapelle du marché ».

même référence au dicton de « l'église au milieu du village » lors d'une interview de la RCF⁹⁸. La Grand' Place est pourvue de quelques cafés, restaurants et du centre culturel de Jodoigne. La maison du tourisme, anciennement l'hôtel de ville, occupant un bâtiment classé. Le lieu d'implantation est déjà un espace attractif pour la ville et bénéfique pour la chapelle.

4.3.1.2 Historique



Figure 58 : Intérieur de la chapelle en 1972



Figure 59 : carte postale datant de 1908.

Si la variété des églises paroissiales est le critère de départ de ce travail, la chapelle Notre-Dame du Marché n'est pas loin d'être considérée comme telle. En 1225, la seule église, Saint-Médard n'est pas aisée d'accès, car située en dehors du périmètre fortifié depuis la récente configuration d'un nouveau quartier. L'accès est périlleux pour les fidèles en hiver. La fondation de la chapelle a été motivée par des bourgeois et les confréries de métiers. Ils se sont alors unis pour faire édifier une chapelle dans la ville fortifiée en 1353. « *Il semblait opportun de posséder sinon une église, du moins une chapelle de secours dans l'enceinte, en prévision des guerres, des sièges et des incendies.* »⁹⁹. La chapelle n'est donc pas officiellement une église à la tête d'une paroisse, mais il est déjà arrivé qu'elle joue ce rôle dans l'enceinte de Jodoigne.

Au fil du temps, la chapelle est considérée comme une église de secours. Il n'est pas rare, encore aujourd'hui, que des personnes donnent le statut d'église à la chapelle en la nommant. L'édifice a joué le rôle d'église une seconde fois durant quelques années lorsque l'église paroissiale Saint-Médard était en travaux de rénovation dans les années

⁹⁸ DE RIEMAECKER, Philippe. *La chapelle du Marché à Jodoigne*. RCF, 29 janvier 2018.

⁹⁹ COLLET-LOMBARD, Marie-Astrid. *La chapelle Notre-Dame du marché à Jodoigne*. Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon, Tome 20, fascicule 2, 2006, page 68.

1960-70. À la fin des travaux, les activités culturelles sont toutes retournées à Saint-Médard, laissant la chapelle quasiment abandonnée.

Aujourd'hui, le problème est que les pouvoirs publics ne peuvent entretenir financièrement les trois églises de Jodoigne, surtout de nos jours, où la fréquentation des édifices est en nette diminution. Récemment, lorsque la chapelle fut dans un état de délabrement, la Ville de Jodoigne a même profité de ces conditions pour envisager de la démolir et d'implanter des places de parking à cet endroit. Alors que la chapelle est encore visitée quelque fois pour le recueillement, son état se dégrade de manière menaçante. On envisage alors une nouvelle utilisation pour des usages plus modernes.

4.3.1.3 Physique



Figure 60 : intérieur de la chapelle en 2008.



Figure 61 : intérieur de la chapelle en 2008.

La chapelle peut donner l'illusion, par sa taille, d'être une église. Elle est composée d'une nef unique et d'un clocher hélicoïdal, reconstruit en 1632, suite à un incendie. La chapelle fut édifiée avec la pierre locale de Gobertange en respectant le style gothique. Après un bon nombre de transformations et réparations au fil des siècles, c'est en 2011 qu'elle bénéficie de sa dernière restauration.

En 1958, elle a fait l'objet d'un classement dans son intégralité au titre de monument historique, et en 1999, elle fut inscrite sur la liste des biens menacés de l'Institut du Patrimoine Wallon.

La valeur de la chapelle est historique et architecturale compte tenu de son clocher hélicoïdal, peu fréquent. On en compte une centaine sur le territoire européen. La chapelle est construite avec les pierres locales de Gobertange qui entièrement partie du patrimoine de Jodoigne.

La chapelle conserve également un bien remarquable, un cénotaphe du comte Winand de Glymes et de sa femme datant du XVII^e siècle. Celui-ci occupait le chœur, puis la nef et fut déplacé, lors de la dernière restauration, dans une annexe remplaçant la sacristie.

4.3.1.4 Symbolique et sociale



Figure 62

La construction de la chapelle à la demande des habitants, fait partie de la mémoire collective. Ce patrimoine est le fruit des aspirations religieuses des précédents habitants et ne peut que faire partie du patrimoine local, avec un fort attachement symbolique.

Cependant, étant donné que l'édifice n'était pas l'église principale de Jodoigne, peu de cérémonies et de rites ont été célébrés dans la chapelle. L'attachement émotionnel et affectif des habitants est sans doute moins fort que pour l'église paroissiale Saint-Médard où l'activité culturelle se concentre.

Néanmoins, la chapelle fait partie intégrante du paysage bâti de Jodoigne et plus spécifiquement de la Grand' Place.

Dans les années 90, l'ASBL « les amis de la chapelle » mène des actions de sensibilisation en organisant expositions et concerts avec le but de créer un espace de rencontres et d'interactions.

4.3.2 PROCESSUS DE RÉAFFECTATION :

4.3.2.1 Lancement du projet

Depuis les années 80, suite à la fin des travaux de l'église paroissiale Saint-Médard et à sa réutilisation, le nouvel abandon et l'état physique de la chapelle Notre-Dame du Marché inquiètent les habitants de Jodoigne¹⁰⁰. Un habitant, Michel Colin, citoyen amoureux de la chapelle, s'est engagé personnellement à maintenir l'édifice dans son état. Dans la monographie consacrée à la chapelle Notre-Dame du Marché, rédigée par les historiens Bernard Van den Driessche et Mary Verdickt¹⁰¹, un chapitre entier est dédié à Michel Colin et à son dévouement pour la sauvegarde de la chapelle. Monsieur Van den Driessche va même jusqu'à écrire qu'il a été l'âme de la chapelle Notre-Dame du Marché. L'historien rapporte également lors d'une interview¹⁰² de la RCF¹⁰³: « *C'est ça qui est beau dans l'aventure, il y a eu d'abord un homme, Michel Colin, qui s'est engagé personnellement, corps et âme* ».

La réflexion officieuse de la rénovation est partie des habitants même. La question s'est formulée sur la viabilité d'un édifice devenu, d'une certaine façon, inutile. De prime abord, le nettoyage et la restauration étaient la première phase de sauvetage, ensuite, est intervenu la recherche d'un prétexte pour la garder ouverte.

En 1992, Michel Colin crée l'association des « Amis de la Chapelle » avec l'aide de Bernard Van den Driessche, historien et président de la fabrique d'église Saint-Médard. Le statut de Bernard permet d'avoir des contacts plus facilement avec les autorités régionales, communales et universitaires. Les objectifs de l'ASBL sont tout d'abord de sauvegarder la chapelle et de mener des actions de sensibilisation pour les habitants et les autorités publiques à l'égard de l'avenir de l'édifice, afin qu'il devienne un lieu pour tous¹⁰⁴.

Dans les années 2000, le projet de réaffectation a démarré grâce à une réflexion menée par des étudiants à l'UCL en archéologie-histoire de l'art, suite aux relevés réalisés sur la

¹⁰⁰ COLLET-LOMBARD, Marie-Astrid. *La chapelle Notre-Dame du marché à Jodoigne*. Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon, Tome 20, fascicule 2, 2006, page 68.

¹⁰¹ VERDICKT, Mary et VAN DEN DRIESSCHE, Bernard. *Jodoigne : la chapelle Notre-Dame du Marché*. Jodoigne : Éd. Jodoigne-Passé-Présent, 2017, 118 pages.

¹⁰² DE RIEMAECKER, Philippe. *La chapelle du Marché à Jodoigne*. RCF, 29 janvier 2018.

¹⁰³ Radio Chrétienne Francophone.

¹⁰⁴ <http://www.jodoigne.org/chapellemarche/>

chapelle. Ensuite, des étudiants en architecture ont réfléchi sur la problématique de conservation et restauration du bâtiment. De là est né, d'une réflexion commune, le choix d'une réaffectation partielle à usage partagé pour la chapelle. « *Dès les années 90, l'idée de favoriser une multi-affectation dans la chapelle avait déjà été exprimée.* » (Corinne ROGER, 2011, p1). Étant donné la présence de deux autres édifices de culte à Jodoigne, il n'était pas fondamental de garder uniquement la fonction cultuelle. L'usage religieux persisterait de manière moins intensive et laisserait l'édifice comme lieu de culte exceptionnel, comme auparavant. Par sa présence sur la place et dans le centre historique, l'usage culturel est alors privilégié afin de mettre en évidence la valeur architecturale, patrimoniale et sociale de la chapelle.

4.3.2.2 Développement du processus de réaffectation

Avril 1992

L'ASBL les « Amis de la chapelle » est créée. Avant la fondation de l'association, des manifestations diverses, telles que des expositions, des concerts, des visites... étaient organisées au sein de la chapelle dans l'optique d'essayer de dégager une dynamique pour aboutir à sa restauration¹⁰⁵.

1993

Malgré la volonté de l'ASBL de conserver et de réinvestir les lieux, les moyens ne sont pas suffisants pour faire émerger un réel projet dans la chapelle. Bernard Van den Driessche précise qu'« *à l'époque le projet était trop original pour qu'il puisse démarrer rapidement, car la désacralisation fait peur* »¹⁰⁶. Dans le cadre de l'opération du Petit Patrimoine Populaire Wallon, la chapelle a pu bénéficier de la restauration de son portail¹⁰⁷.

¹⁰⁵ ROGER, Corinne. « Une nouvelle vie sans désacralisation : un exemple wallon. », in : Colloque International de Lyon. *L'avenir des églises*. Lyon : ENSA Lyon, 20-22 octobre 2016.

¹⁰⁶ DE RIEMAECKER, Philippe. *La chapelle du Marché à Jodoigne*. RCF, 29 janvier 2018.

¹⁰⁷ ROGER, Corinne. « Une nouvelle affectation sans désacralisation : chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne. » in : DGO4. *Un patrimoine à redéfinir : L'avenir des églises classées en Wallonie*. Namur, Colloque organisé par la DGO4, 9 décembre 2011.

1995

L'idée d'une réaffectation multifonctionnelle partagée avec l'usage cultuel au sein de la chapelle résonnait déjà dans les têtes des membres de l'ASBL.

La fabrique d'église a fait appel au bureau d'architecture Atelier20 qui a travaillé en collaboration avec l'architecte Philippe Honhon, afin de déterminer un budget et un programme plus précis et subtil d'intervention pour la chapelle. Dans ce cas-ci, il était nécessaire de faire appel à des architectes pour bénéficier de leurs connaissances et compétences. Tant que l'ampleur de la tâche et l'estimation financière des travaux, n'étaient pas mesurés, il était difficile de mobiliser les moyens et les autorités publiques¹⁰⁸.

1999

Depuis la création de l'Institut du Patrimoine Wallon, la conservation et le projet de reconversion de la chapelle ont pu être reconnus par les autorités publiques. L'initiative d'inscrire la chapelle sur la liste des biens menacés de l'IPW en 1999 a permis d'avoir un déclic quant au soutien de la maintenance de celle-ci¹⁰⁹.

L'IPW a eu un réel engagement dans ce projet. L'institut a relancé des réunions, rencontré des acteurs locaux et a discuté avec l'administration du patrimoine. Les missions et le rôle de cet organisme sont de sensibiliser le grand public du patrimoine, d'assister les propriétaires, publics ou privés, pour la sauvegarde de leur édifice et de valoriser les biens classés de la région wallonne. Dans ce cas-ci, l'IPW a beaucoup dialogué avec les différents acteurs et a permis de faire avancer le projet grâce à son statut d'organisme public.

Parallèlement à l'élaboration du projet et aux demandes de subsides, est née l'idée de créer un Comité de gestion de la chapelle. Le comité réunit la fabrique d'église Saint-Médard, la Ville de Jodoigne, la Province du Brabant-Wallon et l'IPW via une convention signée. La gestion culturelle a été confiée au centre culturel de Jodoigne¹¹⁰. Ce comité est considéré comme étant une garantie du maintien des activités au sein de la chapelle

¹⁰⁸ ROGER, Corinne. « Une nouvelle affectation sans désacralisation : chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne. » in : DGO4. *Un patrimoine à redéfinir : L'avenir des églises classées en Wallonie*. Namur, Colloque organisé par la DGO4, 9 décembre 2011.

¹⁰⁹ Ibidem

¹¹⁰ La chapelle Notre Dame du Marché [en ligne]. Jodoigne. Consulté à l'adresse : <http://www.culturejodoigne.be/centre-culturel/la-chapelle>

et de l'intégration des activités profanes avec la partie encore sacralisée. Concernant la pratique culturelle, une messe est encore célébrée tous les jeudis. Le centre culturel de Jodoigne est l'organe qui va réguler les activités dans la chapelle, assurer la seconde vie de l'édifice, son entretien au sens large et sa pérennité.

2008

La collaboration des architectes avec l'association et la fabrique d'église a permis d'avoir un dialogue avec chaque intervenant du projet. Dès le début de la conception du programme, la question des équipements à intégrer pour les nouveaux programmes en fonction de l'activité culturelle a directement été adopté dans le programme de l'architecte¹¹¹. La difficulté du projet était le classement de l'édifice qui ne permettait pas une grande liberté d'intervention. Trois espaces ont été définis dans la chapelle. L'espace d'entrée sous le clocher servirait comme espace d'accueil touristique. La partie culturelle dans la nef et l'espace culturel dans le chœur. Les décisions ont été prises en accord avec la fabrique d'église quant aux lambris de bois qui tapissaient les côtés de la nef. Afin de les conserver, ils ont été déplacés dans une autre chapelle. Les travaux, dirigés par les architectes, ont débutés en 2008.

Octobre 2011

Les travaux de réaffectation sont achevés et la chapelle, devenue un espace multifonctionnel culturel, touristique et culturel est inaugurée après 2 ans de durée de restauration.

¹¹¹ ROGER, Corinne. « Une nouvelle affectation sans désacralisation : chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne. » in : DGO4. *Un patrimoine à redéfinir : L'avenir des églises classées en Wallonie*. Namur, Colloque organisé par la DGO4, 9 décembre 2011.

4.3.3 CONSTATS/RÉÉVALUATIONS ET CONCLUSIONS

4.3.3.1 Réaffectation

Choix de la fonction

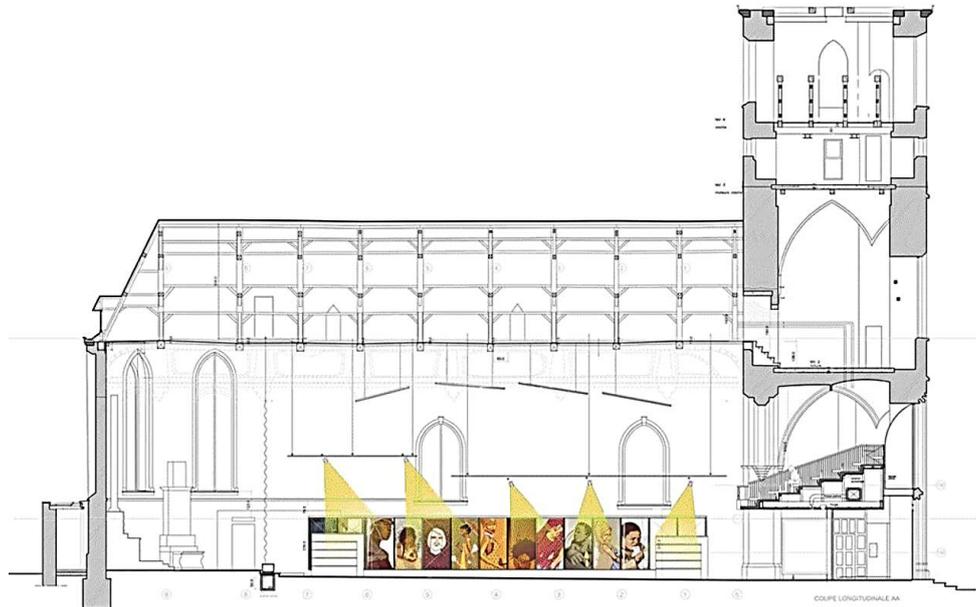


Figure 63 : Coupe du projet

Les actions et manifestations menées dans le but de sensibiliser les citoyens ont déjà donné un aperçu de la nouvelle vie de la chapelle. Par son implantation stratégique au centre de la vieille ville et sur la Grand' Place, où se situent également le centre culturel et la maison du tourisme, l'édifice est voué instinctivement à l'usage culturel. De plus, étant donné que le centre culturel manquait de salles, la chapelle pourvue d'une excellente acoustique et d'un grand espace est venue combler le vide. Depuis le début, il n'a jamais été question de désacraliser la chapelle car elle exerce toujours une activité autour du recueillement. Le choix du nouvel usage amène à une réflexion sur une mixité de fonctions : lieu culturel et de recueillement dans la partie toujours sacralisée et des fonctions historiques, touristiques et culturelles dans l'espace de la chapelle qui est désacralisé. Jusqu'en 2015, « plus de 65 concerts-spectacles, 5 expositions, 10 conférences et de nombreuses visites ont été organisés dans ce lieu de qualité technique exceptionnelle »¹¹². Cet exemple de reconversion partielle et d'usage partagé démontre qu'il n'est pas toujours nécessaire d'envisager la voie de la désacralisation pour apporter

¹¹² CENTRE CULTUREL DE JODOIGNE ASBL. *Dossier de Demande de Reconnaissance 2016-2020*. Jodoigne, 2014, page 23.

une nouvelle valeur d'usage à un édifice religieux. « *Le partage de l'édifice lui permet d'être vivant à différents moments sans que, du moins il faut l'espérer, la cohabitation soit difficile.* »¹¹³. Le centre culturel acquiert une nouvelle visibilité pour le public par l'architecture élancée de la chapelle. Aujourd'hui, le rôle de l'édifice n'est plus seulement de marquer le territoire mais d'attirer les visiteurs. La chapelle participe désormais pleinement à l'identité de la Grand' Place.

Type d'intervention

La réaffectation de la chapelle est partielle et plus précisément à usage partagé. Lorsqu'il n'y a pas de désacralisation, du moins complète, le nouvel usage devra cohabiter avec la fonction culturelle initiale et respecter les convictions de l'Église en termes d'usage des lieux. Deux cénotaphes datant du XVII^e siècle, présents dans la chapelle, ont été déplacés dans une pièce annexe plus appropriée de la chapelle, spécialement réaménagée.

Concernant l'intervention architecturale sur l'édifice, celui-ci a bénéficié de nombreuses rénovations. Premièrement, les étapes de consolidation et de maintenance étaient nécessaires pour la sécurité des visiteurs. La charpente du clocher a été remplacée et le plafond fut rendu nouveau rendu visible comme à son état d'origine.

. Concernant les usages, la chapelle fut séparée en trois parties distinctes. L'espace de culte occupera le chœur de la chapelle encore sacralisé. L'espace d'accueil touristique se développera sous le clocher, élément patrimonial et architectural formant un repère et l'espace culturel se situera dans le volume de la nef.

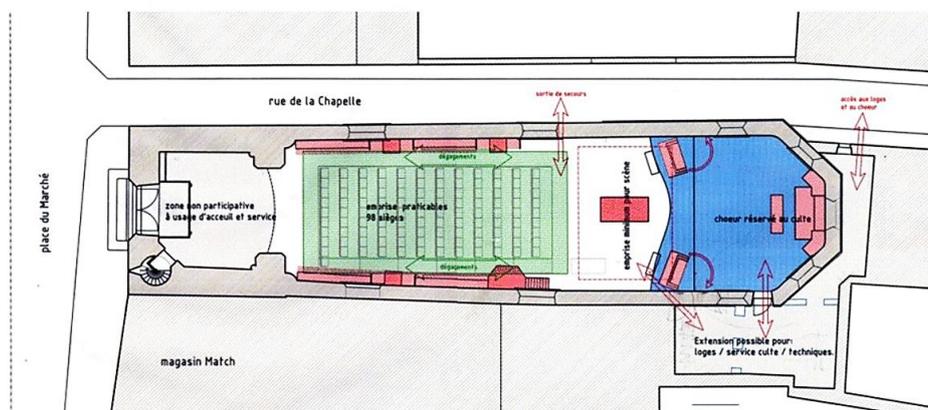


Figure 64 : Plan du projet

¹¹³ ROGER, Corinne. « Une nouvelle affectation sans désacralisation : chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne. » in : DGO4. *Un patrimoine à redéfinir : L'avenir des églises classées en Wallonie*. Namur, Colloque organisé par la DGO4, 9 décembre 2011.

Pour l'aménagement de la chapelle, « *la démarche doit être transparente et l'intégration des équipements culturels doit faire partie du programme.* »¹¹⁴. Avec l'ampleur du projet et les subsides accordés, il est fondamental que l'aménagement soit pensé en conséquence et doit totalement s'intégrer au projet architectural. Le mobilier a été pensé de façon à ce qu'il respecte au maximum l'espace et le volume de la chapelle. La chapelle est donc équipée d'un gradin rétractable pouvant accueillir une centaine de places, de panneaux d'exposition le long des murs de la nef et d'une scène équipée en éclairages¹¹⁵.



Figure 65 : travaux 2008

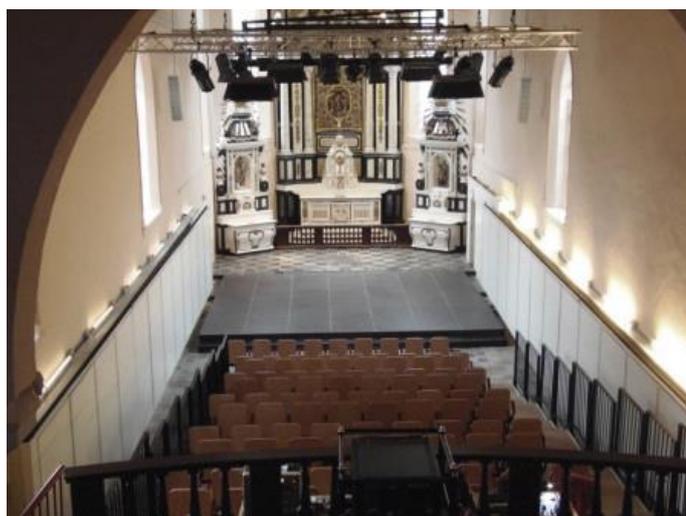


Figure 66

L'aménagement réversible permet de garder le volume et l'esprit du lieux et permet la métamorphose de la chapelle le temps d'une représentation ou d'une exposition¹¹⁶.

Réalisation

La réalisation de ce projet n'aurait jamais pu voir le jour sans l'aide des autorités publiques et de l'IPW. Grâce à des partenariats, à la volonté initiale des habitants et à leur attachement tant affectif qu'historique, esthétique et patrimonial, la chapelle a pu retrouver une seconde vie et sa place au cœur de Jodoigne.

¹¹⁴ ROGER, Corinne. « Une nouvelle affectation sans désacralisation : chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne. » in : DGO4. *Un patrimoine à redéfinir : L'avenir des églises classées en Wallonie*. Namur, Colloque organisé par la DGO4, 9 décembre 2011.

¹¹⁵ La chapelle Notre Dame du Marché [en ligne]. Jodoigne. Consulté à l'adresse : <http://www.culturejodoigne.be/centre-culturel/la-chapelle>

¹¹⁶ Ibidem

En termes de financement, cette étude de cas est intéressante. En effet, la région est intervenue à hauteur de 55% du montant total des travaux, pour les parties classées dédiées au culte et à la culture. La part de la province du Brabant-Wallon est de 30% du montant total pour les équipements culturels. Enfin, la commune s'est engagée auprès de la fabrique pour verser 22% du montant des travaux (Julie BARON, 2017, p36).

Cet exemple démontre qu'avec de l'audace et de la volonté de la part des protagonistes de départ, les jodoignois, un projet comme celui-ci peut devenir un nouvel intérêt pour la communauté, voir même la région. En prenant le parti de ne pas désacraliser entièrement la chapelle, le projet montre qu'il est possible de faire cohabiter une fonction cultuelle avec une fonction profane, plus d'actualité avec les aspirations de la société actuelle, pour autant que l'Église accepte ce changement de mentalité et ait une ouverture d'esprit sur l'avenir des édifices religieux.

Malgré que les acteurs de la démarche de sauvegarde soient les habitants de Jodoigne, le projet a été mené et piloté par l'IPW, organisme public, qui grâce à ses services et ses relations, a pu rendre la réalisation du projet possible.

4.3.3.2 Patrimoine local

Dans le compte rendu du centre culturel de Jodoigne sur les événements culturels, il est affirmé que « *la restauration de ce lieu emblématique participe largement à la valorisation du centre historique de la Ville de Jodoigne, attire de nouveaux publics* »¹¹⁷. Les écoles, les habitants locaux ainsi que des personnes extérieures fréquentent la chapelle aujourd'hui. Un tel projet de revitalisation du patrimoine local religieux attire les curieux et permet aux artistes, locaux ou extérieurs, de développer autrement leurs œuvres d'art. La valorisation des artistes locaux est un effet positif de cette réaffectation. « *Nous avons pu remarquer que cet édifice est un écrin particulièrement inspirant pour les artistes contemporains ; le lieu est propice au dialogue avec l'art actuel.* »¹¹⁸. La réaffectation a permis aux jodoignois, même au public non-avertis, de redécouvrir ce patrimoine sous un autre angle à travers des expositions artistiques et historiques, des concerts de musique,

¹¹⁷ CENTRE CULTUREL DE JODOIGNE ASBL. Dossier de Demande de Reconnaissance 2016-2020. Jodoigne, 2014, page 23.

¹¹⁸ CENTRE CULTUREL DE JODOIGNE ASBL. Dossier de Demande de Reconnaissance 2016-2020. Jodoigne, 2014, page 10.

des spectacles de théâtre, ... Suite à cette réaffectation partielle, la chapelle qui était à l'abandon, s'est réinsérée dans le mode vie actuel.

4.3.3.3 Participation citoyenne

Dans l'histoire de la chapelle Notre-Dame du Marché, nous pouvons dire qu'elle a eu deux naissances par le biais de sa communauté. Premièrement, la construction de l'édifice au moyen-âge, soutenue financièrement par les bourgeois de Jodoigne. Et deuxièmement, son second souffle fut porté par des habitants locaux, des années 90 jusqu'à aujourd'hui. La sensibilisation de l'association « les amis de la chapelle » a porté ses fruits et a pu mener à l'aboutissement d'un projet de revitalisation.

Le centre culturel de Jodoigne faisant partie du comité de gestion de la chapelle est une opportunité pour les citoyens de participer aux prises de décisions, en ce qui concerne le développement des activités proposées dans l'édifice. D'un autre côté, les autorités publiques et l'Église sont assurés de l'avenir de la chapelle et peuvent compter sur le soutien et l'énergie des citoyens. En évaluant le niveau de participation sur base de l'échelle d'Arnstein¹¹⁹, il est plus complexe de le positionner car l'IPW, la région et la Ville de Jodoigne ont en quelque sorte pris le relais du projet. Néanmoins, les choix des programmes culturels reviennent au comité du centre culturel, qui est au plus proche de la vie culturelle de Jodoigne. Étant donné le pouvoir de prise de décision partiel du centre culturel, l'échelon de la *délégation de pouvoir* semble correspondre au niveau de participation. Celui-ci est situé en dessous du plus haut, le *contrôle citoyen*, car celui-ci ne détient pas le plein pouvoir des décisions. Cependant, grâce au comité du centre culturel, certains habitants deviennent des acteurs actifs dans les prises de décisions.

4.3.3.4 Pérennisation

Le volume, l'acoustique de qualité, l'implantation au cœur de la ville, la proximité, ... Ces différents facteurs rendent le bâtiment adéquat et favorable à l'accueil de fonctions qui nécessitent ce genre de critères pour bien fonctionner.

¹¹⁹ ARNSTEIN, Sherry R. *A Ladder of Citizen Participation*. JAIP, Vol. 35, No. 4, 1969, pp. 216-224.

Le comité de gestion est une garantie et une assurance de la pérennisation du projet. Le contrat oblige les parties composant le comité à entretenir le bâtiment et à veiller au bon fonctionnement et à l'intégrité des activités profanes avec l'usage cultuel.



Figure 67



Figure 68



5

DISCUSSION

ÉTUDES DE CAS

« *Our Colour Reflection* »

Liz West

Église Saint-John à Scunthorpe (Royaume-Uni)

Clicours.COM

- Église Sainte-Philomène

	Communauté rurale	Architecte	Pouvoir public/ Politique	Église
PHASE PREPARATOIRE	Analyse		. Inventoriée au Patrimoine Wallon	. Désacralisée
	Instituteur	. Les 2 brasseurs malinois		. Lancement d'un appel à projet
	Sensibilisation	. Séance d'information		
REALISATION	Type de réaffectation	. Réaffectation totale en brasserie		
	Choix du programme	. Décision des deux brasseurs	. Accord de la Ville	. Accord de la fabrique d'église
	Construction	. Solidarité villageoise: participation aux travaux		
	Financement	. Les propriétaires . Crowdfunding		
PERENNISATION	Utilisation des lieux	. Evénements de dégustation, soupers, concerts		
	Entretien	. A charge des 2 brasseurs . Aide des habitants pour l'élaboration des produits		
	Nouvel intérêt	. Collaboration avec des associations, café, charcutier		

Figure 69

- Église Saint-Martin

	Communauté rurale	Architecte	Pouvoir public/ Politique	Eglise
PHASE PRÉPARATOIRE	Analyse		. Classée au Patrimoine Wallon en 1958	. Désacralisée par abandon
	Instigateur			
	Sensibilisation	. Visites journées du patrimoine, réalisation d'un carnet pédagogique, collaboration avec des stages d'archéologie		. Soutien de l'Echevin du Patrimoine
REALISATION	Type de réaffectation			
	Choix du programme	. Conservation des ruines . Réaffectation totale . Espace d'accueil des classes du patrimoine et événements culturels		
	Construction	. ASBL les "amis de Frizef"		. Service des Fouilles de d'Archéologie . Service de maintenance de l'administration du Patrimoine . Ecole CEFA . Archéolo-J
	Financement			. Subsidés de la Ville de Namur
PERENNISATION	Utilisation des lieux
	Entretien
	Nouvel intérêt

Figure 70

- Chapelle Notre-Dame du Marché

	Communauté rurale	Architecte	Pouvoir public/ Politique	Eglise
PHASE PREPARATOIRE	Analyse		. Classée au Patrimoine Wallon en 1958	. Toujours sacralisée . Usage culturel
	Instigateur	. Création de l'ASBL les "amis de la chapelle"		. Fabrique d'église a fait appel à un bureau d'architecture
	Sensibilisation	. Avant réalisation du projet: organisation d'événements culturels		. Inscription dans la liste des biens menacés
REALISATION	Type de réaffectation	. Usage partagé: culturel et culturel	. Conception du projet en respectant l'espace culturel	
	Choix du programme	. ASBL les "amis de la chapelle" . Comble le manque de salles pour le Centre Culturel	. Précision du programme et expérience professionnelle	
	Construction		. Conception et élaboration des plans	
	Financement			. Subsidés de: l'IPW, la Commune de Jodoigne et de la Région Wallone . Fabrique d'église Saint-Médard
PERENNISATION	Utilisation des lieux	. Artistes, écoles, touristes, habitants locaux		
	Entretien	. Comité de gestion: Centre culturel		. Comité de gestion: Fabrique d'église
	Nouvel intérêt	. Espace propice aux événements culturels		

Figure 71

Avant toute chose, il est important de souligner que les analyses critiques ressorties lors de ce chapitre « discussion » ne sont pas des généralités concernant toutes les reconversions d'églises qui ont été réalisées. Les réflexions présentées ci-après peuvent néanmoins être appliquées à des projets semblables aux études de cas étudiées pour ce travail.

Réaliser une comparaison des cas pratiques n'aurait pas de sens, car chaque projet s'est développé en fonction de ses propres circonstances, moyens, ...

C'est pourquoi cette discussion permet d'établir une sorte de memento de facteurs récurrents, des freins au projet, des étapes manquantes pour chaque cas, qui seront ensuite réévaluées par rapport à la théorie et aux recherches établies dans la troisième partie de ce travail.

Nous remarquons que plusieurs facteurs influencent l'implication et la participation des communautés rurales dans les processus des reconversions des églises. Malgré une certaine absence de l'implication de l'architecte, des pistes et des réflexions seront envisagées.

Le type de réaffectation (totale, partielle, rénovation)

La particularité de l'étude de ces cas pratiques est qu'ils ont tous une destination d'usage et de type de reconversion différente. Mais elles ont un point commun, c'est que leur nouvelle fonction a un sens communautaire avec des fondements multidimensionnels tels que la conservation, la valorisation de l'édifice, la valeur sociale, relationnelle et culturelle au-delà d'une simple valeur économique triviale. En fonction du porteur de projet et du choix du type de réaffectation, la participation de la population locale est influencée.

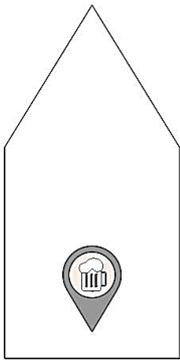


Figure 72

Pour l'église **Sainte-Philomène à Malonne**, les deux malonnois, initiateurs et porteurs du projet, sont devenus propriétaires des lieux et cela a généré une perspective optimiste pour la communauté rurale. Dans les villages, notamment à Malonne, les gens se connaissent et les nouvelles circulent vite. Le fait de savoir que des villageois prennent en main l'avenir de l'église, rassure les habitants dans le sens où ils savent que les deux propriétaires connaissent le sentiment d'appartenance et l'histoire commune

de l'édifice et qu'ils ne sont pas des personnes étrangères. Concernant l'élaboration du projet, une certaine confiance des habitants est établie spontanément envers les propriétaires. Les propriétaires font partie de la communauté locale et ont les mêmes attentes que le reste de celle-ci concernant l'avenir du village. L'évaluation post-réalisation des habitants ne devrait pas poser problème, car le projet de micro-brasserie, malgré sa vocation commerciale, respecte l'échelle locale et entraîne une solidarité dans le village. En somme, le projet plait.

En contre-exemple, citons le projet d'une reconversion d'une église au centre de Namur, l'église Saint-Jacques. Sa réaffectation en magasin de prêt à porter, pourtant acceptée par l'évêque, a suscité le désaccord et le refus d'une telle activité par les pouvoirs ecclésiastiques après les travaux réalisés et le magasin mis en fonction. Ce retournement d'avis et de situation pour cette reconversion a beaucoup fait parler. À la différence d'un investisseur privé ancré depuis toujours dans le village, dans ce cas-ci, l'investisseur étant une grande entreprise de textile étrangère, il n'y a pas ce rapport de proximité avec l'église. L'acceptation du projet dépend non seulement de la nouvelle réaffectation, mais aussi du statut de l'investisseur.

Lorsqu'une personne privée s'engage à devenir propriétaire d'une église, le projet a déjà mûri dans sa tête. Ici, les deux brasseurs ont imposé leur projet à la communauté. Cependant, la réaffectation n'a pas seulement un but économique, mais bien un but de créer une activité d'intérêt collectif, qui touche à la vie de la communauté. Pour revenir aux explications précédentes, le fait que le projet vienne de l'initiative de villageois et que la fonction soit également bénéfique pour le village, l'acceptation de la population se fait plus facilement. L'interconnaissance des habitants constitue une garantie pour la bienveillance du projet.

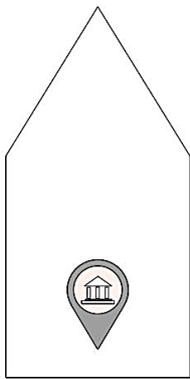


Figure 73

Dans le cas de l'église **Saint-Martin de Frizet**, la décision première est de stopper la dégradation des ruines et de conserver le témoignage d'un passé historique. Au départ, la question de la réaffectation ne se posait pas. Par la suite, la destination voulue pour les ruines est l'accueil d'activités du patrimoine, ainsi que des événements ponctuels d'intervention artistique. La réaffectation des ruines est un projet plus complexe et compliqué car il n'y a pas une multitude de solutions. La complexité du projet est certainement un facteur d'inertie, la communauté

n'est pas apte sans aide professionnelle (architecte, stabilité, entreprises) à se lancer dans un projet. Il faut un projet global sur l'enveloppe, ce qui n'était pas le cas de l'église Sainte-Philomène où le bâtiment était en bon état et conservable sans trop de moyens lourds.

L'ASBL qui se charge du projet de sauvegarde est constituée de villageois des entités voisines et soutient la reconversion patrimoniale. La densité de population n'étant déjà pas grande, l'intérêt de sauvegarder les ruines n'emballe pas forcément la majorité des habitants. Certes, c'est important et intéressant, mais si la population locale n'est pas plus engagée dans le projet, c'est peut-être un manque d'intérêt et de connaissance, et que le projet ne les touche pas directement. La nouvelle destination de l'église motive un public averti et curieux. Il ne faut pas négliger le processus d'association de la population locale à un projet « de spécialistes ». L'architecte peut jouer un rôle de médiateur, montrer des exemples, expliquer comment on peut s'y prendre, les solutions techniques, intéresser la population en l'informant et en démystifiant les travaux à faire.

Cependant, puisque c'est une ASBL qui initie le projet, n'importe quel habitant peut en faire partie et faire savoir son point de vue sur la situation. À l'inverse, si le projet était mené par une autorité publique, qui avance le budget nécessaire, le choix de décision revient généralement à celle-ci et la communication avec les habitants prend davantage forme d'une imposition d'un projet.

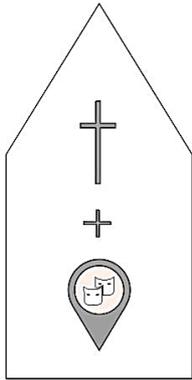


Figure 74

Dans le projet de **Jodoigne**, l'usage partagé est une réaffectation plus douce pour un édifice religieux. Généralement, l'usage partagé dans les églises rassure la population et les autorités religieuses, car l'édifice remplit toujours sa fonction initiale, mais intègre également un autre usage, qui doit être validé par la fabrique d'église ou l'évêque. La réaffectation ne perturbe pas les activités culturelles et ainsi la communauté paroissiale n'est pas face à une rupture de ses habitudes.

Le financement

Le financement des projets dépend du propriétaire des murs.

Ce qui a été le cas pour le projet de micro-brasserie, le financement est entièrement porté par le propriétaire privé après une cession du bâtiment pour 1€ symbolique. Face à l'importance des sommes à investir, le propriétaire fait recours au crowdfunding, qui indirectement, laisse une implication aux futurs investisseurs. L'engouement de la communauté locale envers le projet a procuré un élan de solidarité de soutien financier pour la concrétisation du projet. L'intérêt de l'édifice et la sensibilisation des villageois ou bien des autorités publiques peut contribuer au financement.

Lorsque les églises sont la propriété de la Ville, c'est elle qui doit déboursier de l'argent. Pour l'église de Frizet, dont la Ville de Namur est devenue propriétaire, l'état de ruine et le classement au patrimoine Wallon corse le budget. À l'heure où les pouvoirs publics n'accordent plus la priorité budgétaire pour le patrimoine religieux, le financement peut devenir un réel frein à la concrétisation du projet de reconversion. Les actions de sensibilisations menées par l'ASBL les « amis de Frizet », tentent de soulever un intérêt de la population pour l'édifice et par la même occasion susciter l'attention des politiciens

et de la Ville pour obtenir des subsides. Le classement de l'édifice est dans ce cas, un argument à ne pas négliger. Étant donné le village peu dense et attractif de Frizet, l'intérêt du projet doit vraiment convaincre les autorités afin d'obtenir leur soutien financier.

Pour la chapelle Notre-Dame du Marché, l'édifice est déjà un symbole et un attrait patrimonial pour la ville. Il a été plus facile de convaincre les pouvoirs publics de financer le projet grâce aux interventions culturelles menées dans la chapelle par l'ASBL les « amis de la chapelle ». Le classement de la chapelle a également joué en sa faveur, car cela a permis de placer l'édifice en priorité dans les dépenses budgétaires pour le patrimoine religieux. Enfin, l'intérêt porté par l'IPW a pu faire avancer le projet grâce à sa mission d'aide à la réalisation de projets de sauvegarde. Son intervention a permis de piloter le projet jusqu'à son achèvement des travaux.

Le rythme des travaux est fortement dépendant du financement, ainsi que le degré de qualité d'achèvement de la réaffectation. Pour l'église Saint-Martin, les délais de réalisation risquent encore de se retarder au vu des financements peu réguliers soumis aux volontés politiques. Le soutien politique, quant à lui, est souvent proportionnel à la densité de l'environnement citoyen et du potentiel électoral.

La place de l'architecte

Lors de ces trois analyses de cas, nous avons pu remarquer l'absence de la présence de l'architecte dans les processus de reconversion de l'église de Frizet et de Malonne. Encore une fois, la raison de l'intervention d'un architecte dépend du type de projet et de la volonté et pouvoir financier des investigateurs.

. Par exemple, pour les brasseurs, il n'était pas question de faire appel à un architecte, par crainte avouée de détournement du projet initial. De plus, les deux malonnois savaient exactement ce qu'ils voulaient. S'appuyant sur le degré d'expertise des entreprises de bâtiment engagées, l'essentiel du projet a pu être réalisé dans un bref délai. L'intervention de l'architecte est dans ce cas-ci, perçue comme étrangère plutôt que comme étant une intervention d'expert. Pourtant, grâce à sa formation, l'architecte peut offrir un regard objectif sur le projet et proposer un aménagement de l'espace optimisé qui correspond à la demande des maîtres d'ouvrage. À titre personnel, la rénovation minimaliste souffre peut-être d'une absence d'âme au projet. Si les brasseurs avaient fait appel à un

architecte, l'espace aurait pu être mieux exploité et un aménagement plus convivial aurait pu amener encore plus une ambiance chaleureuse, comme cela est la volonté des brasseurs. L'aménagement de l'édifice est très sommaire et l'architecte peut amener une autre dimension, une qualité de sensibilité et une adéquation des aménagements à la nature de l'architecture. Mais ceci pourrait être symptomatique d'une crainte par rapport à un manque de dialogue et à une compétition de pouvoir sur le devenir de l'édifice.

Ceci dit, si le projet évolue encore, peut-être que l'intervention d'un architecte pourra être ultérieurement requise.

. En ce qui concerne les ruines de l'église Saint-Martin, la priorité aujourd'hui est de les conserver et de rendre le site accessible. L'intervention d'un architecte n'a jamais été évoquée. Pour ce genre de projet de restauration où le classement et l'état des ruines sont de grosses contraintes, la mission de l'architecte pour la conception d'un projet, est fortement soumise à un ensemble de paramètres patrimoniaux, historiques et techniques, et doit s'opérer en concertation étroite avec des ingénieurs, des archéologues du bâti, des spécialistes de la restauration. Dans ce type de situation, le rôle et la posture de l'architecte sont importants et peuvent faire la distinction entre un bâtiment « simplement restauré » et un projet véritablement intégratif.

. La chapelle Notre-Dame du Marché est le seul des 3 projets étudiés à avoir fait appel à un architecte. Son estimation du coût des travaux, suite à une esquisse, permet d'introduire les demandes de subsides indispensables auprès des autorités publiques. Le bureau et l'architecte principal ont également affiné et proposé des aménagements intérieurs pouvant accueillir toutes sortes d'affectations. Le dialogue entre les maîtres d'ouvrage et l'architecte étaient très présent et enrichissant pour développer le projet au mieux.

La méthodologie de Gérald Klahr consiste à interagir dès le début avec les habitants locaux. C'est cette proximité avec la communauté qui manquait fortement pour les études de cas. L'architecte ouvre des pistes et s'imprègne des idées et des avis des locaux afin de concevoir un projet qui répond au mieux aux exigences demandées et observées.

L'architecte joue un rôle important à différents niveaux. Il est une personne extérieure (qui a du recul) qui se met au service du groupe de réflexion, synthétise, essaye de tirer parti des différentes compétences et peut être le médiateur entre les différents acteurs. En

plus, il y toute la mission depuis les esquisses jusqu'aux réceptions, qui ne doit pas être négligées. N'oublions pas non plus que l'architecte apporte une dimension sensible, de composition, d'adéquation des interventions par rapport au caractère architectural, patrimonial, ... Ces compétences spécifiques de l'architecte et la nature de son apport complémentaire à celui du groupe impliqué dès le départ ne sont pas à négliger.

Clicours.COM

L'analyse préalable

Pour chaque cas, ce sont les habitants qui ont été à l'origine de la sauvegarde de leur édifice, cependant, aucune analyse préalable n'a été réalisée pour les trois cas d'études pour faire le choix du nouveau programme. Bien que le critère de sélection des études fût celui des églises reconverties avec une fonction communautaire et sociale, pour chacune des trois, il est apparu comme une évidence de les réaffecter avec un usage social et non commercial ou privé.

Thomas Coomans publie une méthodologie d'approche et d'analyse des églises à réaffecter, qui est un outil pour mieux organiser le déroulement de la rénovation de l'édifice. Aucun des projets étudiés n'a utilisé sa méthodologie sachant que les protagonistes pensaient maîtriser et connaître les critères et valeurs historique, sociale, urbaine, architecturale, technique et intérieure préalable avant tout commencement de projet. La proximité de longue date avec l'édifice et son histoire qui permet parfois une approche intuitive et directement ciblée. Mais l'intervention d'une métrologie externe et systématisée permet souvent de prendre du recul et d'avoir une vision plus globale, moins influencée par le ressenti parfois trop intime et trop proche, empêchant parfois une dynamique de projet. La cohabitation des 2 approches est intéressante, tout comme l'expertise de l'habitant associée à celle de l'architecte.

Cette étape d'analyse manquée est également due à l'ignorance de l'existence de cette méthode. Nous remarquons qu'en Wallonie, et notamment pour les trois cas pratiques, les processus de reconversion ne sont pas systématiques et laissent place à l'improvisation. Contrairement en Flandre, la mise en place du plan de sauvegarde lancé par la ville permet de procéder de manière structurée, rigoureuse et organisée pour donner un coup d'envoi pour la réaffectation des édifices religieux.

Pour revenir au processus de l'architecte Gérald Klahr, sa démarche comporte la phase d'analyse en même temps que la phase de concertation populaire active. Son implication dans le projet est présente dès le début du projet. Il devient le chef d'orchestre et grâce à sa formation et son rapport privilégié avec les habitants, il a toutes les cartes en main pour percevoir les qualités du lieu, les demandes particulières et les appréhensions des habitants et réaliser un projet en accord avec son contexte.

La proximité de la communauté rurale

Un facteur encourageant la démarche, la conception et l'évaluation post-réalisation est la proximité et l'attachement de la communauté locale avec son église.

Malonne est un village très actif et multigénérationnel. L'interconnaissance, les activités diverses, constituent un village uni et entreprenant. Si les habitants agissent en premier pour la sauvegarde de leur édifice, c'est sans doute car ils sont les premiers touchés par la perte éventuelle de leur patrimoine religieux. C'est bien pourquoi, lors de la réunion d'information du projet, bon nombre de malonnois étaient présents et curieux de l'avenir de leur édifice et de leur village. L'entraide spontanée durant les travaux, à la conception de la bière et les collaborations avec les commerces alimentaires et les associations, démontre l'intérêt et la fierté qu'éprouve la population pour ce projet. Le projet tisse un lien avec un réseau déjà existant, apporte une complémentarité et dialogue avec les activités déjà en place dans le village.

S'il y a un réel engagement et un intérêt des habitants pour la réaffectation de leur église à Malonne et à Jodoigne, ce n'est pas le cas à Frizet. La taille du hameau, son manque accru d'activités et son statut officieux de village-dortoir ne simplifie pas le mouvement d'engouement collectif pour l'édifice. D'autant plus que son état est en ruine et qu'il n'a jamais été utilisé par les habitants actuels, car l'église fut abandonnée depuis trop longtemps, ce qui explique que l'attachement sentimental et affectif est peu présent. Les seuls intérêts de l'édifice aujourd'hui sont sa valeur historique et architecturale. Il est dès lors difficile pour des habitants peu conscients de sa valeur, d'y porter un intérêt. Cet exemple permet d'envisager le fait que la reconversion ne passe pas toujours par les communautés locales. C'est peut-être un programme externe, plus régional telles qu'une aire de RAVeL ou un lieu d'exp qui revitalisera l'espace du bâtiment. Le projet de Saint-Martin se situe à la limite du sujet de recherche de ce travail ; « *Les habitants sont-ils des nouveaux acteurs dans la perpétuation du patrimoine religieux ?* ». Si dans beaucoup de cas de réaffectations qui ont intérêt à être portées par des idées et un projet local, dans certains cas, il ne faut pas exclure une solution qui vient de l'extérieur.

La pérennisation

L'objectif principal de la sauvegarde des églises en voie de détérioration est d'assurer la transmission de cet héritage architectural et patrimonial aux générations futures. Il va de soi que la pérennisation de l'édifice passe par une nouvelle utilisation des lieux appropriée aux nouvelles aspirations de la communauté. Les habitants étant les premiers usagers du bâtiment, c'est leur évaluation et leur utilisation des lieux après la réaffectation qui va permettre à l'édifice de survivre et de servir la communauté une nouvelle fois.

Dans le cas de la brasserie du Clocher à Malonne, la pérennisation de l'église semble être assurée pour un bon moment. L'engouement et la fierté de la bière produite dans les lieux va bien au-delà de l'agglomération de Malonne. Les collaborations avec différentes associations dans le village assurent également la nouvelle réaffectation. L'église redevient un emblème du village car elle est représentée sur l'insigne de la brasserie et de ses produits.

Quant à l'église Saint-Martin à Frizet, le manque de financement interrompt les travaux et ne permet pas encore au public d'investir totalement les lieux. De plus, aucun projet futur n'intéresse directement les voisins de l'église. Le plan d'action après rénovation à vocation purement patrimoniale n'offre pas de perspectives de nouvelles utilités concrètes à la ruine de Frizet. Les chances d'aboutissement du projet sont minces, car il manque le levier poussant de la population avoisinante.

Concernant la chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne, le comité de gestion assure cette pérennisation en organisant suffisamment d'évènements culturels dans l'édifice. Les nouvelles qualités découvertes dans le bâtiment laissent encore présager de beaux jours à la chapelle.

Conclusion

.....

Afin de conclure cette discussion, et d'y apporter des propositions d'amélioration quant à la place de la communauté rurale tout au long du processus de reconversion, voici un tableau qui reprend la chronologie des étapes du projet de réaffectation en expliquant le rôle de chaque acteur présent dans le processus. En tenant compte des méthodologies déjà étudiées, telles que le plan de gestion lancé en région flamande et celle de Thomas Coomans, ainsi que les méthodologies appliquées sur le terrain comme l'intervention de Gérald Klahr et les trois études de cas, j'ai pu observer des absences de consensus méthodologiques.

Dans ce tableau récapitulatif général, pour chaque phase, en fonction des projets et des facteurs propres à celui-ci, chaque acteur a un rôle à jouer. L'implication des acteurs à certains moments dépend du contexte du projet. Nous remarquons que la communauté rurale peut être présente dès le début du projet et est l'acteur le plus important pour la vitalité et la viabilité du projet. Ce sont ces aspects qui sont traités dans la phase d'évaluation post-réalisation.

	Communauté rurale	Architecte	Pouvoir public/ Politique	Eglise	Maître d'ouvrage	
PHASE PREPARATOIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse historique, sociale, urbaine, architecturale, technique • Réflexion programmation • Etude de faisabilité • Budget, mobilisation de fonds • Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses (sociales) • Investigateurs • Représentation sociale, récits personnels, connaissance • Besoins, envies • Création d'ASBL 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses (relevés, diagnostics, étude préalable) • Coordination entre les différents spécialistes • Point de vue de l'expert, réversibilité • Estimation des travaux et dossier de demande de subsides • Permis d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Octroyer des subsides, financement • Critères de classement • Pouvoir déclencheur • Accord pour la réaffectation • Interaction avec les spécialistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse sociale et fréquentation • Financement • Lancement projet de sauvegarde • Accord pour la réaffectation • Céder son bien • Décision de désacralisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarches de procédure • Conception projet • Permis d'urbanisme • Financement • Choix de l'architecte
REALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Planification • Avant-projet • Construction • Inauguration 	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation populaire • Participation aux travaux • Participation financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Chef d'orchestre, coordination • Ateliers participatifs • Conception projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement • Conception projet • Concertation populaire
PERENNISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des lieux • Implication dans la suite du projet • Nouvel intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion • Entretien • Activité pour le village 		<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat programme • Entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien • Gestion des activités • Pérennisation du projet

Figure 75



6

CONCLUSIONS GENERALES

ClicCours.com

Œuvre d'art réalisée sur une église désaffectée

Hense, graffeur

Washington

Au cours de ce travail, nous avons pu constater que les reconversions d'édifices religieux, et plus particulièrement les églises rurales, sont des réaffectations complexes, subtiles et qui pourraient choquer un bon nombre de personnes. Les églises étant depuis des siècles au cœur des villages, les communautés développent presque systématiquement un affect pour leur église, souvent un lieu qui a marqué des étapes importantes de leur vie. La population occupe une place importante dans la dynamique pour penser l'avenir de leur église.

D'après les recherches de méthodologies et de modèles d'approche des réaffectations d'édifices religieux, il en ressort que la valeur communautaire de la nouvelle fonction et l'avis de la population sont primordiaux pour s'assurer de la réussite et de l'avenir du projet. Sur base d'études de cas concrets, il est évident que la part de la participation citoyenne est une évidence et une plus-value pour le processus. En analysant et en comparant plus précisément les cas pratiques dans le chapitre « discussion », nous nous rendons compte que les processus de reconversion sont modulés en fonction de différentes variables selon les églises. Cela entraîne une improvisation au cas par cas, tant pour les démarches que pour l'implication des habitants.

Au bout de ce travail, je peux désormais répondre à la question de départ « *Les habitants sont-ils des nouveaux acteurs dans la perpétuation du patrimoine religieux ?* ». Je suis convaincue que la participation citoyenne est une plus-value à la réalisation du projet et en particulier dans les phases de pérennisation. L'implication de la population dès le départ, assure la réussite du projet après réalisation. Une phase indispensable de cette participation est l'évaluation du projet, qui leur appartient presque à eux seuls. La réussite du projet est récompensée par sa fréquentation, l'implication persiste après la réalisation du projet.

Dans le but d'insérer un maximum la population dans les reconversions d'église, une réflexion pourrait-être soulevée concernant le financement des projets, qui au final, permet l'avancement des travaux. Afin de motiver les instigateurs à introduire et tenir compte des avis de la population concernant le projet, les critères d'attribution de subsides pourraient se baser sur une enquête de satisfaction de la communauté rurale. Ainsi, le maître d'ouvrage et l'architecte prendraient plus en considération l'avis populaire

sur le projet, ou bien, travailleraient dès le début en concertation avec eux. Ce mécanisme d'attribution de subside permettrait un financement plus garanti et la population serait un acteur actif dans le processus des reconversions d'églises.

Enfin, au cours de ce travail, j'ai pu identifier quelques constats principaux :

Go home message

- Absence d'inventaire pertinent et systématique
- Rôle primordial du financement
- Peu de place accordée à la concertation populaire
- Peu d'appel ou réticence envers l'architecte
- Importance de l'évaluation post-réalisation
- Prendre en considération l'avis de la communauté dès le départ

Perspectives ultérieures

- Apporter la même réflexion pour les églises urbaines suivant son contexte
- Lier les subsides à l'évaluation de la population du projet.
- Piste d'amélioration de la systématisation de la phase d'évaluation de la population

Clicours.COM

Ouvrages

- **FONDATION ROI BAUDOUIIN et SLOCUM-BRADLEY, Nikki.** *Méthodes participatives un guide pour l'utilisateur*. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2006. 204 pages.
Consulté à l'adresse : http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1600_MethodesParticipatives.pdf
- **PALMER, Ela.** *The Social Impacts of Heritage-led Regeneration*. London : Architectural. Heritage, 2008.
- **VERDICKT, Mary et VAN DEN DRIESSCHE, Bernard.** *Jodoigne : la chapelle Notre-Dame du Marché*. Jodoigne : Éd. Jodoigne-Passé-Présent, 2017, 118 pages.

Revue et publications

- **ARNSTEIN, Sherry R.** *A Ladder of Citizen Participation*. JAIP, Vol. 35, No. 4, 1969, pp. 216-224.
- **AUMARD, Sylvain.** *L'église paroissiale et les campagnes médiévales*. Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA, Archéologie des églises de l'Yonne, 2010, 5 pages.
- **BORTOLOTTI, Chiara.** *Nouveaux acteurs du patrimoine, nouvelles postures anthropologiques : A propos de Ethnologues et passeurs de mémoires*. Civilisations, No. 61. 2012, pp. 139-146.
Consulté à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/civilisations.3118>.
- **BOTTERMAN Sarah et HOOGHE, Marc.** *Pratique religieuse en Belgique en 2007. Une analyse statistique. Rapport à l'attention de la Conférence épiscopale de Belgique*. Leuven : KU Leuven, 2009, 30 pages.

- **BOUSMAR, Éric.** *Les défis du patrimoine religieux en Belgique francophone : héritage encombrant ou patrimoine d'avenir ? Conclusions du colloque.* Revue d'histoire du Brabant wallon. Religion, patrimoine, société. Volume 29. No. 3. 2015, pp. 282-291.
- **B. PUGH, Katrina, GIRAUD-LABALTE, Claire, QUAEDVLIEG-MIHAILOVIĆ, Sneška, SANETRA-SZELIGA, Joanna, SMITH, Brian, THYS, Clara et VANDESANDE, Aziliz.** *Cultural Heritage Counts for Europe.* Krakow : International Culture Centre, 2015, 297 pages.
- **CALLEBAUT, Tom et KAIKLA, Tüüne-Kristin.** *Sacred Spaces as a Medium for Connecting People in their Search for Spirituality. Dynamics of Theory and Practice.* Estonia : Estonian Association of Interior Architects, 2014, pp. 130-145.
- **CALLEBAUT, Tom.** *Het kerkgebouw, een genereuze plek voor een wereld in beweging.* Bruges, 2017, 3 pages.
- **CENTRE CULTUREL DE JODOIGNE ASBL.** *Dossier de Demande de Reconnaissance 2016-2020.* Jodoigne, 2014, 63 pages.
- **CHARLIER, Jean-Émile, MOENS Frédéric, et NAHON Sébastien.** *Ville et paroisse d'élection.* Recherche sociologique volume xxx, No. 1, Université catholique de Louvain, Unité d'anthropologie et de sociologie, 1999, pp. 85-102.
- **COLLET-LOMBARD, Marie-Astrid.** *La chapelle Notre-Dame du marché à Jodoigne.* Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon, Tome 20, fascicule 2, 2006, pp.67-70.
- **COOMANS, Thomas.** *Alleen innovatie doet cultusgebouwen overleven.* Tertio. Christelijk opinieweekblad. No. 487. 2009.
- **COOMANS, Thomas.** *Quelle protection pour les églises à Bruxelles ? Vers une approche patrimoniale intégrée.* Bruxelles Patrimoines, No. 2, 2012, pp. 51-78.
- **COOMANS, Thomas.** *Églises désaffectées, patrimonialisation et usages alternatifs.* Bruxelles Patrimoines, No. 13, 2014, pp. 52-63.
- **COOMANS, Thomas, VAN BOCXLAER Steven, VERMANDEL Valérie, et WEYNS Eva.** *Kerken in neostijlen in Vlaanderen. Ontwikkeling en implementatie van een methodologie voor de bescherming en de monumentenzorg van het*

negentiende-eeuwse kerkelijke architecturaal patrimonium in Vlaanderen. Eindverslag. Leuven : KU Leuven, 2014, 232 pages.

- **DE COOREBYTER Vincent et SÄGESSER, Caroline.** *Cultes et laïcité en Belgique.* CRISP, 2000, 36 pages.
- **DE WOLF-CAMBIER, Brigitte.** *La réaffectation des églises : un sujet douloureux.* ADIC, L'entreprise et l'homme, 2012, pp. 26-28.
- **DOBBELAERE Karel et VOYÉ, Liliane.** *Des transformations du catholicisme en Belgique : Pratiques et valeurs.* Courrier hebdomadaire du CRISP No. 1548, 1997, 42 pages.
- **DOBBELAERE, Karel.** *De la sécularisation.* Revue Théologique de Louvain 39, No. 2, 2008, pp. 177-196.
Consulté à l'adresse : <https://doi.org/10.2143/RTL.39.2.2029563>
- **DZIALEK, Jaroslaw et MURZYN-KUPISZ, Monika.** *Cultural Heritage in Building and Enhancing Social Capital.* Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development. Volume 3, 2013, pp. 35-54.
- **GANTOIS, Gisèle.** *Revisiter le patrimoine, sur les chemins de la sérendipité.* Edité par Aloys Beguin et Georges-Éric Lantair dans Hazinelle Une machine à enseigner, 2016, pp. 100-107.
- **GAUDEMET, Jean.** *La paroisse au Moyen Âge.* Revue d'histoire de l'Église de France, tome 59, No.162, 1973, pp. 5-21.
- **GENNART, José.** *Diocèse de Namur : paroisses et édifices du culte, 1808-1979.* Namur : Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, 1980, 123 pages.
- **GHEUR, André.** *L'église Saint-Martin de Frizet (Vedrin) de la gloire à l'abandon.* Le Guetteur Wallon, No. 1, 2006, pp.4-20.
- **GRANGE, Emmanuel.** *La paroisse de Sainte Sigolène face à la marche du siècle : 1801 – 1906.* 2002.
Consulté à l'adresse : <https://www.paroisse-saintesigolene-saintpaldemons-lesvillettes.com/archives/>
- **JASPERS, Jan.** *L'avenir des églises paroissiales flamandes à l'ordre du jour politique.* Leuven : CRKC, 2013, 3 pages.

Consulté à l'adresse :

https://urbanisme.irisnet.be/pdf/colloque_brigitines_17122013/participations/jas_pers

- **JORIS, Freddy.** « *Projet et expériences de réaffectation du patrimoine religieux.* Namur : Ed. Mardaga. Les Cahiers de l'Urbanisme n° 35-36, 2001. 161 pages.
- **KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna.** *Ideen forum kreuz kirche 2015.* Freiburg, 2015, 13 pages.
- **LAMBERT, André.** *L'évolution de la pratique du culte catholique en Wallonie de 1967 à 2050.* Ottignies : ADRASS, 2011, 21 pages.
- **PRUDHOMME, Claude.** *Quand la religion modèle l'espace.* Histoire, monde et cultures religieuses, vol. 37, No. 1, 2016, pp. 3-6.
- **SÄGESSER, Caroline, SCHREIBER Jean-Philippe, et VANDERPELEN-DIAGRE Cécile.** *Les Religions et la Laïcité en Belgique Rapport 2015.* Bruxelles : Observatoire des Religions et de la Laïcité (ORELA), ULB, 2016, 95 pages.
- **SMITH, Laurajane et WATERTON, Emma.** 2010, *The Recognition and Misrecognition of Community Heritage in International Journal of Heritage Studies and Cohen, A., 1985, The Symbolic Construction of Community.* London : Routledge, 98 pages.
- **THIBAUD, Jean-Paul.** *L'espace urbain en méthodes.* Marseille : Ed. Parenthèses, 2001, pp. 79-99.
- **VAN PETEGHEM, Franz.** *Vedrin travers les âges.* 1957. 80 pages.
Consulté à l'adresse :
http://www.lesamisdefrizet.be/wpcontent/uploads/2015/02/Vedrin_a_travers_les-ages.pdf
- **VERMEULEN, Paul.** *Les douze commandements : Réaffectation d'églises.* A+257, 2015, pp. 24-28.
- **VOYÉ, Liliane.** *Sociologie du geste religieux.* Bruxelles : Les Editions Vie Ouvrière, 1973, 318 pages.

Données statistiques et de recherche

- **FRH et SOCIOVISION.** *Secular Europe Backs Religious Heritage.* 2014, 18 pages.
Consulté à l'adresse : <https://www.frh-europe.org/about-frh/statement/>

Mémoires et TFE

- **ABSIL, Laurence.** *Quelle réaffectation pour les chapelles et églises de Wallonie ?* Liège : Faculté d'architecture Lambert Lombart, 2011.
- **BARON, Julie.** *Réaffectation des Eglises en Wallonie : Outil d'aide à la décision intégrant la participation citoyenne.* Liège : Faculté des sciences appliquées, Université de Liège, 2017, 134 pages.
- **DAUBE, Florence.** *Méthodologie pour la réaffectation des églises catholiques.* Liège : Faculté des sciences appliquées, Université de Liège, 2012, 115 pages.
- **MAWET, Julian.** *L'usage partagé dans les églises, des réponses architecturales à des problèmes de société.* Liège : Université de Liège Faculté d'architecture, 2015, 113 pages.

Textes de référence et chartes

- **CHARTE DE VENISE,** Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites, 11ème congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. ICOMOS. Venise. 1964.
Consulté à l'adresse : https://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf
- **CODE DE DROIT CANONIQUE,** Rome, 1983.
Consulté à l'adresse : http://www.vatican.va/archive/FRA0037/_P4E.HTM
- **Chanoine DE BEUKELAER, Éric.** *Objectif 2020. Directoire diocésien pour la gestion du temporel des cultes.* Liège : Eglise de Liège, Acta, 2018, 16 pages.
- **Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation,** Parlement européen, Bruxelles, 24 juin 2015, 34 pages.

Consulté à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A8-2015-0207+0+DOC+PDF+V0//FR>

Syllabus de cours

- **DAWANS, Stéphane.** *Sociologie et sociologie urbaine*. Liège, Uliège, 2015.
- **HOUBART, Claudine.** *Histoire et théories de la conservation/Restauration*. Liège, Uliège. 2017.

Conférences et interviews

- **DE BEUKELAER, Éric**, vicaire épiscopale de l'Évêché de Liège. Interview le 12 février 2018.
- **ROGER, Corinne.** « Une nouvelle affectation sans désacralisation : chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne. » in : DGO4. *Un patrimoine à redéfinir : L'avenir des églises classées en Wallonie*. Namur, Colloque organisé par la DGO4, 9 décembre 2011.
Vidéo et résumé consultés à l'adresse :
http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/Colloque/2011_Eglises/roger.asp
- **ROGER, Corinne.** « Une nouvelle vie sans désacralisation : un exemple wallon. », in : Colloque International de Lyon. *L'avenir des églises*. Lyon : ENSA Lyon, 20-22 octobre 2016.
- **PACCO, Christian**, membre du service Art, Culture et Foi du Diocèse de Namur. Interview le 12 février 2018.
- **VANDURME, Alex**, cofondateur et brasseur de la Brasserie du Clocher. Interview le 11 février 2017.

Presses

- **COOMANS, Thomas et SAUVÉ Jean-Sébastien.** *Le devenir des églises. Patrimonialisation ou disparition*. Montréal : Presses de l'université du Québec, 2014, 234 pages.

- **GOCHEL, Luc.** *Désacraliser une église ? Dernier choix !* Le soir, 13/03/2017
- **MORISSET, Lucie K.** *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale.* Rennes-Québec : Presses de l'université de rennes et Presses de l'université du Québec, 2009, 131 pages.
- *La chapelle transformée en brasserie.* Le soir, 10/08/2015.

Sites internet

- **ARCHIVES SAINT AUBAIN**
Consulté le 4 avril 2018 à l'adresse : <http://archives.saintaubain.be/gennart>
- **BELGIAN ART LINKS AND TOOLS**
Consulté le 5 avril 2018 à l'adresse : <http://balat.kikirpa.be/results.php?linkthrough=BA&linkval=Eglise+Sainte-Philom%C3%A8ne%5BLe+Piroy%5D>
- **BRASSERIE DU CLOCHER.**
Consulté le 2 février 2017 à l'adresse : <http://brasserieduclocher.be>
- **FUTURE FOR RELIGIOUS HERITAGE**
Consulté le 3 mars 2018 à l'adresse : <https://www.frh-europe.org>
- **LES AMIS DE LA CHAPELLE DU MARCHE**
Consulté le 5 juillet 2018 à l'adresse : <http://www.jodoigne.org/chapellemarche/>
- **INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMOBILIER**
Consulté le 8 avril 2018 à l'adresse : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/
- **LA TABLE DE RUDY**
Consulté le 4 avril 2018 à l'adresse : <https://www.latablederudy.com>
- **LES AMIS DE FRIZET**
Consulté le 16 novembre 2017 à l'adresse : <http://www.lesamisdefrizet.be>
- **MALONNE**

Consulté le 30 avril 2018 à l'adresse : <http://www.malonne.be>

- **PRINZMETAL**
Consulté le 2 février 2018 à l'adresse : <http://www.prinzmetal.de>
- **TCCT, *Sacrale ruimtes***
Consulté le 5 juin 2018 à l'adresse : <http://www.tcct.be/PDF/SacraleRuimtes.pdf>
- **YOT**
Consulté le 15 mai 2018 à l'adresse : <https://www.yot.be/nl/home>
- **CULTURE JODOIGNE**
Consulté le 12 avril 2018 à l'adresse : <http://www.culturejodoigne.be/centre-culturel/la-chapelle>

Emissions de télévision

- **DE RIEMAECKER, Philippe.** *La chapelle du Marché à Jodoigne*. RCF, 29 janvier 2018.
Vidéo visionnée à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=tbp2mPeJZu4&list=PLNcAFL3r1OYv5wPtDZKGu6DfpZqcVDjHy&index=8&t=0s>
- *Éric de Beukelaer, Vicaire épiscopal de Liège : "La désaffectation ou la démolition d'une église, ce n'est pas un tabou mais la dernière solution à envisager !"*. Televesdre, 20/01/2018.
Vidéo visionnée à l'adresse : <https://www.vedia.be/www/video/emissions/eric-de-beukelaer-vicaire-episcopal-de-liege-quot-la-desaffectation-d-une-eglise-ou-sa-demolition-c-est-pas-un-tabou-mais-ca-doit-etre-la-derniere-solution-a-envisager- 94100.html>
- *L'inventaire du patrimoine 2.0*. Service Public de Wallonie. 2015.
Vidéo visionnée à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=EF2ykVUkmjU>

Table des illustrations

Figure 1 : graphiques des taux de pourcentage de fréquentation en Belgique en 2007.

D'après : BOTTERMAN Sarah et HOOGHE, Marc. *Pratique religieuse en Belgique en 2007. Une analyse statistique. Rapport à l'attention de la Conférence épiscopale de Belgique*. Leuven : KU Leuven, 2009, pp. 22-26.

Figure 2 : tableau des taux de pourcentage de la fréquentation en Belgique.

D'après : Pour les données 1977 et 1996 : statistiques de la conférence épiscopale.

Pour les données 2007 : BOTTERMAN Sarah et HOOGHE, Marc. *Pratique religieuse en Belgique en 2007. Une analyse statistique. Rapport à l'attention de la Conférence épiscopale de Belgique*. Leuven : KU Leuven, 2009, 30 pages.

Pour les données 2009 : Havermans Nele, et Hooghe Marc, « Kerkpraktijk in België : Resultaten van de zondagstelling in oktober 2009. Rapport ten behoeve van de Belgische Bisschoppenconferentie », 2011.

Figure 3 : carte de l'état d'avancement des inventaires en Wallonie.

D'après : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/

Figure 4 : figure réalisée par Florence Daube.

D'après : DAUBE, Florence. *Méthodologie pour la réaffectation des églises catholiques*. Liège : Faculté des sciences appliquées, Université de Liège, 2012, page 43.

Figure 5 : figure réalisée par Thomas Rustemeyer.

D'après : KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, page 5.

Figure 6 : idem

Figure 7 : idem

Figure 8 : idem

Figure 9 : idem

Figure 10 : idem

Figure 11 : idem

Figure 12 : idem

Figure 13 : D'après : <https://www.yot.be/nl/home>

Figure 14 : Photographie réalisée par Wim Van Nueten.

Figure 15 : intérieur de l'église Saint-Jacques réaffectée.

Photographie d'après : <https://www.namurtourisme.be/fr/musees-culture-patrimoine/patrimoine/patrimoine-sacre-eglise-saint-jacques/>

Figure 16 : Intérieur de l'église Saint-Jacques.

Photographie réalisée par Marie-Laure Delannoy. D'après : <https://retailxblog.wordpress.com/2016/10/25/scotch-soda-joue-le-marchand-du-temple/>

Figure 17 : Figure réalisée par l'auteur.

Figure 18 : Figure réalisée par l'auteur

Figure 19 : Echelle d'Arnstein.

D'après : http://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/fiche_32%20Echelle%20Participation.pdf

Figure 20 : figure réalisée par Thomas Rustemeyer.

D'après : KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, page 3.

Figure 21 : Photographie réalisée par Robert Hamacher.

D'après : KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, page 6.

Figure 22 : figure réalisée par Thomas Rustemeyer.

D'après : KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, page 3.

Figure 23 : Photographie réalisée par Robert Hamacher.

D'après : KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, page 8.

Figure 24 : idem

Figure 25 : figure réalisée par Thomas Rustemeyer.

D'après : KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, page 3.

Figure 26 : Photographie réalisée par Robert Hamacher.

D'après : KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, page 10.

Figure 27 : idem

Figure 28 : Figure réalisée par Thomas Rustemeyer.

D'après : KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, page 14.

Figure 29 : Figure réalisée par Thomas Rustemeyer.

D'après : KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, page 3.

Figure 30 : Photographie réalisée par Robert Hamacher.

D'après : KLAHR Gerald, REICHWEIN Sara, RUSTEMEYER Thomas, MÜTSCH Max et TZOULAKIS Janna. *Ideen forum kreuz kirche 2015*. Freiburg, 2015, page 16.

Figure 31 : idem

Figure 32 : Figure réalisée par l'auteur

Figure 33 : Image d'après : <https://www.google.com/maps>

Figure réalisée par l'auteur

Figure 34 : idem

Figure 35 : idem

Figure 36 : Photographe inconnu.

D'après : <http://balat.kikirpa.be/photo.php?path=M058707&objnr=10090429&lang=fr-FR&nr=111>

Figure 37 : Photographie réalisée par Victor Gillain.

D'après : <http://tchorski.morkitu.org/14/piroy-01.htm>

Figure 38 : Image d'après : <https://www.google.com/maps>

Figure 39 : Photographie réalisée par Sandy De Wilde.

D'après : <http://tchorski.morkitu.org/14/piroy-01.htm>

Figure 40 : Photographie réalisée par Alex Vandurme.

D'après : https://www.instagram.com/brasserie_du_clocher

Figure 41 : Photographie réalisée par Alex Vandurme.

D'après : <https://www.facebook.com/ProjetBrasserieMalonne/>

Figure 42 : Photographie réalisée par Alex Vandurme.

D'après : <https://www.facebook.com/ProjetBrasserieMalonne/>

Figure 43 : Photographie réalisée par Alex Vandurme.

D'après : <http://brasserieeduclocher.be/philomene/>

Figure 44 : Image d'après : <https://www.google.com/maps>

Figure 45 : Image d'après : <https://www.google.com/maps>

Figure 46 : Figure réalisée par J. Gapelle.

D'après : VAN PETEGHEM, Franz. *Vedrin travers les âges*. 1957, page 27.

Figure 47 : Figure réalisée par le peintre namurois Albert Dandoy.

- D'après : GHEUR, André. *L'église Saint-Martin de Frizet (Vedrin) de la gloire à l'abandon*. Le Guetteur Wallon, No. 1, 2006, page 7.

Figure 48 : Photographie réalisée par Paul Delvigne.

D'après : GHEUR, André. *L'église Saint-Martin de Frizet (Vedrin) de la gloire à l'abandon*. Le Guetteur Wallon, No. 1, 2006, page 5.

Figure 49 : Figure d'après : GHEUR, André. *L'église Saint-Martin de Frizet (Vedrin) de la gloire à l'abandon*. Le Guetteur Wallon, No. 1, 2006, page 10.

Figure 50 : Figure d'après : <http://www.doyennesaintservais.be/secteurlabruyere/warisoulx/historique.htm>

Figure 51 : Figure d'après : <http://www.doyennesaintservais.be/secteurlabruyere/warisoulx/historique.htm>

Figure 52 : Image d'après : <https://www.google.com/maps>

Figure 53 : Photographie réalisée par Tanguy Auspert.

D'après : https://www.tanguy-auspert.be/Eglise-Saint-Martin-de-Frizet-un-travail-d-equipe_a582.html

Figure 54 : Photographie réalisée par Tanguy Auspert.

D'après : https://www.tanguy-auspert.be/Eglise-Saint-Martin-de-Frizet-un-travail-d-equipe_a582.html

Figure 55 : Image d'après : <https://www.google.com/maps>

Figure 56 : Image d'après : <https://www.google.com/maps>

Figure 57 : Carte Ferrari 1777.

D'après : <http://geoportail.wallonie.be/walonmap/>

Figure 58 : Photographie réalisée par Claude Charlier.

D'après : <http://balat.kikirpa.be/>

Figure 59 : Figure d'après : <http://www.vecu.be/>

Figure 60 : Photographie réalisée par Philippe Honhon.

D'après : <http://www.honhonarchitectures.com/cultural-reprogramming-jodoigne>

Figure 61 : Photographie réalisée par Philippe Honhon.

D'après : <http://www.honhonarchitectures.com/cultural-reprogramming-jodoigne>

Figure 62 : Image d'après : <http://geoportail.wallonie.be/walonmap/>

Figure 63 : Figure réalisée par Philippe Honhon.

D'après : <http://www.honhonarchitectures.com/cultural-reprogramming-jodoigne>

Figure 64 : Figure réalisée par Philippe Honhon.

D'après : <http://www.honhonarchitectures.com/cultural-reprogramming-jodoigne>

Figure 65 : Photographie réalisée par Philippe Honhon.

D'après : <http://www.honhonarchitectures.com/cultural-reprogramming-jodoigne>

Figure 66 : Photographie d'après : <http://www.culturejodoigne.be/centre-culturel/la-chapelle>

Figure 67 : Photographie d'après : <http://www.culturejodoigne.be/centre-culturel/la-chapelle>

Figure 68 : Photographie d'après : <http://fimj.be/>

Figure 69 : Figure réalisée par l'auteur.

Figure 70 : Figure réalisée par l'auteur.

Figure 71 : Figure réalisée par l'auteur.

Figure 72 : Figure réalisée par l'auteur.

Figure 73 : Figure réalisée par l'auteur.

Figure 74 : Figure réalisée par l'auteur.

Figure 75 : Figure réalisée par l'auteur.

Figure de couverture : Photographie réalisée par Alex Vandurme en 2017.

D'après : <https://www.facebook.com/ProjetBrasserieMalonne>

Figure chapitre 1 : Photographie d'après : <https://visie.eo.nl/2018/01/christendom-domineert-nog-steeds-op-het-platteland/>

Figure chapitre 2 : Peinture « Village au clocher en bord de fleuve » réalisée par André Léon Vivrel (1886-1976).

D'après : <https://www.pinterest.fr/pin/395331673534563252/>

Figure chapitre 3 : Photographie réalisée par Filip Dujardin. Œuvre d'art « Reading Between the Lines » de Gijs Van Vaerenbergh Looz, Belgique.

D'après : <https://www.archdaily.com/298693/reading-between-the-lines-gijs-van-vaerenbergh/>

Figure chapitre 4 : Photographie de l'église Saint-André à Saint-Sylvestre-Cappel en France.

D'après : www.lavoixdunord.fr

Figure chapitre 5 : Photographie réalisée par Hannah Devereux. Œuvre d'art « Our Colour Reflection » de Liz West dans l'église Saint-John à Scunthorpe (Royaume-Uni).

D'après : <https://positivr.fr/eglise-st-john-uk-our-colour-reflection/>

Figure chapitre 6 : Photographie réalisée par Miguel "M.i.G" Martinez. Œuvre d'art réalisée sur une église désaffectée à Washington par le graffeur Hense.

D'après : <http://jefouinetufouines.fr/2013/01/23/une-eglise-arc-en-ciel-par-le-graffeur-hense/>

Figure bibliographie : Photographie d'après : <http://fannygros-works.blogspot.com/2012/03/bibliotheque-dans-une-eglise.html>

Annexe 1 Inventaire personnel des églises reconverties en Wallonie (hormis les usages privés)

EDIFICE	LIEU	REAFFECTATION
Chapelle Saint-Pierre de Franquénée	Taviers (Eghezée)	Salle de conservatoire
Eglise de Marcouray	Marcouray (Rendeux)	Salle des fêtes, culturelle
Chapelle Saint-Martin	Waharday (Rendeux)	Salle communautaire
Eglise Sacré-Cœur	Ecaussines	Projet de parc en cours de réflexion
Eglise Saint-François d'Assise	Petit-Wasmès (Colfontaine)	Centre de réunion collectif
Béguinage	Oignies (Aiseau-Presles)	Centre d'interprétation
Eglise de Meurain	Meurain (Honnelles)	Espace culturel
Eglise des Récollets	Binche	Espace de fête, salle de séminaire
Couvent du Heidberg	Eupen	Centre de séminaire résidentiel
Eglise Saint-Martin	Latour (Virton)	Musée

Eglise Saint-Jacques	Namur	Magasin de vêtement
Eglise Jésuite	Marche en Famenne	Hôtel
Chapelle du Béguinage	Mons	Salle de réunion, de lecture et d'exposition
Chapelle	Mons	Hôtel
Chapelle Saint-Julien	Boussoit (La Louvière)	Local associatif
Eglise Saint-Lambert	Jemeppe	Bibliothèque (en cours)
Eglise Saint-Georges	Grandhan (Durbuy)	Espace Culturel (en cours)
Eglise Notre-Dame d'Harscamp	Namur	Espace culturel
Couvent des carmes	Mont-sur-Marchienne (Charleroi)	Musée

Brasserie du Clocher SPRL
C/O Alex Vandurme
Rue du Sandrau, 7
5150 FLOREFFE

Fabrique d'Eglise de Malonne
Monsieur Michel GOFFINET,
Président
Fond de Malonne, 105
5020 MALONNE

Floreffe, le 30 mars 2015

Monsieur le Président,

Faisant suite à l'annonce de la procédure de désaffectation de l'église-annexe Ste Philomène du Piroy sise rue du Petit Babin à 5020 Malonne et à l'appel à projet y associé, j'ai le plaisir de vous déposer notre proposition de projet qui, nous en sommes convaincus, rencontre les attentes de la Fabrique d'Eglise et des paroissiens quant au devenir et la réaffectation des lieux. En effet, comme vous le découvrirez ci-après, notre projet de micro-brasserie artisanale a pour vocation de s'intégrer avec respect dans le tissu social et associatif du village et de la région ainsi que de restaurer et préserver le bâtiment et mettre en valeur ses éléments patrimoniaux.

Dans l'attente et l'espoir que notre projet sera retenu, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Alex Vandurme

Description du projet de Brasserie à Malonne

Notre projet consiste à installer une micro-brasserie artisanale dans le bâtiment (voir point 1) après avoir restauré celui-ci (un descriptif des travaux prévus est donné en point 3). Le patrimoine local en sera ainsi préservé dans son aspect extérieur et son volume (voir point 2 - Sauvegarde et valorisation du patrimoine). Les voisins directs du site (de part et d'autre et en face) ont été contactés et informés de la nature de notre projet et l'accueillent positivement. En vue de vérifier la faisabilité du projet, des contacts préparatoires ont déjà été pris avec les autorités communales et le service de l'urbanisme (cf. point 5). Le projet tel que présenté ici a reçu un accord de principe favorable de la part du Collège Echevinal de la Ville de Namur (Annexe 1). Compte tenu de l'état du bâtiment et de l'ampleur des travaux à réaliser (cf. point 4), nous proposons donc le rachat de ce bâtiment à l'euro symbolique.

8.1 1. Concept

Le projet consiste à créer une brasserie artisanale à Malonne qui produit ses bières en ses murs. Brasserie artisanale authentique qui prône la qualité du produit avec encrage local très solide dans Malonne, Namur et le namurois au sens large. Les valeurs clefs en sont l'authenticité, la qualité et l'ancrage local.

L'esprit du projet est d'avoir un concept participatif en suscitant la participation de sympathisants, commerçants et d'associations locales dans divers éléments du projet, allant de la conception, la production, la distribution, la promotion des produits et les activités connexes.

Le cœur de métier est donc la production de bières artisanales de qualité brassées de manière traditionnelle en nos murs, sans agents chimiques ou artificiels. Le projet prévoit un maximum de 4 séances de brassage par mois. Autour de ce cœur viennent se greffer ponctuellement des activités complémentaires qui auraient lieu au sein même de la brasserie comme :

- des cours de brassage pour brasseurs amateurs

- des séances de dégustation commentées
- des cours de dégustation ou de service de la bière
- des démonstrations de food-pairing avec la bière (association bière-mets)
- des petits ateliers pour entreprise (séminaires, cours,...)

Il n'est pas question que la brasserie devienne un débit de boisson ou autre bistro ; le projet prévoit, à cet effet, de s'associer avec les cafés du village.

Aussi, par le biais de partenariat avec d'autres artisans ou entrepreneurs du village et de la région, la brasserie sera au centre d'activités démontrant des synergies avec notre projet et dont la ligne de conduite est la promotion du terroir local comme par exemple :

- distribution de produits artisanaux en circuit court
- restauration de qualité associant la bière aux mets ou intégrant la bière aux mets
- hébergement de type "gîte" ou "maison d'hôte" avec ou sans table d'hôte
- Valorisation des produits ou dérivés de la brasserie (drêche, bière, levure, ...) à travers l'artisanat local.

Ces activités se déroulent en dehors de la brasserie, chez le partenaire.

8.2 2. Sauvegarde et valorisation du patrimoine

En outre, notre projet permet la sauvegarde et la restauration d'un patrimoine local : la chapelle en voie de désacralisation du Piroy ainsi que sa cloche. Ceci tout en préservant son aspect extérieur et en aménageant avec bon goût l'intérieur. Aménagement qui réutilise avec respect les éléments « religieux » intégrés au bâtiment et ne modifie en rien l'aspect extérieur. D'importants travaux de restauration et renforcement de l'édifice seront entrepris (cf. point 4), des contacts avec des entrepreneurs ont déjà été pris et des devis reçus.

Les travaux prévoient que la cloche soit descendue du clocher afin d'être exposée au sein de la future brasserie. L'historique du bâtiment et de cette cloche dédiée à Sainte-Philomène seront expliqués par un affichage didactique dans le bâtiment.

8.3 3. Intégration dans l'environnement et le voisinage

Ici aussi, les principes conducteurs sont le respect et l'intégration.

Cllicours.com

La production de bière à cette échelle est une activité qui ne génère aucune nuisance sonore ni olfactive qui serait de nature à déranger le voisinage. Toutes les précautions raisonnables possibles seront prises pour éviter tout désagrément aux riverains de l'activité.

Le projet envisage, avec l'accord des voisins concernés, la création de quelques emplacements de parking dédiés à la brasserie. Les éventuels désagréments et mouvements de véhicules seront bien moindres que ceux engendrés par le complexe du Champ-Ha tout proche et l'activité précédente dans le lieu (offices religieux).

Aussi, compte tenu de sa capacité de production limitée (moins de 2000l /jours) et de la nature de l'activité (15.96.01.0b Brasserie), la brasserie va faire une déclaration environnementale de classe 3.

Tout autant que la notion de respect (de l'environnement, des riverains, de l'historique des lieux, ...), la volonté d'intégrer le projet dans le tissu social du village et de la région sont des éléments clef du concept.

8.4 4. Les travaux

Afin de remettre le bâtiment en état de salubrité et garantir la sécurité publique à ses abords, il est nécessaire d'entreprendre de manière URGENTE des travaux importants. Ceci afin de stopper la dégradation de l'ensemble et surtout d'empêcher la chute du clocher qui menace sérieusement de tomber et mènerait le bâtiment à l'état de ruine. Un arrêté a d'ailleurs été pris par le Bourgmestre en vue d'interdire le stationnement à proximité et des barrières ont été placées le Vendredi 30 Janvier 2015.

Le projet prévoit les travaux suivants :

- Renforcement de la structure en bois du clocher et de son toit
- Consolidation des murs de la tour du clocher avec pose de tirants ou tendeurs à différents niveaux de la maçonnerie
- Ragrément de la maçonnerie du clocher sans toucher à la structure portante
- Remplacement intégral des corniches et descentes de toit
- Remise en l'état de l'intérieur de la chapelle (plafonnage, peinture, électricité, chauffage, sanitaires, ...)

Les travaux ne modifient en rien la structure du bâtiment ni l'aspect extérieur du bâtiment.
Aucune ouverture supplémentaire ne sera réalisée.

8.5 5. Aspects urbanistiques

Suite à des premiers contacts et une réunion avec les services de l'urbanisme de la commune de Namur, il apparaît que :

- Le bâtiment est inscrit à l'Inventaire du Patrimoine architecturale mais n'est pas classé.
- L'activité envisagée est compatible avec le voisinage et ne met pas en péril la destination principale de la zone, à savoir la résidence
- La parcelle est bien reprise en zone d'habitat (zone rouge) au plan de secteur. Cependant, le projet ne prévoit pas faire de logements dans le bâtiment.
- La parcelle est reprise en Classe C au schéma de structure communal (De 0 à 7 unités l'hectare)
- La parcelle division Malonne section D N°2^e est située rue du Petit Babin à 5020 Malonne

Aujourd'hui, dans notre société occidentale de plus en plus sécularisée, les églises sont trop souvent désertées et abandonnées malgré leur grande valeur patrimoniale, symbolique, architecturale et affective. La réaffectation de ces édifices religieux est alors une solution de plus en plus adoptée afin de sauvegarder et pérenniser cet héritage religieux et de le transmettre aux générations futures.

L'axe de recherche de ce travail tourne principalement autour de l'aspect social de ces reconversions en étudiant l'approche participatif des communautés rurales dans le processus du projet. D'après des recherches statistiques, il est prouvé que malgré les taux de fréquentation des églises chutant, l'attachement symbolique et affectif pour l'édifice est toujours présent.

Ce travail met en avant l'importance de la participation citoyenne pour les étapes de la réaffectation de leur église, mais souligne également la nécessité de l'évaluation du nouvel usage par celle-ci afin d'assurer l'avenir de l'édifice. Parfois trop négligé, nous nous rendons comptes que l'intervention d'un architecte avec ses compétences, peut également servir de médiateur entre la communauté et les autorités publiques.

Dans ce travail, des méthodologies et des théories seront étudiées et serviront d'appui afin d'analyser et de comparer 3 études de cas concrets de reconversion d'église. Les études de cas ont montré des degrés d'intervention de la communauté en fonction de différents critères, tels que le type de réaffectation, la participation d'un architecte, du financement et la pérennisation du projet. L'engouement de la population est d'autant plus fort lorsqu'un vécu concret nourrit encore la mémoire des habitants.

Nous concluons en suggérant que les processus de reconversion pourraient être complétés par une systématisation de l'implication de la population à tous les moments du processus et particulièrement lors de l'évaluation et pérennisation du projet.

Travail de fin d'études présenté par Lucie CREMER en vue de l'obtention du grade de Master en
Architecture

Sous la direction de : Gisèle Gantois et Aloys Beguin